

Photographie de couverture : Dessin du Livre de Garnison d'Antonin Vuillermoz (Chanson Mignon)



Classe 1901 (nés en 1881) de Champfromier

*Photo des tirés au sort parmi les 98 inscrits du canton de Châtillon-de-Michaille
(Champfromier est alors encore du canton de Châtillon) :*

- 1) Coutier ; 2) Bornet, n° 96 ; 3) Vuillermoz, n° 36 ; 4) Chevron, n° 91 ; 5) Venière, n° 74 ; 6) Juilland, n° 89 ;
7) Favier ; 8) Nicolle, n° 45 ; 9) Nicolle, n° 55 ; 10) Mermet, n° 84 [Lire 86] ; 11) Bonneville, n° 81.

Plus précisément, on identifie : Coutier Maxime-Elie-Ernest (n° 1, incertain) ; Bornet-Marcoz Alphonse (n° 2, taille 1,64 m, Chasseur à cheval, rappelé pour la Guerre 14/18) ; Vuillermoz Céleste (n° 3, taille 1,74 m décédé le 30/09/14 à Luneville, **Mort pour la France**) ; Chevron Jean-Marie (n° 4, taille 1,59 m, Infanterie, Croix de guerre avec étoile de bronze) ; Joseph Julian (n° 6, taille 1,84 m, Artilleur à pied, réformé pour pleurésie due aux amaigrissements, décédé en 1913) ; Nicolle Jules-Joseph (n° 8, taille 1,60 m, Infanterie, Armée d'Orient, atteint de paludisme en 1916) ; Nicolle Jules (n° 9, François-Jules-Henri, taille 1,72 m) et Bonneville Achille (n° 11, taille 1,64 m, ajourné pour faiblesse puis Services auxiliaires).

Propriété intellectuelle : « Le Code de la propriété intellectuelle interdit les copies ou reproductions destinées à une utilisation collective. Toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite par quelque procédé que ce soit, sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants cause, est illicite et constitue une contrefaçon, aux termes des articles L.335-2 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. »

Les POILUS de CHAMPFROMIER
(Récits inédits - Livre d'Or - Photos de la Somme)

Les cahiers du patrimoine de Champfromier (Ain)

Tome 2 (2014)

Ghislain Lancel

Président de Patrimoine et Histoire de Champfromier

Du même auteur :

La Borne des Ramblan (1613), dans Les nouvelles annales de l'Ain, Travaux 2010.

Dans la série Les cahiers du patrimoine de Champfromier (Ain)

Tome 1 (2013) : Lavoirs et fontaines de Champfromier.

En préparation :

Tome 3 (2015) : Les toponymes de Champfromier.

Préface

La Guerre 1914 – 18. Conquêtes territoriales, conflits religieux, concurrence économique et coloniale, impérialismes en tous genres, traités ineptes et humiliants, depuis des siècles les conflits ensanglantent l'Europe sous tous les prétextes.

En août 1914, on repart en guerre, « la fleur au fusil », « baïonnette au canon », en képi et pantalon garance, façon « Grande Armée ». Mais à l'autre bout du champ, l'ennemi répond avec ses mitrailleuses Maxim et ses shrapnells - inconnus sous l'Empire ! Le 22 août 1914 est un prélude à la sanglante bacchanale qui va suivre : l'armée française compte 27 000 tués dans la journée.

Les Allemands avancent vers Paris. Ils sont stoppés sur la Marne par des Français en partie transportés par les taxis parisiens. La guerre est résolument moderne !

On cherche à se contourner par l'ouest, c'est la « course à la mer » ! Fin 1914, les armées s'enterrent, la guerre des tranchées commence. Les munitions d'artillerie prévues pour être « à Berlin » à Noël s'épuisent, en vain. L'espoir d'un règlement rapide du conflit a fait long feu.

1915. A Ypres, les Allemands inaugurent l'usage des gaz. Les Alliés suivent... La guerre est rapidement devenue mondiale, industrielle et manifestement inhumaine. On se bat partout, sur terre, sur mer et maintenant dans les airs. Les Français sont en « bleu horizon », ils ont un casque !

1916. Français et Anglais engagent la bataille de la Somme, alors que les Allemands ont attaqué violemment à Verdun. Ici, l'armée française est désorganisée, mais les « Poilus », héroïques, se battent et tiennent jusqu'à la fin de l'année : « Verdun, on ne passe pas ! » Une relève rapide des unités engagées et une noria de camions sur la « Voie sacrée » permettent à l'armée française de ne pas être totalement « saignée » comme le souhaitait Falkenhayn.

1917. On cherche encore la rupture du front adverse. Les généraux Nivelle et Mangin s'acharnent sur le « Chemin des Dames » au prix cette fois de mutineries dans certaines unités. La répression n'est pas la bonne réponse. Pétain décide d'attendre « les Américains et les chars ». Les « Sammis » arrivent en masse mais ne seront engagés que l'année suivante.

1918. Les chars lourds, français et anglais, étant peu efficaces, le général Etienne et Louis Renault ont mis au point le petit « FT17 », parfaitement adapté au terrain. Ancêtre des chars modernes, il va équiper l'armée française et le premier corps blindé américain commandé par le général Patton, et contribuer largement à la victoire. L'offensive alliée, sous le commandement unique du maréchal Foch, avec un grand nombre de chars et d'avions, repousse l'armée allemande qui, cette fois, quitte le champ de bataille en bon ordre.

11 novembre 1918, onzième heure du onzième jour du onzième mois, les clairons sonnent l'armistice. 1 400 000 soldats français sont morts et 300 000 civils. 4 300 000 sont blessés, mutilés, gazés... fous ! Les femmes qui accomplissaient leur part de travail dans les champs ont remplacé les hommes dans les usines. Partout, ce ne sont que cimetières où les croix blanches se sont substituées aux « Croix de Bois » de Dorgelès, des ossuaires pour les « disparus » non identifiables et, bientôt, dans tous les villages, des monuments aux morts aux listes effarantes tenteront d'exorciser la sidération dans laquelle la population est tombée.

A la brutalité de la guerre succède la brutalité du traité de Versailles. L'humiliation encore ! C'est le germe de la Seconde Guerre Mondiale. « 14 – 18 » ne sera pas « La Der des Der » !

Dans la vallée de la Valserine, la guerre se vit à travers l'absence des jeunes, les déplacements redoutés du maire et des gendarmes porteurs des sinistres nouvelles, et la forte présence des femmes dans toutes les activités. On apprend à Champfromier que Camille Ducret-Chevron a été blessé et fait prisonnier par les Allemands ! Au même moment, la gare de Bellegarde accueille les trains de grands blessés rapatriés par la Croix Rouge de Genève. Partout se multiplient les hôpitaux accueillant les convalescents comme à Châtillon de Michaille, à Musinens... Plus tard, on aura une petite idée de ce que fut ce cauchemar à la lecture des romans : « Le Feu » d'Henri Barbusse, « Les Croix de Bois » de Roland Dorgelès... et « Copains du front » du Bellegardien Jules Ninet, blessé au Chemin des Dames.

Mais le front est resté loin d'ici. Il sera malheureusement beaucoup plus proche entre 1940 et 1944 !

Jean-François Terraz

Présentation

En France, en 1914, suivant des lois récentes, chaque homme ayant ses 20 ans (majorité civile à 21 ans) devait être recensé dans une liste nominative puis faire **son service militaire pendant trois années** (au lieu de deux) **dans l'armée d'active (de ses 21 ans à ses 23 ans)**, avant d'être rendu à la vie civile. Pendant **les onze années** après son service, il faisait partie de **la réserve de l'armée d'active (de 24 à 34 ans)**, puis pendant **sept ans de l'armée territoriale (de 35 à 41 ans)** et enfin pendant encore **sept ans de la réserve de l'armée territoriale (de 42 à 48 ans)**.

La classe d'un homme est calculée en ajoutant 20 ans à son année de naissance.

La Première Guerre mondiale a vu plus de 8 millions d'hommes être mobilisés en France (dont 1.400.000 soldats français morts soit, statistiquement, 1 sur 6). **Les classes mobilisées pendant cette guerre furent celles de 1887 à 1919** (soit 33 ans d'écart d'âges, nés entre 1867 et 1899).

Dès le début du conflit, sont immédiatement mobilisées (2 août 1914 et jours suivants) les classes de l'armée active 1913 à 1911 (hommes nés de 1893 à 1891), sa réserve (classes de 1910 à 1900, nés de 1890 à 1880) et l'armée territoriale (classes de 1899 à 1893, nés entre 1879 et 1873). S'y ajoutent les engagés volontaires (dès 15 ans) et des étrangers. La réserve territoriale (classes 1892 à 1887, nés de 1872 à 1867) est mobilisée à partir de 1915. Les nouvelles classes 1919 à 1914 (nés de 1899 à 1894) seront incorporées par anticipation, celle de 1914 en septembre 1914 (au lieu d'octobre), celle de 1915 en décembre 1914 (au lieu d'octobre 1915) et les autres aussi avec un an d'avance jusqu'à la classe 1919.

Une statistique estime les hommes mobilisés au nombre de 7.935.000, soit environ 20% de la population de 1911, environ 40,6% de la population masculine, et environ 62,7% des travailleurs valides.

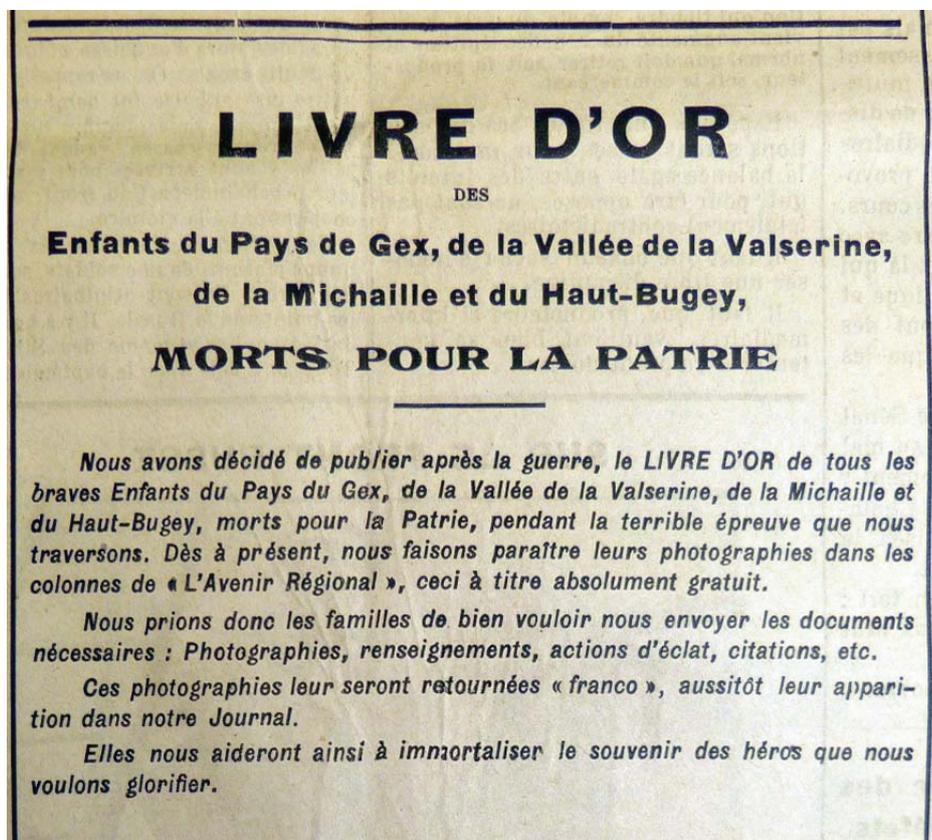
Concernant Champfromier, la population était de 794 habitants en 1911 (724 en 1921). Le registre des naissances nous permet de dénombrer **257 garçons**, nés entre 1867 et 1899 et encore vivants en 1914 (mais on a un doute pour quelques-uns...), qui furent théoriquement en âge d'être militairement concernés par la Grande Guerre. En fait, on n'a retrouvé les registres matricules que pour 224 d'entre eux dans l'Ain. Certains dossiers semblent perdus. Pour d'autres hommes, on pense qu'à l'âge de leurs 20 ans (celui du recrutement), ils avaient déménagé dans le Jura (notamment pour des enfants de la Combe d'Evuaz), ou ailleurs en France (des fils de douaniers) ou même à l'étranger (retour en Suisse, en Italie), ou tout simplement qu'ils étaient morts en bas-âge, non déclarés. Les 224 poilus répertoriés ne connurent pas tous le front, certains furent réformés, dispensés ou affectés à d'autres tâches (travail dans les scieries, etc.).

Il est une idée reçue que les 28 noms figurant au Monument au Mort de Champfromier sont la liste exacte des enfants natifs de ce village et Morts pour la France. En effet, trois d'entre eux n'y sont qu'au titre d'avoir résidé dans ce village lors de leurs 20 ans, et cinq autres (au moins) manquent pour avoir été recrutés ailleurs à cet âge. **Ce sont donc au moins 30 enfants de Champfromier qui sont Morts pour la France.**

Ce présent ouvrage se propose de reconstituer le **Livre d'or des poilus de Champfromier**, ouvrage photographique et d'état militaire des Morts pour la France (qui manque pour Champfromier, ici sous forme d'extraits de la presse, incluant la vie des civils), de présenter deux récits inédits de guerre écrits par deux poilus de Champfromier, de donner la liste de tous les poilus de Champfromier avec leur matricule (sans entrer dans les détails, certains étant encore difficiles à communiquer...), de mettre à disposition des photographies inédites prises dans la Somme, et enfin d'évoquer l'après-guerre et ses conséquences.

LE LIVRE d'OR des POILUS de CHAMPFROMIER

Les Poilus, et les civils, à travers la presse de 1914 à 1924



Le législateur, par la loi du 2 juillet 1915, reconnaît rapidement la mention de « Mort pour la France ». Par contre, ce n'est bien évidemment qu'après la fin de la guerre que la commémoration et la glorification des morts pour la France sont instaurées (loi du 19 octobre 1919). Cette loi prévoit en particulier l'élaboration de « **livres d'or communaux** sur lesquels seraient inscrits l'ensemble des français morts pour la France durant la Grande Guerre ». Dans les faits, les journaux locaux anticipent les souhaits des législateurs dès 1916. Dans son édition du 16 mars 1916, l'Avenir Régional, comme bien d'autres journaux ou hebdomadaires de France, commente pour ses lecteurs : « **Nous avons décidé de publier après la guerre, le Livre d'Or de tous les braves Enfants du Pays de Gex, de la Vallée de la Valserine, de la Michaille et du Haut-Bugey, morts pour la Patrie, pendant la terrible épreuve que nous traversons. Dès à présent, nous commençons à faire paraître leurs photographies dans les colonnes de l'Avenir Régional. Nous prions les familles de bien vouloir nous envoyer les documents nécessaires : Photographies, renseignements, actions d'éclat, citations, etc. Elles nous aideront ainsi à immortaliser le souvenir des héros que nous voulons glorifier** ».

Le Livre d'or des enfants du Pays de Gex est paru en 1920 (Boccard, Imp.) Mais celui des Morts pour la France de la Valserine n'est jamais paru. Nous entendons réparer partiellement cet oubli en rassemblant ici, pour Champfromier, les extraits publiés au cours des années 1914-1920, et d'une manière générale tous les articles concernant cette guerre vue à travers la presse (l'Avenir Régional) et concernant les gens de ce petit village, articles que l'on a classé en deux parties, d'abord la guerre, puis la vie civile au village.

Champfromier

Pour nos Soldats. — Le Conseil municipal a voté une subvention de 2.000 fr., au Comité de secours aux blessés de l'arrondissement de Nantua. En outre, une quête faite au près des habitants a produit la somme de 400 fr., non compris une quantité considérable de draps, chemises, caleçons, chaussettes, etc., qui vont être adressés à l'hôpital le plus voisin de la région.

Les combattants n'ont pas été oubliés. 76 paquets contenant chacun une chemise, un mouchoir, un essuie mains et un morceau de savon, viennent d'être adressés à l'Intendance militaire de Bourg, laquelle se chargera de les faire parvenir aux soldats de la ligne de feu.

*Subvention par Champfromier aux blessés du canton et colis aux combattants
L'Avenir Régional (24/09/1914)*

Champfromier

Produit de Quêtes. — Diverses quêtes faites dernièrement dans la commune, ont produit les sommes ci-après :

- 1° Pour l'œuvre du tricot du soldat, 84 fr. 50.
- 2° Pour les populations des régions envahies, 43 fr.
- 3° Pour le Noël du soldat (quête faite uniquement parmi les élèves des écoles), 12 fr. 50.

Quêtes pour Noël et autres (17/12/1914)

Champfromier

Petit Drapeau Belge. — La vente du petit drapeau belge a produit, dans la commune de Champfromier, la somme totale de 114 fr., laquelle a été adressée à M. le Préfet.

Vente de petits drapeaux belges aux passantes, comme à Paris (24/09/1914)

Champfromier

Journée Française. — Mlles Juillerot, Coutier, Balivet, Ducrest et Mermet, qui se sont si gracieusement chargées de la vente des insignes, ont réuni la jolie somme de 140 francs.

Tous nos remerciements à ces jeunes françaises dévouées.

Vente d'insignes (03/06/1915)

Champfromier

Œuvre à encourager. — Nous apprenons avec plaisir que nos écoles de filles et de garçons viennent d'adhérer à l'œuvre du Comité de l'Ain des invalides de la guerre. Chacun de nos petits écoliers, avec quelques centimes, contribuera donc à cette œuvre philanthropique.

Le but de cette œuvre est de porter secours aux militaires amputés, mutilés ou atteints d'infirmités graves et incurables, de leur procurer des emplois et des professions comme aussi, de procurer aux amputés et mutilés les membres artificiels nécessaires.

C'est le grand nombre d'adhésions qui permettra de faire œuvre utile et féconde.

*Les écoles soutiennent les invalides
(10/06/1915)*

Champfromier

Citation à l'Ordre du jour. —

C'est avec un vif plaisir que nous apprenons que notre compatriote Albert Taborin, de 47^e Division, a été cité à l'ordre du jour. « S'est brillamment comporté en entraînant sa section pendant le 20 avril, sous un feu violent de mitrailleuses et d'infanterie, et a reçu deux blessures ».

Nos félicitations.

Citation d'Albert Taborin (24/06/1915)

Champfromier

Journée de l'Orphelinat des Armées. — La quête faite au profit des orphelins des armées a produit la jolie somme de 112 francs, qui a été adressée à la Préfecture.

Nos remerciements aux dévouées queteuses, Mlles Fontaney, Z. Ducrest, R. Juillerot, Balivet, Juilland, Evrard, Guinet, Mermet et Gay (section d'Evauz y comprise).

Quête pour les orphelins (01/07/1915)

Champfromier

Cité à l'Ordre du Jour. — Nous apprenons avec plaisir que notre compatriote François Pézieu, sergent au 23^e, vient d'être cité à l'ordre du jour : « S'est présenté volontairement avec deux hommes pour aller reconnaître en avant de nos lignes un point où les Allemands exécutaient des travaux; a stationné une demi-heure à quelques mètres des travailleurs pendant que l'un des hommes allait chercher des explosifs; a lancé des grenades, et a été blessé en rentrant dans nos lignes sa mission accomplie. » Nos félicitations.

Citation de François Pézieu, présumé fils du douanier (22/07/1915)

Champfromier

Mort pour la France. — Nous apprenons avec tristesse le décès de M. Laurent Tournier, du 1^{er} d'infanterie, 7^e compagnie, classe 1912, survenu à l'hôpital de Saint-Dié, par suite de blessures graves causées par des éclats d'obus.

D'une conduite exemplaire, ce jeune homme n'avait que des amis.

A la famille, si cruellement éprouvée, nos sympathiques condoléances.

*Laurent Tournier, premier Mort pour la France de Champfromier (05/08/1915)
(Voir aussi au 15/06/1916)*

Champfromier

Journée du Poilu. — Nos jeunes et dévouées quêteuses ont recueilli en vendant les insignes :

A Monnetier, 8 fr. 50; à Champfromier le Haut, le Bordaz et communal, 10 fr. 20; à Pont d'Enfer, 10 fr.; à la Combe d'Evuaz, 6 fr.

Il faut ajouter le produit de la vente des cartes postales (16 fr. 50) et le souvenir-bijou 26 francs soit un total de 77 fr. 20 adressé à la Préfecture de l'Ain.

Le 15 décembre il avait été recueilli 81 fr. pour le Comité des prisonniers et une inscription mensuelle de 10 fr.

Quêtes pour les Poilus (20/01/1916)

Champfromier

Générosité. — Depuis le début de la guerre, les diverses quêtes organisées au profit des œuvres de guerre, ont produit, jusqu'à ce jour, pour notre commune, une somme assez importante, savoir :

Quêtes au profit des hôpitaux de l'arrondissement, 400 fr.; pour le tricot du soldat, 84 50; pour les enfants des régions envahies, 43 fr.; pour le Noël du soldat, 12 50; quête au profit des Belges, 114 fr.; pour les soldats du front, 123 fr.; quête au profit des blessés, 14 10; Journée française, 140 fr.; pour l'Orphelinat des armées, 112 fr.; pour les éprouvés de la guerre, 82 60; ventes de nochettes aux écoles, 22 fr.; Journée de l'Ain, 153 fr.; quête au profit des poilus, 77,20; pour le Comité des prisonniers de guerre, 81 fr.; soit en tout 1 468 fr. 90 qui ont été adressés à M. le Préfet de l'Ain.

En outre, il a été adressé un nombre assez important de draps de lit, chemises, chaussettes, etc., pour les hôpitaux de la région. Plus de 76 petits paquets contenant chemise, chaussettes, cache-nez, mouchoir, ont été adressés à l'intendance militaire pour être distribués aux soldats nécessiteux de notre région. Par les soins et sur l'initiative de notre dévouée institutrice, Mme Favre, les jeunes filles des écoles ont confectionné un lot très important de chaussettes, passe-montagne, cache nez, gants, etc., et qui ont été adressés à nos braves combattants.

Nous ne savons que bien remercier notre généreuse population de Champfromier qui sait faire son devoir chaque fois qu'il y a lieu et nous adressons nos meilleures félicitations à nos gracieuses jeunes filles qui assument cette tâche, parfois pas très agréable, de quêter pour le bien.

Un ancien poilu.

*Quêtes d'un montant total de 1468,90 francs
(09/03/1916)*

LIVRE D'OR

DES

Enfants du Pays de Gex, de la Vallée de la Valserine,
de la Michaille et du Haut-Bugey,
MORTS POUR LA PATRIE

Nous avons décidé de publier après la guerre, le LIVRE D'OR de tous les braves Enfants du Pays du Gex, de la Vallée de la Valserine, de la Michaille et du Haut-Bugey, morts pour la Patrie, pendant la terrible épreuve que nous traversons. Dès à présent, nous faisons paraître leurs photographies dans les colonnes de « L'Avenir Régional », ceci à titre absolument gratuit.

Nous prions donc les familles de bien vouloir nous envoyer les documents nécessaires : Photographies, renseignements, actions d'éclat, citations, etc. Ces photographies leur seront retournées « franco », aussitôt leur apparition dans notre Journal.

Elles nous aideront ainsi à immortaliser le souvenir des héros que nous voulons glorifier.

Début de Livre d'Or (04/05/1916)

Champfromier

Mort au Champ d'honneur. — C'est avec beaucoup de peine que nous avons appris que notre ami Joseph Bornet, de la classe 1903, soldat au d'infanterie, était tombé en héros dans un des terribles combats devant Ce jeune homme, plein de bravoure, avait déjà été blessé deux fois, en Champagne et en Lorraine, c'est la troisième fois qu'il retournait au front. A ses parents éplorés, et à toute sa famille, nous adressons nos sincères condoléances.

Mort de Joseph Bornet (04/05/1916)

Champfromier

Mort au champ d'honneur. — Nous venons d'apprendre avec regret la mort de notre camarade François Humbert, du 133^e d'infanterie, classe 1900, qui avait été porté disparu depuis le 8 juillet 1915.

Humbert laisse une veuve et deux fillettes de quatre ans, auxquelles nous adressons, ainsi qu'à toute sa famille, nos plus respectueuses condoléances.

Evasion. — Notre compatriote et ami Camille Ducret, classe 1912, du 44^e d'Infanterie, prisonnier de guerre, a réussi à s'évader avec trois de ses camarades. Voyageant sous bois et de nuit ils arrivèrent à Winterswyk où une cordiale réception fut faite, puis reprirent le chemin de France par l'Angleterre.

Mort de François Humbert ; Evasion de Camille Ducret-Chevron (01/06/1916)



DUCRET Constant, de Champfromier
Classe 1906
Caporal au 333^e Régiment d'Infanterie
Décoré de la Médaille militaire
Mort des suites de ses blessures

Mort de Constant Ducret (08/06/1916)



TOURNIER Laurent, de Champfromier
(Classe 1912
Soldat au 23^e Régiment d'Infanterie]
Mort des suites de ses blessures
le 26 juillet 1915.

*Mort de Laurent Tournier (15/06/1916)
(Voir aussi au 05/08/1915)*



DUJOUX Gustave, de Champfromier
Classe 1915
Soldat au 21^e Bataillon de Chasseurs
Citation et Croix de guerre
Mort des suites de ses blessures
le 15 septembre 1915.

Mort de Félix-Gustave Dujoux (15/06/1916)

Champfromier

Journée serbe. — Nos toujours dévouées et gracieuses quêteuses ont recueilli, en faveur des Serbes, 50 fr. ; à Evuaz, 10 fr., soit 60 fr., somme qui a été adressée immédiatement à la préfecture.

Quête pour les Serbes (29/06/1916)



COURBE Michollet-François, classe 1892
de Champfromier
Soldat au 56^e Régiment Territorial
Tué à l'ennemi le 18 janvier 1915.

*Mort de François Courbe-Michollet
(08/07/1916)*



BORNET Joseph, de Champfromier
Classe 1903
Soldat au 133^e d'Infanterie
Tué à l'ennemi, le 11 mars 1916

Mort de Joseph Bornet (26/10/1916)

Champfromier

Journée des Orphelins de la guerre. — Nos charmantes quêteuses dont le dévouement est inlassable, ont recueilli au profit des Orphelins, la somme de 73 francs.

Cette somme a été adressée à la Préfecture par les soins de M. le Maire.

Morts pour la France. — Perrin Gilbert-Calixte, classe 1915, du 97^e régiment d'infanterie, 9^e compagnie, tombé à... du 3 au 6 septembre 1916.

Ducret Antonin-Louis-Eugène, classe 1904, du 133^e régiment d'infanterie, tué au combat de la..., le 13 septembre 1916.

Nicollet Louis-Jean-Antoine, classe 1905, du 333^e régiment d'infanterie, décède des suites de ses blessures à..., le 30 septembre 1916.

A ces familles éprouvées nos sympathiques condoléances.

Quête

Mort de Gilbert-Calixte Perrin de Sous-Balme (né à Montanges) ;

Mort de Louis Ducret-Bute ;

*Mort de Louis-Jean-Antoine Nicollet
(23/11/1916)*



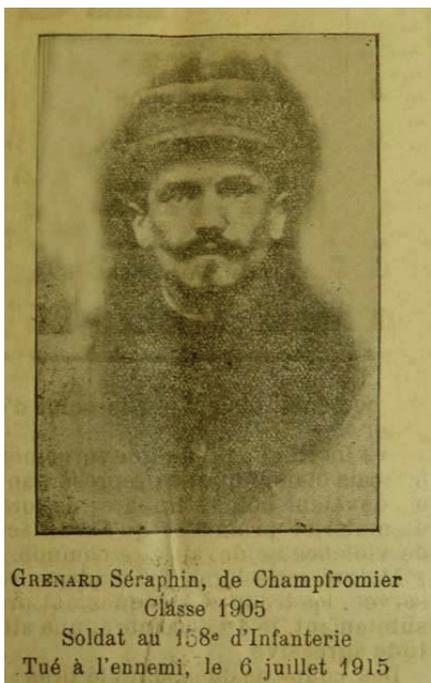
MERMET Félix, de Champfromier
Classe 1913
Soldat au 44^e d'Infanterie
Tué à l'ennemi, le 30 août 1914

Mort de Félix Mermet (30/11/1916)

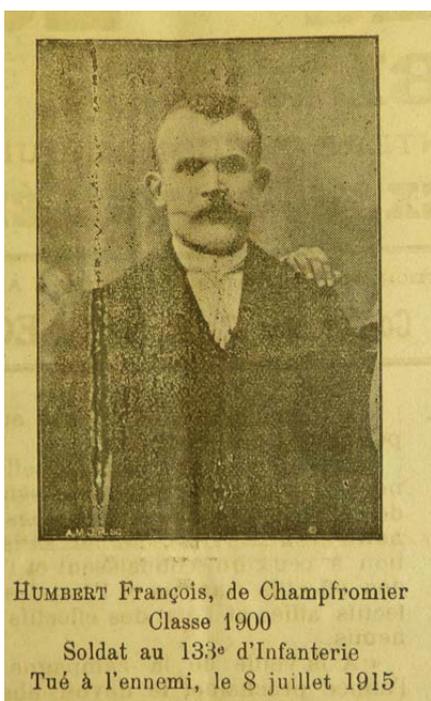


MARTIN Marcel, de Champfromier
Classe 1912
Caporal au 23^e d'Infanterie
Tué à l'ennemi, le 8 septembre 1914

Mort de Marcel Martin (30/11/1916)



Mort de Séraphin Grenard (30/11/1916)



Mort de François Humbert (21/12/1916)

Champfromier

Classe 1918. — Jeunes gens faisant partie de la classe 1918 et dont les noms figurent sur les tableaux de recensement affichés dimanche 17 décembre :

1. Coutier Louis-Maxime-Gabriel.
2. Ducret Pierre-Victor-Camille.
3. Dujoux Jules-Alfred.
4. Judas Marcel-Jean-Auguste.
5. Juilland Marcel-Alphonse.
6. Marquis Louis-Joseph.
7. Mermet Gaston-Jules-Octave.
8. Tournier Louis-Victor-Fernand.
9. Vuillermoz Lucien-Hyppolite-Désiré.

Le Ministre de la guerre vient d'adresser aux familles ci-après désignées, un diplôme d'honneur en souvenir des soldats morts pour la Patrie.

1. Famille Martin. — Martin Marcel-César-Fernand, caporal, 23^e d'infanterie, 12^e compagnie, tué à l'ennemi, le 8 septembre 1914.

2. Famille Coutier. — Pierre-Louis-Roland Coutier du 44^e d'infanterie, tombé le 1^{er} octobre 1914.

3. Famille Mermet. — Louis-Henri-Félix Mermet du 44^e d'infanterie, tué à l'ennemi le 30 août 1914.

*Diplômes d'honneur,
dont Pierre-Louis-Roland Coutier
(18/01/1917)*

Champfromier

Quête. — Après un repas fort bien servi à l'hôtel Juilland, nos joyeux conscrit ont fait, au profit de leurs compatriotes prisonniers en Allemagne, une collecte qui a produit la jolie somme de 10 fr. 70.

Nos remerciements aux généreux donateurs et aux gracieuses quêteuses, heureuses d'être aussi ... de la 18.

*Collecte des conscrits au profit des
prisonniers (08/02/1917)*

Champfromier

Journée des Tuberculeux. — La vente des insignes au profit des militaires tuberculeux, faite par les élèves de l'école de filles, a produit la somme de 57 francs (y compris la vente faite à Evuaz).

Une subvention communale de 100 fr. a été votée au profit de la même œuvre. Ces sommes ont été adressées à la Préfecture.

*Ventes et subvention pour les militaires
tuberculeux (12/04/1917)*

Champfromier

Mort au Champ d'honneur. — La famille Ducret Emile, charpentier, du hameau de Monnetier, vient d'être douloureusement éprouvée. Le fils Louis, du 262^e d'artillerie, classe 1908, est décédé des suites de blessures de guerre, à l'ambulance, à

D'un caractère affable, il ne comptait que des amis. Nous présentons à son père bien frappé, à ses frères et sœurs, à toute sa famille, nos sympathiques condoléances.

Mort de Emile Ducret (07/06/1917)

Croix de guerre. — Nous apprenons avec plaisir que notre jeune compatriote, Nicollet Gustave, de la classe 1911, soldat au 334^e régiment d'infanterie, vient d'être décoré de la croix de guerre pour sa bravoure lors des derniers combats en Champagne.

Nos sincères félicitations à ce jeune brave.

*Croix de guerre pour Gustave Nicollet
(30/08/1917)*

Champfromier

Arrestation de Boche. — Dimanche dernier, les gendarmes de la brigade de Chézery ont ramené à son camp de Grange-Blanche, où il était détenu, le nommé Bottocher Georges, 24 ans, prisonnier de guerre allemand, évadé dans la nuit du 21 au 22 août.

Ce Boche, qui n'en était pas à son premier coup d'essai, a été arrêté au lieu dit le " Nan de Fossa ", sur la commune de Champfromier, à 4 heures du matin, par deux douaniers de la brigade de Forens.

Nos sincères félicitations à ces braves douaniers.

*« Boche » repris au Nant de Fossa
(06/09/1917)*

Champfromier

Citation. — Le caporal Ducret Louis-Antoine, du 53^e régiment territorial d'infanterie, a été l'objet de la citation suivante :

« Excellent caporal de la classe 1892, qui, versé au corps après avoir pris part en 1915 16 à l'expédition de Salonique, a constamment été, aux tranchées d'Alsace comme à celles du front E de Verdun, par son énergie et son courage, un meilleur exemple ».

Toutes nos félicitations.

*Citation pour Louis-Antoine Ducret
(22/11/1917)*

Champfromier

Citation. — Nous sommes heureux d'apprendre que notre jeune compatriote Dujoux a obtenu la citation suivante :

« Dujoux Félix, soldat à la 6^e compagnie du 23^e d'infanterie, soldat F. M., dévoué et très courageux, a fait preuve de beaucoup d'initiative dans l'emploi judicieux et intensif de son arme ; a largement contribué à faire tomber un blockhaus ennemi au cours de la progression du 15 au 24 avril 1917 ».

Nos sincères félicitations.

*Citation pour Félix-Gustave Dujoux
(13/12/1917)*

Champfromier

On nous prie d'insérer :

« Des poilus venant en permissions, de nombreux civils aussi ont dû, après un long et pénible parcours, faire la route à pied de Beilegarde aux diverses localités que prétend desservir le tram électrique B. C.

« Il y a 10 minutes, 1/2 heure que le tram es parti » répondent les personnes interrogées, aux pauvres poilus qui ne comprennent pas pourquoi le personnel du dit B. C. n'a pas l'ordre d'attendre l'arrivée des trains venant de Lyon ou de Bourg. »

Un poilu.

*Le Tram n'attend pas les Poilus !
(17/01/1918)*

Champfromier

Pour nos poilus. — Comme il l'a déjà fait chaque année, depuis le début des hostilités, le Conseil d'administration de la société de secours mutuels « La Famille » vient, dans sa dernière réunion, de décider d'adresser à chacun de ses membres mobilisés un mandat de 10 francs.

Nos meilleurs remerciements à MM. les membres du Conseil d'administration qui ont voulu ainsi témoigner leur reconnaissance envers ceux qui, avec courage, patience et endurance, combattent pour sauver notre sol et notre liberté.

Citation. — Nous apprenons avec plaisir que notre compatriote Tournier Octave, cavalier au 14^e dragons, vient d'être cité en ces termes :

Le Lieutenant colonel, commandant le ... d'infanterie, cite à l'ordre du régiment, Tournier Octave, cavalier au 11^e dragons. « A fait preuve des plus brillantes qualités militaires en accomplissant son métier d'agent de liaison sous un violent bombardement. A été blessé au cours de sa mission le 12 décembre 1917. »

Cette citation comporte l'attribution de la croix de guerre.

Nos sincères félicitations à notre ami Tournier.

*Aide de l'association la « Famille » ;
Citation pour Octave Tournier (31/01/1918)*

Champfromier

Arrestation d'un déserteur. — Dans la nuit de vendredi à samedi dernier, les préposés des douanes Hinaut et Morin de la brigade Champfromier, ont arrêté, au lieu dit La Pointe, un soi-disant alsacien qui cherchait à passer la frontière suisse. Emmené de suite à la brigade de Châtilon-de-Michaille, il a déclaré se nommer Herzog et être alsacien, âgé de 46 ans. Après enquête de la gendarmerie, son odyssee est paraît-il assez extraordinaire. Fait prisonnier par les Russes, il a été envoyé en France comme travailleur agricole; sur sa demande, il a contracté un engagement dans l'armée française d'où paraît-il il serait déserteur.

Nos sincères félicitations à ces braves douaniers qui, toujours sur le qui-vive, entravent ainsi la fuite de tous ces mauvais soldats ainsi que celle de tous les prisonniers boches qui cherchent à regagner leur pays.

*Faux prisonnier allemand ?
(21/02/1918)*

Champfromier

Pour nos soldats. — Chacun de nos soldats vient de recevoir la somme de 30 francs, que notre municipalité leur avait voté dans sa dernière séance.

Merci à notre Conseil municipal pour ce geste généreux.

La classe 19. — Nos futurs poilus de la classe 19 ont, mardi dernier, passé le conseil de révision au canton de Bellegarde; sur 8 de nos conscrits, 6 ont été déclarés bons pour le service.

Dimanche dernier, un banquet amical réunissait conscrits et grognons à l'hôtel Dauret où un excellent dîner les attendait. Nos jeunes conscrits s'en sont donné à cœur joie en attendant d'aller sous peu retrouver leurs aînés et combattre ensemble pour la juste et noble cause.

*Pour (tous ?) les soldats ; La classe 19
(06/03/1918)*

CHAMPFROMIER

Pour nos soldats. — Chacun de nos soldats vient de recevoir la somme de 30 francs, que notre municipalité leur avait votée dans sa dernière séance.

Vous voudrez donc bien, Monsieur le Directeur, être agréable à un poilu en insérant dans le prochain numéro de votre journal la petite réclamation suivante :

A la municipalité de Champfromier,

Etant un mobilisé de la commune de Champfromier, j'ai l'honneur de faire connaître à notre généreuse municipalité que la somme de 30 francs, allouée à chaque mobilisé, ne m'est pas parvenue.

Croyant à un oubli, je tiens à informer la municipalité de ma commune que je suis toujours mobilisé au 11^e dragons, 2^e escadron, secteur postal 84.

Si oubli il y a, j'ai la certitude que nos généreux représentants se feront un plaisir de compléter leur geste envers un de leurs poilus qui, comme tous les autres, verse son sang pour la France.

TOURNIER Octave.

*Non, pas pour tous les soldats...
(21/03/1918)*

Champfromier

Citation. — Notre compatriote, Nicollet Joseph, vient d'être l'objet de la belle citation suivante :

« Nicollet Joseph, du 168 d'inanterie, soldat consciencieux et dévoué, s'est particulièrement distingué au cours de l'exécution d'un coup de main, le 20 février 1918. A été blessé au cours de l'attaque. »

Ce jeune poilu avait déjà été cité une première fois à l'ordre du régiment, au cours d'une attaque, à , le 25 novembre 1917.

Mariage. — Nous apprenons, avec plaisir, le prochain mariage de notre ami Desvignes Louis avec Mademoiselle Anna Guérig, employée à Lyon.

Nous adressons à l'ami Desvignes, qui est au front depuis le début de la guerre, ainsi qu'à sa charmante fiancée, nos meilleurs vœux de bonheur.

Médaille militaire. — Notre compatriote, Albert Tabourin, adjudant au 167^e d'infanterie, vient d'être décoré de la médaille militaire.

Nous lui exprimons nos plus sincères félicitations.

*Seconde citation pour Joseph Nicollet ;
Mariage en étant au front ;
Médaille pour Albert Tabourin (16/05/1918)*

Champfromier

Médaille militaire. — Nous apprenons avec plaisir que notre compatriote et ami, Taborin Albert, adjudant au 176^e d'infanterie, est proposé pour la médaille militaire anglaise. Nos félicitations sincères.

Autre médaille (30/05/1918)

Champfromier

Citation. — Le soldat Ducret Louis vient d'être l'objet de la citation suivante :

« Soldat très brave. Etant guetteur a assuré son service avec un calme et un sang-froid remarquables, malgré un violent bombardement de plusieurs heures. »

Toutes nos félicitations à ce brave, dont le frère, Ducret Constant, mort pour la France, en 1915, avait été décoré de la médaille militaire.

Citation pour Louis Ducret (06/06/1918)

Mort au champ d'honneur. — C'est avec une émotion bien pénible, que nous avons appris, ces temps derniers, qu'un nouveau et terrible deuil venait encore de frapper une de nos honorables familles de la Combe d'Evuaz. M. Vuillermoz Joseph, vient d'être avisé officiellement que son fils Louis-Henri, classe 1903, soldat de 1^{re} classe au 327^e d'infanterie, venait de tomber glorieusement pour la France, à..., le 30 avril 1918.

Ce brave soldat, retourné sur le front français depuis peu de temps, avait fait la campagne d'Orient pendant près de deux années.

Nous adressons à sa famille, ainsi qu'à son frère Antonin, facteur des postes et mutilé de la guerre, nos sincères et douloureuses condoléances.

*Mort de Louis-Henri Vuillermoz
(21/03/1918)*

Champfromier

Citation. — Notre compatriote le soldat mitrailleur Pillard Antonin vient d'être de nouveau l'objet d'une citation dans les termes suivants : « Le 27 mai 1918, au cours d'une violente attaque ennemie, a assuré d'une façon parfaite le service de sa pièce, a contribué à briser l'attaque allemande menée jusqu'à 50 mètres de la position. » Vives félicitations.

*Autre citation pour Antonin Pillard
(18/07/1918)*

Champfromier

Citation. — Nous avons le plaisir d'apprendre que notre jeune compatriote, Vallet Eugène vient d'obtenir la glorieuse citation suivante :

« Vallet Constans-Eugène, classe 1914, maréchal-des-logis, pilote à l'escadrille Spa 62. Jeune pilote plein d'entrain : arrivé à l'escadrille en pleine bataille, a assuré immédiatement les protections des biplaces de reconnaissance le..., bien qu'ayant sa mitrailleuse enrayée, a continué l'accompagnement du biplace attaqué par une forte patrouille ennemie. Le..., au cours d'une mission éloignée, a fait preuve d'un allant incomparable, en défendant la reconnaissance qu'il protégeait contre un adversaire supérieur en nombre ; est rentré avec son appareil criblé de balles. »

Citation à l'ordre de l'aéronautique de la VI^e Armée. Le 22 juillet 1918.

*Citation d'Eugène Vallet, né dans l'Orne,
ayant ses parents à Champfromier
(08/08/1918)*

Champfromier

Mort pour la France. — La mairie de Champfromier vient d'être avisée du décès de Collet André-François-Anselme, caporal, 4^e régiment de zouaves, 11^e compagnie, cl. 1905, mort pour la France, le 23 juillet 1918.

De la disparition des nommés Genolén Léon-François-Marius et de Collet Jean-Edouard, soldats au 333^e d'infanterie, présumés prisonniers.

A ces familles éprouvées nos patriotiques condoléances.

*Mort de Anselme Collet ;
Mort (dite disparition) de Léon Genolin ;
Mort (dite disparition) d'Edouard Collet
(19/09/1918 et 30/10/1918)*

Champfromier

Mort pour la France. — Le chasseur Joseph Coutier du 30^e bataillon est tombé glorieusement le 17 août dernier. A sa famille éprouvée nous présentons nos bien vives condoléances.

Citation. — C'est avec un vif plaisir que nous apprenons que le brigadier Berrier André du 8^e régiment de dragons a été l'objet d'une citation à l'ordre de la brigade :

« Excellent brigadier, déjà cité, s'est particulièrement distingué en dirigeant une patrouille de liaison délicate à travers un terrain fortement bombardé. Incommodé par les gaz, est resté à son poste jusqu'à ce que les forces le trahissent. Exemple de courage et modèle d'énergie. »

Mort de Joseph Coutier ;

*Citation d'André Berbier, présumé fils
d'Emile, douanier retraité (18/07/1918)
(voir page précédente)*

--=0§0=--
[Armistice (11/11/1918)]
--=0§0=--

Champfromier

Citation. — Nous apprenons avec plaisir que notre compatriote Eugène Vallet, vient d'obtenir la glorieuse citation suivante :

« Vallet Constans-Eugène, maréchal des logis à l'escadrille Spa 62. Sous officier d'un calme et d'un sang froid remarquables, spécialisé dans la prise des photographies en monoplace, montre dans cette tâche périlleuse, les plus belles qualités d'allant et de bravoure. Le ... 1918, a accompli en pleine bourrasque, la photographie de la zone rapprochée du champ de bataille. Le ... 1918, sa projection ayant été dispersée par combat à l'entrée des lignes, et bien qu'il eut le nez gelé dès le début, a continué seul sa mission qu'il savait parfaitement urgente, a pénétré jusqu'à 12 kilomètres chez l'ennemi et rapporté au Commandement des renseignements de premier ordre. »

Toutes nos félicitations.

*Citation d'Eugène Vallet (05/12/1918)
(Voir aussi au 08/08/1918)*

Champfromier

Retour de captivité. — Le caporal Boisseau Antoine et le chasseur Grenard Francisque, sont récemment rentrés d'Allemagne.

Plusieurs autres, également prisonniers, sont attendus sous peu.

*Retour de captivité pour Antoine Boisseau
(de Monnetier) et Francisque Grenard
(02/01/1919)*

Champfromier

Citation à l'ordre du régiment. — Nous apprenons avec plaisir que notre compatriote Ducret Edouard-Vincent, soldat au 133^e rég. d'infanterie, 3^e Cie, a obtenu la citation suivante :
« Très bon soldat, très belle conduite au feu. Blessé grièvement au combat du 3 juin 1918. — Perte de l'usage du bras gauche. »

*Citation pour Edouard-Vincent Ducret
(23/01/1919)*

Champfromier

Encore les Boches. — Mardi dernier, 28 janvier, le walmann du tramway Bellegarde - Chezery, M. Coutier Edouard, a fait une bonne capture au lieu dit Sur les Iles, commune de Champfromier. Voyant l'allure un peu suspecte de deux militaires dont l'un portait l'uniforme français, il les invita à monter en voiture. Sur leur refus, il arrêta son convoi. Les allures un peu louches de ces deux voyageurs lui permirent de croire qu'il avait à faire à deux prisonniers allemands, sur quoi il les fit monter et les conduisit à la gendarmerie de Chezery.

Ces deux prisonniers étaient partis depuis 12 jours du camp de Granges-Blanches, où ils étaient internés. Ce sont les nommes Kiyis Paul et Zotman Hans, l'un était aviateur et l'autre sous-officier.

Nous ne savons que féliciter cet ami Coutier qui est un mutilé de guerre et qui, paraît-il, n'en est pas à son premier coup d'essai ; étant en traitement à La Rochelle, il avait déjà, en 1917, avec l'aide d'un de ses camarades, procédé à l'arrestation d'un Boche qui tentait de s'évader de son camp de concentration.

*Deux autres prisonniers allemands repris
(06/02/1919)*

Champfromier

Avis aux Poilus. — Tous les poilus démobilisés de la commune de Champfromier, sont invités à assister à la réunion qui aura lieu à la mairie, le dimanche 18 mai, à une heure de l'après midi.

*Réunion des Poilus (15/05/1919)
Semble concerner « La Famille »
(Voir au 23/03/1922)*

Champfromier

Pupilles de la Nation. — Dans une de ses dernières audiences, le Tribunal civil de Nantua a admis au titre de pupilles de la Nation, les orphelins ci-après désignés :

- 1^o Courbe Michollet Félicie-Marie ;
Courbe Michollet Alphonse Marcel ;
Courbe Michollet Maria-Cécile ;
- 2^o Humbert Marie ; Humbert Félicie ;
- 3^o Ducret Marie.

Grand bal au profit des Mutilés. — Les conscrits de la classe 20 organisent, pour dimanche prochain 22 courant, à Champfromier, un bal au profit des Mutilés de la section de Bellegarde.

Ce bal, qui aura lieu à l'hôtel Ducret, attirera, sans doute, un grand nombre de jeunes gens des environs, aussi le meilleur accueil leur sera réservé.

Adieu le Célibat. — Depuis leur démobilisation, nos bons poilus se sentent de plus en plus attirés vers le mariage ; c'est ainsi qu'en moins de quinze jours, trois mariages ont été publiés à Champfromier ; et ce n'est pas fini, il faut bien le croire ; ce sont : M. Chevron Joseph avec Mlle Richerot Julie ; M. Ducret François Pochy avec Mme veuve Humbert ; M. Grénaud Louis avec Mlle Blanc, de Léllex.

A tous ces heureux époux, nous leur souhaitons beaucoup de bonheur.

*Six pupilles de la nation ;
Bal au profit des mutilés ;
Trois mariages en quinze jours !
(19/06/1919)*

Champfromier

Pour les mutilés. — Le bal organisé dimanche dernier par les conscrits de la classe 20, au profit des Mutilés de la guerre de la section de Bellegarde, a produit la somme de 40 francs, qui ont été versés à M. Margueron, le sympathique président de l'Amicale.

Le bal s'est terminé assez tard dans la nuit au milieu d'une nombreuse affluence.

Nos remerciements à tous ces jeunes gens de leur bonne initiative et particulièrement au camarade Lanel qui a bien voulu prêter son concours comme musicien, à cette fête amicale.

Le bal a rapporté 40 francs (26/06/1919)

Champfromier

Apposition d'une plaque. — A l'école des garçons de la Combe-d'Evuaz, dimanche dernier a eu lieu, sous la présidence de M. l'Inspecteur primaire, la pose d'une plaque en l'honneur de l'instituteur Flamier, mort pour la France. La cérémonie a été très impressionnante.

Citation posthume. — Nous apprenons que notre compatriote Martin Marcel, caporal au 23^e d'infanterie, 12^e compagnie, a été, le 9 juin dernier, l'objet d'une citation à l'ordre du régiment :

« Caporal brave et dévoué. A été tué le 8 septembre 1914, à Mondray, dans l'accomplissement de son devoir. »

*Plaque Flamier à Evuaz ;
Citation posthume pour Marcel Martin
(17/07/1919)*

Champfromier

Citation posthume. — Notre compatriote Dujoux Félix-Gustave, classe 1915, a été cité à l'ordre du régiment :

« Dujoux Félix-Gustave, du 21^e bataillon de chasseurs à pied, le 15 septembre 1915, est mort glorieusement pour la France en faisant courageusement son devoir. »

Le jeune Dujoux était titulaire de la croix de guerre.

*Citation posthume pour Félix-Gustave
Dujoux (04/09/1919)*

Champfromier

Le banquet des démobilisés. — Le dimanche 28 septembre, les démobilisés de la commune de Champfromier organisent un banquet qui sera servi par les bons soins de nos deux hôteliers démobilisés, M. Favier Régis et M. Juilland Emile. Ce banquet sera servi dans une des grandes salles des écoles et le menu sera des mieux choisis.

Les démobilisés n'ayant encore pas adhéré à la liste, sont priés de se faire inscrire avant le dimanche 21 courant, chez les deux hôteliers ou au camarade Ducrest Eloi.

A cette occasion, un grand bal sera organisé, avec le concours des gracieuses jeunes filles de la commune.

Le prix du banquet est fixé à 15 fr. apéritif et vin vieux compris.

*Les démobilisés font leur banquet
(25/09/1919)*

Champfromier

Le banquet des Poilus. — La fête organisée dimanche dernier par les démobilisés de la commune, a eu un succès qui a dépassé toutes les espérances des organisateurs.

Le matin, à 9 h. 30, le cortège se forme devant la mairie et drapeau en tête, porté par un de nos glorieux mutilés, M. Vincent Ducret, défile avec un ordre parfait pour se rendre à l'église et au cimetière où de superbes couronnes ont été déposées en l'honneur de nos glorieux soldats tombés pour la défense de notre pays.

A midi, un banquet de près de cent couverts était servi dans la salle des écoles, qui avait été dignement pavoisée pour cette circonstance.

Au dessert, après plusieurs chansons, très bien interprétées par plusieurs de nos démobilisés, une quête

fut faite pour l'achat de la couronne, ainsi que pour les Mutilés de la région de Bellegarde; la quête pour les Mutilés a produit la somme de 75 fr. qui fut adressée à M. Margueron, président de la section.

Le soir, un grand bal réunissait danseurs et danseuses qui s'en sont donné à cœur joie jusqu'à une heure assez avancée de la nuit.

En somme, bonne journée pour tous nos Poilus et jamais fête ne fut célébrée avec une union si parfaite.

Nos félicitations aux dévoués organisateurs ainsi qu'aux jeunes filles qui ont prêté leur concours pour cette belle fête.

Mariage et Collecte. — Au mariage de Mlle Léonie Perrin avec M. Louis Collet, réformé de guerre, une quête faite par Mlle G. Voillat et M. Verchère, fille et garçon d'honneur, au profit de l'Amicale des Mutilés de la région de Bellegarde, a produit la somme de 40 fr.

Vœux de bonheur aux jeunes époux et remerciements aux donateurs et quêteurs.

Succès du banquet des Poilus ; collecte lors d'un mariage (02/10/1919)

Champfromier

Citation. — Notre concitoyen Marius-Louis-Auguste Collet, cavalier de réserve à la 2^e compagnie du 12^e régiment de cuirassiers, a été cité en ces termes par le maréchal Pétain, le 19 octobre dernier, à l'ordre du corps d'armée :

« Excellent fusilier mitrailleur ; a contribué par le feu de son arme à ralentir la

progression de l'ennemi ; grièvement blessé le 29 mai 1918. »

Citation de Marius-Louis-Auguste Collet par le Maréchal Pétain (08/01/1920)

Champfromier

Citation posthume. — Marcel-Joseph Vacelet, soldat au 414^e régiment d'infanterie : « Bon et brave soldat, ayant toujours accompli son devoir. Mort pour la France le 27 mai 1917 à Craonne ».

Cette citation comporte l'attribution de la médaille militaire.

Citation posthume et médaille pour Marcel-Joseph Vacelet (25/03/1920)

Champfromier

Citations et Décorations posthumes. — Nous apprenons que Nicollet Louis-Jean-Antoine, du 333^e régiment d'infanterie, a été l'objet de la citation suivante :

« Très bon soldat, glorieusement tombé le 30 septembre 1916, en amont de Verdun, en accomplissant bravement son devoir ».

Croix de guerre avec étoile de bronze.

Ajoutons que la Médaille militaire lui a été conférée à la suite de la citation ;

2^e La Médaille militaire a été attribuée à la mémoire du chasseur Dujoux Félix-Gustave, du 21^e bataillon de chasseurs à pied :

« Le 15 septembre 1915, est mort glorieusement pour la France en faisant courageusement son devoir. A été cité. »

Générosité. — Une quête au profit du monument des soldats morts pour la Patrie, a été faite à la suite d'une représentation cinématographique. Le produit de cette quête (20 francs), a été remis à M. le Maire.

Nos remerciements à tous.

Nous tenons à remercier M. Delard, le sympathique directeur du Cinéma des frontières de l'Est, de la bonne et saine distraction qu'il nous a procurée. Son répertoire est des plus intéressants ; les sujets de guerre, en particulier, ont eu leur part de succès.

Citations et médailles pour Louis-Jean-Antoine Nicollet ; Médaille pour Félix-Gustave Dujoux ; Séance cinématographique et quête au profit d'un monument des soldats morts pour la Patrie (15/04/1920)

Décoration posthume. — Par arrêté ministériel du 19 octobre 1919, publié au

Journal Officiel du 19 février 1920, la Médaille militaire a été attribuée à la mémoire du soldat Coutier Pierre-Louis-Roland :

« Soldat ayant toujours donné le plus bel exemple du devoir. Mort pour la France, le 1^{er} octobre 1914, au nord de Vic-sur-Aisne. Croix de guerre avec étoile de bronze. »

Médaille posthume pour Pierre-Louis-Roland Coutier (22/04/1920)

Champfromier

Décoration posthume. — La médaille militaire a été conférée à la mémoire du soldat Tournier Laurent-François-Marie du 23^e R. I. « Mort pour la France ».

« Brave soldat, dévoué et énergique, « ayant eu une belle attitude au feu. « Blessé grièvement le 24 juillet 1915, à « la Fontenelle, en se portant courageusement à l'assaut des positions ennemies. « Mort des suites de ses blessures, le 26 « juillet 1915. Croix de guerre avec étoile « d'argent ».

Médaille posthume pour Laurent-François-Marie Tournier (15/07/1920)

Champfromier

Funérailles d'un Poilu. — Le premier des braves poilus de notre commune tombés au champ d'honneur, qui a été ramené du front, est celui de notre compatriote Collet Anselme, de la classe 1905.

Les enfants des écoles accompagnés de leurs maîtres et maîtresses ; la Société de Secours mutuels avec bannière en tête et le drapeau des combattants, porté par un ancien poilu, précédaient le cortège ; pres-

que toute la population avait tenu à assister à cette importante manifestation patriotique.

Puisse cette marque de sympathie adoucir les regrets de la mère éplorée qui pleure ses deux enfants morts pour la France et sa fille décédée pendant cette terrible guerre.

Funérailles d'Anselme Collet (21/04/1921)

Décoration posthume. — La médaille militaire a été attribuée par arrêté ministériel du 9 septembre 1920, à la mémoire du soldat Vuillermoz Louis-Henri, du 327^e régiment d'infanterie, mort pour la France.

« Soldat brave et dévoué au feu. Mort pour la France, le 30 avril 1918, à Royaucourt, croix de guerre avec étoile de bronze. »

Médaille posthume pour Louis-Henri Vuillermoz (12/05/1921)

Médaille militaire. — Par arrêté ministériel du 26 février 1921, la médaille militaire a été concédée à Collet Marius-Louis-Auguste, ex-cavalier à la 2^e compagnie du 12^e régiment de cuirassiers, classe 1916. A été cité à l'ordre du corps d'armée en ces termes :

« Excellent fusilier-mitrailleur, a contribué par le feu de son arme à ralentir la progression de l'ennemi. Blessé grièvement le 29 mai 1918. Croix de guerre avec étoile vermeil ».

Nos félicitations à ce brave pour cette belle récompense.

Médaille pour Marius-Louis-Auguste Collet (02/06/1921)

Champfromier

Funérailles d'un Poilu. — Mercredi 15 juin, avaient lieu à Champfromier, au milieu d'une grande affluence de parents et d'amis, les funérailles d'un de nos jeunes poilus, Coutier Joseph, de la classe 17, mort pour la France en 1918, des suites de ses blessures.

Le cortège s'est formé à la gare du tram ou le corps était arrivé par le train de midi.

En tête, marchaient les enfants des écoles conduits par leurs maîtres et maîtresses, ensuite venaient la Société de secours mutuels dont le défunt faisait partie, avec la bannière et le drapeau des combattants porté par un ancien poilu. Le cercueil disparaissait sous les fleurs et de nombreuses couronnes qui avaient été offertes par les parents et amis du défunt.

Nous adressons à ses parents nos plus éprouvés et auxquels nous adressons nos sincères condoléances.

Funérailles de Joseph Coutier (23/06/1921)

Champfromier

Distinction posthume. — Par décret du 26 novembre 1920, publié au *Journal Officiel* du 24 avril 1921, la médaille militaire et la croix de guerre ont été décernées à la mémoire de M. Flamier Ernest, mort glorieusement pour la France, à Vingré (Aisne), le 29 juillet 1915.

M. Flamier était, en 1914, instituteur dans notre commune (Evaaz), où il a laissé le souvenir d'un maître dévoué et consciencieux.

Distinctions posthumes pour Ernest Flamier (03/11/1921)

Champfromier

Les Suisses ne sont pas des Boches. — Il semble que cette vérité, cet *axiome*, comme on dit en géométrie, n'ait pas besoin d'être démontrés ; feu Lapalisse, qui était d'ailleurs un brave homme en même temps qu'un homme brave, aurait pu en dire autant. Il est cependant des gens assez ignorants pour mettre dans le même sac les uns et les autres. Et on dit les Français le peuple le plus spirituel de la terre.

Evidemment, bien sûr, n'est-ce pas ; mais ils n'ont pas beaucoup de mémoire. Les survivants de l'armée du général Bourbaki, qui se réfugièrent en Suisse pour échapper aux Boches pourront encore dire dans quel triste état ils étaient : à demi-morts de faim et de fatigue, les pieds et les mains gelés, la plupart couverts de vermine, ils trouvèrent sur ce sol hospitalier des cœurs compatissants et généreux, des soins éclairés, un toit fraternel. Est-il besoin de rappeler les services que la Croix-Rouge et le gouvernement suisses ont rendu pendant la dernière guerre à nos blessés et nos prisonniers en Allemagne ? Combien d'entre eux seraient morts sans leur charitable intervention !

Faut-il parler aussi de l'accueil touchant et enthousiaste, des acclamations, des fleurs et des provisions de toutes sortes prodiguées à travers la Suisse à tous ces malheureux au retour du pays des Boches ? C'était pour eux le premier rayon de bonheur et d'espérance après les longs mois de souffrance et de captivité. Ceux-là et leur famille n'ont pas oublié, j'en suis certain.

Quant à ceux qui n'ont vu la guerre que dans le journal, à travers la fumée de leur pipe, ils sont à pardonner. Cette petite histoire pour terminer :

Un Français, naturellement spirituel, demande un jour d'un air ironique à un fils de la libre Helvétie : « Pourriez-vous me dire, monsieur, le nom de l'amiral qui commande la marine suisse ? — Je l'ai oublié, monsieur, répondit le Suisse, mais les soldats qui ont été soignés chez nous doivent s'en souvenir ».

Ce que voulait dire le brave homme, le nom de cet amiral dont la seule évocation fait rire les benêts et les gens à courte mémoire, c'est un nom bien français, ou plutôt un adjectif, mais dont la charge est lourde à supporter ; c'est la reconnaissance.

L. DESVIGNES,
78, Rue Vendôme, Lyon.

Reconnaisances à la Suisse, y compris en souvenir de l'année 1871 où le général Bourbaki était acculé à la frontière Suisse avec son Armée de l'Est (08/12/1921)

Champfromier

Obsèques d'un brave. — Dimanche dernier, ont eu lieu à Champfromier, au milieu d'une affluence considérable, parmi laquelle on remarquait la Société de Secours mutuels avec bannière et le drapeau des combattants en tête, les enfants des écoles avec leurs mères et maitresses, les obsèques de Collet Edouard, soldat au 333^e d'infanterie, mort au champ d'honneur en 1918, et dont le corps vient d'être ramené du front.

Nous présentons à sa famille nos sincères condoléances.

Obsèques d'Edouard Collet (15/12/1921)

Champfromier

Reconnaissance éternelle. — A la suite d'une attribution de 60.000 fr., par le Conseil Municipal de Champfromier, à la Société de Secours Mutuels « La Famille », il avait été décidé en assemblée générale de cette Société, que les anciens combattants, les rescapés de la grande boucherie, seraient exemptés de verser leurs cotisations mensuelles. C'était là un acte de gratitude envers ceux qui ont lutté et souffert pendant quatre ans dans la boue des tranchées, la mort dans le nez, le froid dans le dos. Mais la reconnaissance est un fardeau bien lourd à porter. Tout dernièrement, dans une réunion orageuse, la question était posée de faire payer les poilus comme auparavant. Il y eut d'énergiques protestations, et le garde-champêtre, paraît-il, reçut l'ordre de faire sortir les poilus récalcitrants. Vous entendez bien ! mettre à la porte « ceux qui ont sauvé le monde et la civilisation », « qui ont des droits sur tout et sur tous » les « héros sublimes », enfin, du temps qu'on avait besoin d'eux. Maintenant, changement à vue. Mais aussi ils sont bien embêtants, ces vivants qui *en sont revenus* ; si au moins ils étaient tous morts, on s'en tirerait avec de beaux discours ; et ils ne réclameraient rien, car les morts n'ont plus besoin que de la paix éternelle. Il est très beau de faire des monuments aux morts de la guerre, de parler de leur saignant sacrifice et de reconnaissance éternelle ! mais il me semble, jusqu'à preuve du contraire, qu'il n'est pas nécessaire d'être mort pour avoir fait son devoir.

Et qu'on devrait s'en souvenir sans avoir besoin de tant le répéter.

Je raviendrai sur cette affaire, mais pourquoi le compte-rendu de cette réunion n'a-t-il pas été publié comme d'habitude ? Les absents du pays qui font partie de la Société ont le droit de savoir ce qui se passe et de connaître les décisions d'intérêt général qui peuvent les intéresser.

(A suivre).

L. DESVIGNES, ancien poilu.
Membre participant de la Société.

Les Poilus devront payer comme les autres leur cotisation à « La Famille » (23/03/1922 ; voir au 15/05/1919)

— Le jeudi 23 mars, avaient lieu également à Champfromier, au milieu d'une nombreuse assistance de parents et d'amis, dans laquelle on remarquait particulière-

ment la Société de secours mutuels dont ce brave faisait partie, avec bannière et le drapeau des combattants en tête, les funérailles d'un enfant du pays, Ducret Louis-Humbert, tombé glorieusement pour la France en 1917. A toute la famille, nous adressons nos plus sincères condoléances.

Funérailles de Louis-Humbert Ducret (30/03/1922)

Champfrozier

Inauguration du monument. — Dimanche 13 août, le coquet village de Champfrozier procédera à l'inauguration du superbe monument qu'il a élevé à la mémoire de ses enfants tombés pour la Patrie.

Cette manifestation sera particulièrement imposante, car, par la même occasion, sera inaugurée la plaque commémorative de marbre où sont inscrits les noms de tous les braves tombés au champ d'honneur, et qui fait l'ornement de l'église du village. Un service solennel sera célébré à cette occasion, à 8 heures et demie du matin.

A 10 heures et demie, réception des invités par la municipalité et à 11 heures, inauguration du monument. La société musicale de Saint-Germain-de-Joux, en cette circonstance, prêtera son concours.

A midi, un banquet amical, sous la présidence de M. Eugène Chanal, sénateur de l'Ain, et de M. André Fribourg, député, réunira dans les salles des écoles, aménagées à cette occasion, tous les mobilisés de la commune ainsi que les invités.

Puisse le temps favoriser cette journée mémorable et qui, soyons-en sûrs, restera gravée dans le cœur de tout bon patriote.

*Annnonce de l'inauguration du Monument
aux Morts (03/08/1922)*

---0§0---

Inauguration du Monument aux Morts

13 août 1922

Voir au chapitre spécifique

---0§0---

Champfrozier

Souvenirs de guerre. — Le corps de mon voisin et ancien compagnon d'armes, François Michollet, vient d'être ramené du front pour être inhumé dans le cimetière du pays natal. A cette occasion, qu'il me soit permis de faire appel à ma mémoire et d'évoquer cet épisode déjà lointain :

C'était le 18 janvier 1916 : le 56^e régiment territorial tenait le secteur compris entre le pont d'Aspach et Ammertzwiller, dans les forêts du Langellittenag et du Bukwald. Le deuxième bataillon était en réserve, le premier était à la droite du troisième, et la deuxième compagnie, dont faisait partie Michollet, occupait la fameuse tranchée C bis, en plein champ, en avant du Bukwald. Il faisait un temps doux et brumeux ; une infinie tristesse pesait sur toutes choses ; jamais les bois n'avaient paru si sombres et la plaine si morne et si menaçante ; les mensonges continuels des journaux nous faisaient douter de tout et le découragement, le cafard, comme nous disions là-bas, mettait devant nos yeux comme un voile funèbre. Et nous pensions que nous étions maudits et que jamais nous ne verrions la fin de cette guerre.

Les Boches nous faisaient de la musique à leur façon ; par instants, des lueurs rapides et sanglantes trouaient l'horizon ; puis c'étaient des déchirements prolongés, des miaulements aigres et rageurs, et le fracas épouvantable de l'explosion, comme un wagon de ferraille qui s'écrase contre un rocher. C'est un de ces gros obus qui pénétra sous le misérable abri de la C bis et qui tua une quinzaine d'hommes. Nous fûmes vite au courant de ce qui s'était passé. Le lendemain, à la relève, je me rendis à travers bois à Dieffmaten, avec l'appréhension de trouver mon voisin parmi les morts ; il me suffit d'entr'ouvrir la porte de la petite église et d'y jeter un coup d'œil pour en avoir la certitude ; je fis demi-tour, et je rencontrai, ayant eu la même pensée que moi, F. Tavernier et Jh Ducret, boucher, ex-cuistot de ma demi-section. D'un signe, ils furent renseignés. Et nous retournâmes tous trois vers l'inconnu redoutable du lendemain.

J'adresse ici un souvenir ému à mon camarade d'autrefois, et à la famille mes fraternelles salutations.

L. Desvignes,
ancien poilu du 3^e bat. du 56^e territorial.

*Inhumation de François Michollet
(31/08/1922)*

Champfromier

L'Impôt sur les Revenants.

Je viens enfin de recevoir, en ma qualité de membre participant de la Société de secours mutuels et de retraite « La Famille », de Champfromier, le compte rendu polycopié de la réunion générale... du 26 mars. Ne récriminons pas toujours ; cette communication aurait pu me parvenir un peu plus tôt sans doute ; mais elle aurait tout aussi bien pu tenir

compagnie à la carte d'invitation du banquet de l'inauguration du monument aux Morts qu'on a oublié de mettre à la poste.

Dans cette réunion générale, il a été décidé à l'unanimité : « Que les cotisations seraient augmentées de 6 francs par an, à partir du 1^{er} janvier 1922. Les mobilisés de la guerre, exempts jusqu'à ce jour du paiement de leurs cotisations, subiront cette augmentation ».

Ils seront ainsi au même niveau que les mobilisés de la paix. « La Famille » a fait là un arrangement de famille. Par économie, on a supprimé aussi le paiement des journées de maladie, mais on n'a pas décrété la suppression des maladies, ce qui aurait porté un grave préjudice aux médecins. Et voilà pour les revenants ; ils sont revenus, ces malins bougres, parce qu'ils se sont cachés pendant quatre ans.

Et tout ceci parce que la Société a un excédent de dépenses ; et il y a un excédent de dépenses parce que les cotisations sont restées à 12 francs par an, tout comme si le coût de la vie était au même taux qu'en 1914, et comme si la monnaie de papier avait la même puissance d'achat que la monnaie d'argent d'avant-guerre ; les notes des docteurs et pharmaciens ont suivi la progression générale. Et les hommes de bon sens diront comme moi que 12 francs papier ne représentent pas 4 francs argent de 1914.

On me pardonnera, si on veut, cette juste critique, à laquelle me donne droit mon double titre de sociétaire et d'ancien combattant.

L. Desvignes.

*Le mot de la fin, par L. Desvignes
(L'Avenir Régional, 07/09/1922)*

*Grâce à l'hebdomadaire local
L'Avenir Régional, nous avons le
témoignage que la guerre, pour les familles
éprouvées, ne dura pas que de 1914 à 1918.
En août 1922 le cimetière de Champfromier
recevait encore la dépouille d'un Poilu.
Et tels fils, disparus, que l'on voulait croire
prisonniers, ne reviendront jamais.*

*Pour conclure cette première partie, nous
adressons une reconnaissance posthume,
une de plus, à deux autres poilus, mais dans
un tout autre domaine, celui de
l'information ! On pourrait presque même
décorer ces poilus de la médaille du
journalisme de la face cachée, pour leur
manière de dire leur vérité, non sans
humour... Vous les aurez reconnus, il s'agit
d'Octave Tournier et de Louis Desvignes.*

--=0§0=--

La vie civile à Champfromier

--=0§0=--

Imprudence fatale. — Le jeune Mensuoll, 24 ans, garçon de ferme chez M. Courbe-Grospron, à Champfromier, afin de se préserver du froid, avait aménagé, l'autre soir, dans sa chambre, une marmite remplie de braise incandescente. Cette dernière provoqua un dégagement d'oxyde de carbone qui asphyxia le malheureux et le lendemain on ne trouva qu'un cadavre.

*Mort asphyxié dans sa chambre
(04/02/1915)*

Champfromier

Un Crime à Sous-Roche-d'en-Bas

Mardi de la semaine dernière, les gendarmes de Châtillon-de-Michaille, accompagnés du garde communal et du Dr André, se présentèrent au domicile du sieur Tournier Marius, agriculteur, âgé de 54 ans, dont les voisins n'avaient pas aperçu la femme depuis plusieurs

jours. L'on craignait un malheur, et ce qui donnait créance à cette supposition, c'est que Tournier menaçait quiconque oserait entrer dans sa ferme.

Dès qu'ils pénétrèrent dans la chambre du rez-de-chaussée, les gendarmes aperçurent le cadavre de la femme étendu sur le plancher. La figure n'avait plus de face humaine et le corps portait des plaies multiples. La mort remontait à quelques jours.

Pressé de questions, Tournier finit par avouer être l'auteur du crime.

Pour une soi disant question d'argent, et, probablement, sous l'influence de la boisson, il frappa de coups de bâton sa femme, née Joséphine Bouvier, 58 ans, avec une violence inouïe et l'acheva à coups de sabots; puis, la traînant par les cheveux, il la descendit du 1^{er} étage où s'était passé le drame, jusqu'au rez-de-chaussée et la laissa sur le parquet. Depuis il courut le village, demandant aux uns de l'alcool camphré pour sa femme malade, disant à d'autres que son épouse était partie, et toujours en interdisant l'entrée de sa ferme.

On ne sait si le coupable simule la folie, il ne paraît pas avoir conscience de son acte. Tournier a été conduit samedi à la maison d'arrêt de Nantua.

Crime à Sous-Roche (25/03/1915)

Champfromier

Au pays des cyclamens. — La coquette cité de Champfromier, aux sites si pittoresques, est le pays rêvé des touristes. L'air pur qu'on y respire, à proximité des superbes forêts de sapins dont notre commune peut être fière, fait que chaque année un grand nombre de touristes viennent se retremper un peu parmi nous.

A côté de toutes les beautés dont la nature a doté notre gentille cité, il existe un coin agréable entre tous, situé au fond des gorges sauvages de la Valserine, dominée de chaque côté par des rochers majestueux de plusieurs centaines de mètres de hauteur. Cet Eden charmant est, paraît-il, le coin des cyclamens.

Toutes les années, à pareille époque, nombreux sont les promeneurs qui viennent de très loin cueillir cette fleur préférée entre toutes, voir même en emporter quelques plantes qui iront, l'année suivante, orner leur jardin ou leur parterre.

Nous ne saurions trop recommander aux nombreux touristes des environs de venir faire un tour du côté de l'usine électrique de la Cie B. C., c'est là que se trouve le coin des cyclamens.

Méfais de l'orage. — Au cours des violents orages qui ont sévi tous ces temps derniers dans notre région, de nombreux dommages ont été causés à l'agriculture. Dans la soirée de mercredi dernier, la foudre est tombée à l'usine électrique du B.-C. Grâce au sang-froid des employés de l'usine, tout s'est borné à de simples dégâts matériels, très vite réparés, du reste, par le sympathique et dévoué chef de dépôt, M. Carrier.

Espérons que le soleil, qui semble revenir parmi nous, mettra un terme à tous ces orages et permettra à nos braves cultivateurs de rentrer leurs récoltes qui, quoique assez abondantes cette année, ont quelque peu soufferts des orages de ces temps derniers.

Tourisme floral ; orage (23/08/1915)

Distribution de l'affouage. — Dimanche 17 courant, avait lieu à la Mairie de Champfromier, par M. le percepteur du canton de Bellegarde, le paiement de l'affouage pour 1917.

Comme il arrive chaque année, notre commune avait pris ce jour-là, un peu d'animation. Aussi les pères de familles nombreuses s'en retournèrent tout joyeux en se disant : « Tant plus on en a, tant plus on gagne ». De fait il est vrai que 53 francs par tête, ce n'est pas à dédaigner, et plusieurs de nos compatriotes, mais principalement nos bons montagnards du Collet et de la Combe-d'Evuzaz, touchèrent pour la plupart des sommes assez rondes de 5 à 600 francs.

C'est très encourageant, d'être Champfromierant.

Affouage généreux (21/02/1918)

Funérailles. — Dimanche dernier, à 2 h. 30 du soir, une nombreuse assistance accompagnait à sa dernière demeure M. Ducret Joseph-Lyset, célibataire, âgé de 51 ans, décédé à la suite d'un accident dont il avait été victime quelques jours auparavant.

En tête du cortège marchait la société de secours mutuels dont le défunt faisait partie ; de nombreuses personnes venues de toutes les communes voisines venaient tenu à accompagner M. Ducret Joseph qui était très estimé de tous ceux qui le connaissait.

Le défunt était le frère de notre sympathique adjoint, M. Ducret, marchand de bois. Nous lui adressons, ainsi qu'à toute sa nombreuse famille, nos plus sincères condoléances.

*Décès accidentel de Joseph Ducret-Lyset
(21/03/1918)*

Champfromier

Maraudage. — Une bande de jeunes maraudeurs se livrent depuis quelques temps à la pratique de leur métier, et non seulement ils ne se contentent pas de prendre le fruit, mais encore ils coupent les branches, causant ainsi de graves préjudices aux arbres fruitiers ainsi qu'aux récoltes avoisinantes.

Les parents feront bien de veiller à leur progéniture, sans quoi, si pareil fait se reproduisait, ils seront rendus responsables de ces méfaits et il sera procédé contre eux avec toutes les rigueurs de la loi.

Qu'on se le dise.

Le garde-champêtre.

Vol de fruits sur les arbres (27/06/1918)

Champfromier

Accident mortel. — Nous avons appris avec beaucoup de peine le terrible accident survenu en gare de Virieu-le-Grand à notre compatriote Emile Tournier, conducteur au P.-L.-M., domicilié à Culoz.

Transporté en toute hâte à l'hôpital de Belley il n'a pu survivre à ses blessures.

Nous adressons à sa veuve éplorée, ainsi qu'à sa nombreuse famille de Champfromier nos plus sincères condoléances.

Mort du conducteur du PLM (16/01/1919)

Champfromier

Train supplémentaire. — La Compagnie du chemin de fer d'intérêt local de Bellegarde à Chézery, met au service des voyageurs, tous les dimanches, les jours de fête et jours fériés, un train supplémentaire pendant toute la saison d'été.

Ce train partira de Bellegarde à 13 heures 30 pour arriver à Chézery à 15 heures. Il repartira de Chézery à 17 heures 30 pour arriver à Bellegarde à 18 heures 54.

Double mariage. — Jeudi 24 courant, ont été célébrés à Champfromier, le double mariage de M. Grenard Cyrille et Gustave Nicollet, avec Milles Berthe et Marie Juilland.

Nos meilleurs vœux de bonheur aux jeunes époux.

Tram et double mariage (24/04/1919)

Mouvement de la population pendant le 1^{er} semestre. — Naissances, 7 ; Publications de mariage, 9 ; Mariages, 5 ; Décès, 6 ; Transcriptions de décès, 3.

Education physique. — Au moment où le Sénat vote l'éducation physique obligatoire nous avons le plaisir d'apprendre la création dans notre commune d'une société de tir et d'éducation physique ; les jeunes gens qui désirent en faire partie sont invités à se faire inscrire chez M. Juilland Emile, président.

Création de la Société de Tir (15/07/1920)

Champfromier

La St-Martin. — La vogue annuelle de la St-Martin est définitivement fixée au dimanche 14 courant.

Rien n'a été négligé par le Comité pour donner à cette fête tout l'attrait désirable. Jeunes et vieux ne s'y embêteront pas.

Qu'on en juge :

Bals ou d'infatigables musiciens seront toujours à la disposition des danseurs et danseuses intrépides de la région, avec batailles de confetti.

Balançoires et chevaux de bois avec lesquels on se gardera d'aller dîner.

N'oublions pas les célèbres galettes qui battront cette année le record de la finesse.

Partout bonne chère et bons vins. Inutile de dire que tous les visiteurs seront reçus avec un cordial empressement ; ils emporteront certainement avec le souvenir de nos belles montagnes le regret d'une journée trop vite passée.

Il ne reste plus qu'à désirer le soleil de l'été de la St-Martin.

Le Comité.

Trains supplémentaires pour Chézery et Bellegarde à 23 heures.

Grand concours de tir à 200 mètres avec armes de guerre. Ouverture du tir à 14 heures.

Fête de la St-Martin (11/11/1920)

Résultats du Concours de tir des 27 mars et 3 avril 1921 :

1^{er} Prix : une médaille argent, offerte par le Ministre de la guerre, Ducret Félix, à Champfromier; 2^e, 3^e, 4^e et 5^e prix : médaille de bronze : MM. Julliard Gustave, à Giron; Vuillermoz Robert, à Champfromier; Reygrobellet Louis et Ducret Auguste, à Lysset; 6^e, 7^e et 8^e prix : diplôme d'honneur, Tournier Paul, Genolin Francisque, Pillard Louis.

Concours de tir (21/04/1921)

Champfromier

Nos amis les Anglais. — On vient de fêter ce mois de mai Jeanne d'Arc et Napoléon 1^{er}; la première, contemporaine de la guerre de cent ans, bouta dehors les Anglais et fut brûlée vive par eux et... qui l'on sait. Quant au second, nos amis, encore tout tremblants du retour de l'île d'Elbe et du choc de Waterloo, ne se crurent en sécurité qu'en exilant l'empereur vaincu sur le roc perdu de Ste-Hélène, où il mourut sous l'œil de ses bourreaux, après quelques années de souffrances morales indicibles.

La politique suivie à l'heure actuelle par nos alliés qui rétractent un jour ce qu'ils ont dit la veille nous rappelle le passé et fait paraître grotesque l'engouement exagéré pratiqué pour l'Anglais et... sa langue. On n'entend parler que de foot-ball, de dancing, de footing, de skating, de camping, etc., etc. Le coiffeur est le barber-shoop, l'éclairneur, le boy scout; on n'en finirait plus.

Et quand on saura que footing veut dire marcher; que skating veut dire patiner, on conviendra que nous n'avions nul besoin de ces mots étrangers qui sont prononcés habituellement d'une façon ridicule qui ferait rire le plus flegmatique des fils d'Albion.

Ainsi dancing se prononce à peu près dè-è-nn'cinngu; et le reste à l'avenant. On vient de donner à Lyon une pièce intitulée: Peg... de mon cœur; or, peg veut dire cochon! Est ce assez spirituel et... suggestif?

Pourquoi ne pas mettre le titre *tout* en anglais ou *tout* en français?

La langue française si claire, si harmonieuse, la langue diplomatique enfin est-elle destinée à devenir un sabir, un baragouin en usage chez les nègres? Je ne suis pas un empêcheur de danser en rond et ne critique nullement la pratique des sports; dire par exemple jouer au ballon au lieu de faire du foot-ball n'empêchera pas de donner de grands coups de pied dans le susdit ballon... ou dans les jambes des camarades. On disait autrefois: Laissons l'Allemagne aux Allemands, par extension ne pourrait-on pas dire autant pour l'Angleterre.

Et les Anglais se moqueraient peut-être un peu moins de nous.

L. DESVIGNES.

Déjà du franglais ! (02/06/1921)

Champfromier

Vol audacieux. — Il y a une quinzaine de jours, trois voituriers de Champfromier se présentèrent chez A. Mermet, habitant tout seul la ferme de Buclalou, maison de secours entre Giron et La Pesse, et lui demandèrent un char. Pendant que le vieillard ouvrit la porte de la grange, pour livrer passage au char en question, l'un des voituriers se faufila dans sa chambre et s'empara de deux pièces de 20 francs qui se trouvaient dans un porte-monnaie, enfermé dans le tiroir de la table.

Les circonstances semblent indiquer que les trois voituriers étaient de mèche.

La justice, du reste, va s'en occuper, contentons-nous donc simplement de signaler la chose, sans chercher à savoir ce qu'est devenu cet or.

Mouvement de la population en 1921. — Naissances : 12, mariage 4, décès 22, y compris 4 transcriptions. Excédent de décès 6.

Ce déficit dans les naissances répété pendant une dizaine d'années, représente la perte d'une population équivalant à celle d'un hameau.

Voici, pour servir de comparaison, le mouvement de la population de Champfromier à différents siècles d'intervalle :

En 1821, naissances 35, mariages 3, décès 24.

En 1721, naissances 21, mariages 2, décès 7.

En 1621, naissances 23, mariages (inconnu), décès 9.

Un vol ? (26/01/1922)

Champfromier

Une histoire ridicule. — Il y a quelques semaines, un brave homme de la Combed'Evuaz, s'était plaint de la prétendue disparition de quelques pièces de 20 fr. en or, qu'il avait oublié de verser pour la Défense nationale, et il accusait d'honorables voituriers du pays de lui avoir soustrait son pécule.

Après recherches, les pièces d'or ont tout simplement été retrouvées par la gendarmerie venue pour inquiéter. Elles se trouvaient dans la poche intérieure du porte-monnaie dont il a été parlé.

En somme, beaucoup de bruit pour rien et accusation ridicule.

Non, suite et fin (23/02/1922)

Battue. — Trois des meilleurs nemrods de Champfromier partirent faire une battue au sanglier. Arrivés sur le terrain, l'un des rabatteurs donna l'alerte, et le solitaire tant désiré fut abattu! Mais jugez de la surprise de nos chasseurs, quand ils s'aperçurent que le fameux solitaire n'était autre qu'un superbe blaireau, pesant 12 livres 350. N'empêche qu'il fut fêté toute la soirée. Au cours de celle-ci, une quête fut faite, dont le produit est destiné à faire venir des truffes du Périgord pour amorcer ces sangliers introuvables.

Et la meilleure pour la fin ! (13/04/1922)

COMPLEMENTS au LIVRE D'OR des POILUS de CHAMPFROMIER

On a retenu ici une présentation dans l'ordre alphabétique des 28 poilus dont les noms sont gravés sur le Monument aux Morts de Champfromier (classés par années sur celui-ci), en gardant les mêmes prénoms, pas toujours rigoureux, mais permettant ainsi à chacun de s'y retrouver. Les sources complémentaires au Livre d'Or précédent sont essentiellement celles des registres matricules et des transcriptions de décès, parfois de la presse ou des familles. Sauf mention explicite, toutes les naissances sont à Champfromier. Seuls quelques corps furent transportés pour être inhumés définitivement à Champfromier. Par la loi du 2 juillet 1915, ceux restant sur place ont dû recevoir une sépulture perpétuelle à la charge de la France. Il n'a été reproduit ici qu'un résumé succinct, mais chacun pourra facilement trouver des détails et des compléments puisque les références des sources sont ici précisées. De même, sauf de rares exceptions, n'ont pas été reproduits ici les extraits des journaux de marche des Régiments.

Bornet Joseph (mort en 1916). Joseph-Marcel Bornet, est Mort pour la France (à la date dite du 11 mars 1916, âgé de 33 ans) devant Verdun (Meuse), « *sans avoir pu nous transporter auprès de la personne décédée du décès* ». Acte à Jubécourt 9^e C^{ie}, 153^e RI [Transcription du décès, registre matricule mentionne Côte de Froide Terre, tué à né le 15 janvier 1883 pour signalement, cheveux et front bombé, visage plein, taille 133^e RI en 1905, mais dispensé Rappelé et mobilisé en 1914 il [AD01, 1R0118 (Matricule 1194)]. Pour avoir servi au projet de Livre On remarquera sur le col et au photo, la référence au 133^e RI. morts moins d'un an après lui, 1917. Tous deux âgés sont morts de chagrin après la Le journal de marche de la 153^e RI n'avait pas eu ces états d'âmes. A la date du 11 mars 1916 il mentionnait « Journée calme, dans la soirée, le 153^e est relevé par le 94^e RI (...) » Ne sont cités pour cette journée qu'une dizaine de tués, des blessés, et un seul disparu dans la 9^e C^{ie}, mais ce n'est pas Joseph...



et nous assurer de la réalité (Meuse). Soldat de 2^e classe, acte 6 de 1916]. Par contre son qu'il est mort devant Verdun, l'ennemi. Cultivateur, il était (deuxième de 4 enfants), avec sourcils blonds, yeux bleus, 1,62 m. Il avait été affecté au pour frère sous les drapeaux. avait été affecté au 153^e RI lui, on connaît l'original qui d'Or dans la presse. bas du support en carton de la Les parents de Joseph sont en décembre 1916 et février d'environ 70 ans, on dit qu'ils disparition de ce fils.

Collet André (1918). André-François-Anselme Collet-Burraz (mais le plus souvent dit **Anselme**), frère du suivant, est né le 17 février 1885. Le décès est constaté par un acte fait à Verberie (Oise), ambulance 3/18 : Caporal, 4^e Régiment de Zouaves, 11^e C^{ie}, n^o 470 de Belley, classe 1905, mort à Verberie (le 23 juillet 1918, âgé de 33 ans) des suites de blessures reçues par éclats d'obus. Mort pour la France [Transcription du décès, acte 10 de 1919].

Son registre matricule se contente de signaler qu'il est décédé et que ses services s'arrêtent, évidemment, au 23 juillet 1918. Son signalement est : yeux bleus, taille 1,69 mètres. Il avait été incorporé au 133 RI à compter du 7 octobre 1906, puis avait été renvoyé dans sa disponibilité en septembre 1908, avec un certificat de bonne conduite. Rappelé le 3 août 1914, il passe au 4^e Régiment des Zouaves le 26 juin 1915. Il reçoit une première citation le 31 décembre 1916 « Fusilier mitrailleur plein de courage et de sang-froid dans les journées des 16 et

17 décembre 1916, a par son habileté et son feu précis dispersé des fractions ennemies qui cherchaient à attaquer ». Il est à nouveau cité le 13 novembre 1917 : « Très bon gradé, d'une énergie à toute épreuve, s'est conduit bravement à l'attaque du 23 octobre 1917. Il a été blessé (plaie en région occipitale, par un éclat d'obus) alors qu'il plaçait ses hommes pour l'organisation du terrain conquis (au plateau de Malmaison) ». Il reçoit une troisième citation le 8 avril 1918 : « Bon gradé, brave et énergique, s'est fait remarquer par son entrain, son allant et son mépris du danger, s'est particulièrement distingué au cours des opérations de mars et avril en remplissant avec bravoure et dévouement ses fonctions de caporal ». Il sera encore blessé le 22 juillet 1918 à Vauloy (?) « par éclat d'obus au genou gauche, cuisse droite, membres supérieurs et poitrine » ! [AD01, 1R0125 (Mle 470)].

Sa tombe à Champfromier, où il y est prénommé Anselme, est située à côté de celle de son frère Edouard. La municipalité avait réuni, au fond du cimetière (à gauche), des tombeaux de forme identique pour quatre Morts pour la France (dont trois de 1914/18).

Collet Edouard (1918). Jean-Edouard Collet, né le 27 janvier 1888, est le frère du précédent cité. Soldat au 333^e RI, décédé à Trélou (Aisne), Mort pour la France (le 8 octobre 1918, âgé de 30 ans) [Transcription du décès, acte 6 de 1920 et mention marginale à l'acte 14 de 1918]. Son registre matricule nous donne son signalement : yeux bleus, comme son frère, et à peine plus grand avec 1,72 mètres. Il fut incorporé le 7 octobre 1909 au 9^e Bataillon d'Artillerie à pied, réformé temporairement pour bronchite chronique le 11 juin 1910, réincorporé le 14 juin 1911 au 23 RI, renvoyé en 1911 et enfin rappelé le 1^{er} août 1914 au 133 RI. Il contracte la fièvre typhoïde en 1915 et passe dans divers hôpitaux. Il est blessé à plusieurs reprises et est soigné à Plancoët-Créhen (Côtes du Nord) en 1916. Il est porté disparu le 27 mai 1918 à Dhuizel (Aisne) et présumé prisonnier, puis est reconnu décédé le 6 octobre 1918 à Glageon (Nord), Mort pour la France [AD01, 1R0138 (Mle 506)]. Confusément, il est aussi dit décédé à Trélan (nord) [Reg. des pensions].

Avec cette nouvelle disparition, la veuve Collet, 56 ans, cultivatrice à la grande ferme de Sur les Prés (derrière Monnetier), qui avait déjà perdu son fils aîné en juillet et sa fille en 1917, n'a plus d'homme ni d'enfants, ni personne pour cultiver la terre en ce lieu reculé. Edouard est le dernier des Morts pour la France de Champfromier de cette première guerre mondiale. L'armistice sera signé moins d'un mois plus tard, le 11 novembre 1918. Sa tombe est située au fond du cimetière, à gauche (voir à son frère, ci-dessus).



*Tombes des « Militaires »,
Les frères Collet et François Courbe-Michollet*

Courbe-Michollet François (1916). Il est né le 2 novembre 1872. Ayant effectué son service dès 1893, il avait été renvoyé dans ses foyers en 1896 avec l'habituel certificat de bonne conduite. Il est rappelé le 1^{er} août 1914 et mis au service de garde des voies de communications, puis à l'activité [sic] à partir du 3 octobre 1914. Le signalement de François est : cheveux noirs, yeux gris, taille 1,64 m. [Reg. matricule 1227]. Mort pour la France, décédé à Diefmatten (Haut-Rhin),

soldat 2^e classe, au 56^e RI territorial, n^o 8064, de Monnetier, tué (le 18 janvier 1916, âgé de 43 ans) par explosion d'obus dans un abri [Transcription du décès, acte 4 de 1916]. Son tombeau est l'un des quatre rassemblés au fond du cimetière à gauche. Marié, ses trois enfants, Marie, Marcel et Cécile, seront reconnus Pupilles de la Nation de Champfromier.

Avant la fin du mois qui avait suivi l'inauguration du Monument aux Morts de Champfromier, plus de six ans après son décès, son corps avait été ramené à Champfromier, pour y être inhumé définitivement dans le cimetière. Son ami Louis Desvignes, un habitué des brèves dans l'hebdomadaire local, avait une nouvelle fois pris sa plume pour nous rappeler les tristes circonstances de son décès :

« Souvenirs de guerre. Le corps de mon voisin et ancien compagnon d'armes, François Michollet, vient d'être ramené du front pour être inhumé dans le cimetière du pays natal. A cette occasion, qu'il me soit permis de faire appel à ma mémoire et d'évoquer cet épisode déjà lointain :

C'était le 18 janvier 1916 : Le 56^e régiment territorial tenait le secteur compris entre le pont d'Aspach et Ammertzwiller, dans les forêts du Langellittenag et du Bukwald. Le deuxième bataillon était en réserve, le premier était à la droite du troisième, et la deuxième compagnie, dont faisait partie Michollet, occupait la fameuse tranchée C bis, en plein champ, en avant de Bukwald. Il faisait un temps doux et brumeux : une infinie tristesse pesait sur toutes les choses ; jamais les bois n'avaient paru si sombres et la plaine si morne et si menaçante ; les mensonges continuels des journaux nous faisaient douter de tout et le découragement, le cafard, comme nous disions là-bas, mettait devant nos yeux comme un voile funèbre. Et nous pensions que nous étions maudits et que jamais nous ne verrions la fin de cette guerre.

Les Boches nous faisaient de la musique à leur façon ; par instants, des lueurs rapides et sanglantes trouaient l'horizon ; puis c'étaient des déchirements prolongés, des miaulements aigres et rageurs, et le fracas épouvantable de l'explosion, comme un wagon de ferraille qui s'écrase contre un rocher. C'est un de ces gros obus qui pénétra sous le misérable abri de la C bis et qui tua une quinzaine d'hommes. Nous fûmes vite au courant de ce qui s'était passé. Le lendemain, à la relève, je me rendis à travers bois à Doëffmafen (Diefmatten), avec l'appréhension de trouver mon voisin parmi les morts ; il me suffit d'entrouvrir la porte de la petite église et d'y jeter un coup d'œil pour en avoir la certitude ; je fis demi-tour, et je rencontrai, ayant eu la même pensée que moi, F. Tavernier et Jh. Ducret, boucher, ex-cuistot de ma demi-section. D'un signe, ils furent renseignés. Et nous retournâmes tous trois vers l'inconnu redoutable du lendemain.

J'adresse ici un souvenir ému à mon camarade d'autrefois, et à la famille mes fraternelles salutations. L. Desvignes, ancien poilu du 3^e bat. du 56^e territorial. » [Copie tirée de L'Avenir Régional, 31 août 1922].

Coutier Joseph (1918). Né le 30 septembre 1897. Acte fait à Arvillers (Somme). Chasseur de 2^e classe, 30^e Bataillon de chasseurs, décédé (le 17 août 1918, âgé de 20 ans) au nord-nord-est de Villers-les-Roye (Somme), blessure de guerre, inhumé sur place. Mort pour la France [Transcription du décès, acte 17 de 1918]. Garçon boucher, son signalement était cheveux châtain clair, yeux bleu clair, petit nez rectiligne, visage large, taille 1,60 m. Il fut d'abord incorporé en janvier 1916 au 15^e Bat. de Chasseurs à pied de Besançon, avant de passer au 30^e Bat. en novembre 1916. Il fut tué à l'ennemi devant Roye (Somme) mais l'avis officiel n'en sera établi que le 10 septembre 1918 [Reg. matricule 1110]. Son nom figure sur le tombeau familial au cimetière de Champfromier (à gauche en entrant, le long du mur ouest).

Coutier Pierre (1914). Pierre-Louis-Roland Coutier est Mort pour la France, acte du 1^{er} août 1915. Soldat de 2^e classe au 44^e RI, n^o 6478. Avis inséré : Matricule 6478, recruté à Belley, signalé par avis de pertes du 1^{er} novembre 1914 comme étant disparu le 1^{er} octobre 1914 (âgé de 23 ans), au combat de Vic-sur-Aisne [Transcription du décès, acte 12 de 1914]. Né le 19 février 1891,

fils unique, palefrenier à Marseille (26, Grand chemin de Toulon), il avait les cheveux châtain clair, des yeux bleus, une taille de 1,71 m. et un faible niveau d'instruction [Reg. matricule 918].

Ducret Constant (1915). Jules-Marie-Constant Ducret (de la branche Sergent, marié à Lucie Tournier depuis le 7 juin 1913) avait été incorporé au 44^e RI le 9 octobre 1907. Caporal, il est renvoyé dans sa disponibilité le 25 septembre 1909, avec certificat de bonne conduite. Rappelé le 1^{er} août 1914, il est décédé à l'Hôpital mixte de Gray (70100, à l'est de Dijon) le 4 septembre 1915, suite de blessures de guerre (L'acte de décès n'a pas été transcrit à Champfromier). Mort pour la France. Cheveux et sourcils châtain, yeux gris bleu, taille 1,67 m, Constant était né le 12 décembre 1886 (deuxième et fils aîné d'une fratrie de 4 enfants) [Reg. matricule n° 972 ; AD01, 1R0130]. Il est inhumé au cimetière de Champfromier (à gauche, le long du mur ouest), où il repose avec sa famille (mention Mort pour la France, le 4 septembre 1915, dans sa 29^e année). Sa fille Marie, sera l'une des six enfants Pupilles de la Nation. Son frère Louis sera décoré de la Médaille Militaire [Avenir Régional du 6 juin 1918].

Ducret François (1918). François-Jean-Marie Ducret avait été ajourné pour faiblesse en 1901 et 1902, exempté en 1903 pour adénite chronique cervicale. Il est toutefois rappelé en vertu du décret de la mobilisation générale, et arrive au corps le 24 mai 1917. Tué à l'ennemi, Mort pour la France. Cheveux et sourcils blonds, yeux bleus, taille 1,66 m, il était né le 25 mai 1880 (ainé des fils d'une fratrie de quatre enfants) [Reg. matricule 1201]. Acte de décès fait à Mourmelon-le-Petit (Marne). Soldat de 2^e Classe, 53^e RI, 2^e C^{ie}, n° 1201 de Belley. Mort au combat de Nauroy [Beine-Nauroy, Marne], tué à l'ennemi sur le champ de bataille (le 15 juillet 1918, âgé de 38 ans), Mort pour la France [Transcription du décès, acte 18 de 1918].

Ducret Humbert-Louis (1917). Louis-Jean-Roland Ducret (de la branche Humbert) fut incorporé au 4^e RI à compter du 6 octobre 1909. Il est renvoyé en disponibilité en 1911, avec un certificat de bonne conduite. Il est rappelé le 1^{er} août 1914, au 262^e Régiment d'Artillerie. Il est décédé le 23 mai 1917 (âgé de 29 ans) à l'ambulance 615, « Blessures de guerre », Mort pour la France. Né le 9 juillet 1888, charpentier-menuisier, son signalement était : cheveux et sourcils châtain, yeux bleus, taille 1,65 m [Reg. matricule n° 536. AD01, 1R0138]. L'acte de décès indique un lieu : Mort pour la France à Ste-Menehould (Marne), suite de blessures de guerre. Deuxième canonnier conducteur au 262^e RA, 21^e Batterie, n° 536 de Belley, classe 1908 [Transcription du décès, acte 15 de 1917].

Ducret Martin-Louis (1916). C'est pour éviter la confusion entre les deux Louis Ducret qu'il eut pour prénom « Martin-Louis » gravé sur le monument. Il est en fait **Antonin (Antoine)-Louis-Eugène Ducret-Bute** (fils cadet, né le 23 août 1884), incorporé au 42^e RI le 9 octobre 1907, et renvoyé à ses foyers en 1908, avec certificat de bonne conduite. Rappelé lors de la mobilisation générale du 1^{er} août 1914, tué à l'ennemi le 13 septembre 1916 au combat de la Somme, il avait au préalable, et jusqu'à ce jour, effectué des campagnes contre l'Allemagne [Registre Matricule n° 1149. AD01, 1R0123 (Ce registre matricule ne porte pas la mention de Mort pour la France !)]. Mais par ailleurs, ce même Antonin-Louis-Eugène Ducret est bien dit Mort pour la France le 13 septembre 1916 (âgé de 32 ans), tué à l'ennemi, au combat de la Somme, commune de Bouchavesnes (Somme), par acte du 24 mars 1917 [Mémoire des Hommes], mention « *En raison des circonstances de guerre, la constatation de la réalité du décès n'a pu être faite par nos soins* ». Acte de Sainte-Menehould (Marne). Soldat de 2^e classe, 3^e C^{ie} de Mitrailleuses du 133^e RI, n° 017619. [Transcription du décès, acte 7 de 1917]. Bien que ne figurant pas dans la liste des disparus de la plaque de l'église, son corps n'aurait donc pas été retrouvé.

Dujoux Gustave (1915). Frère du suivant, Félix-Gustave-Calixte Dujoux est Mort pour la France (le 15 septembre 1915, âgé de 20 ans) à Bruay [Bruay-la-Buissière (62)], des suites de plaie pénétrante de l'abdomen par éclat d'obus (laparotomie), soldat de 2^e classe, 21^e Bat. Mention de Chasseurs, 1^{ère} C^{ie}, n° 111 de Belley [Transcription du décès, acte 20 de 1915]. Cheveux noirs, yeux châtain clair, petit nez rectiligne, taille 1,56 m, il était né le 25 mai 1895 (troisième d'une fratrie de 4 fils) et avait été affecté au 15^e Bat. de Chasseurs à pied à Besançon (en décembre 1914), avant de rejoindre le 21^e Bat. à Langres (en mai 1915) [Reg. matricule n° 111].

Dujoux Joseph (1915). Frère du précédent, Claudius Joseph Dujoux, soldat au 42^e RI, disparu à Quennevières [Tracy-le-Mont (60)] (à la date dite du 16 juin 1915, âgé de 22 ans), est Mort pour la France [Transcription du décès, acte 2 de 1915 et 2 de 1921]. Cheveux châtain foncé, yeux châtain clair, nez rave petit, taille 1,62 m, manœuvre, il était né le 12 juin 1893 (deuxième d'une fratrie de 4 fils). Incorporé au 44^e RI à Montbéliard (novembre 1913), puis passé au 42^e RI, dans sa fiche matricule, sa mort apparaît bien plus confuse... « *disparu le 7 septembre 1914 à Bouillancy (avis officiel) – présumé inhumé – (...) avis de disparition en date du 4 décembre 1915 – Décès fixé au 16 juin 1915 par jugement déclaratif (...)* » [Reg. matricule n° 998]. Cette famille Dujoux fut durement éprouvée. Outre la perte des deux frères Joseph et Gustave en juin et septembre 1915, leur frère Marius (qui demeurait déjà à Paris) perdait l'œil droit en juillet de la même année 1915, pendant un exercice de grenade. Des quatre frères, seul Alfred s'en est sorti vivant sans séquelles. Leur père, sabotier à Monnetier-le-Bas, était mort fin 1913.

Genolin Léon (1918). François Marius Léon Genolin, soldat au 333^e RI, est décédé à l'ambulance d'Athies et fut inhumé au cimetière de Chambry (Aisne), Mort pour la France [Transcription du décès, acte 15 de 1921, et mentions marginales à l'acte 7 de 1916 et au 11 de 1918]. Né le 16 janvier 1886, cheveux et sourcils bruns, yeux gris-bleu, taille 1,62 m, il fut incorporé au 44^e RI en 1907 et renvoyé avec certificat de bonne conduite. Il est rappelé en août 1914. Sa fiche matricule précise son décès : « *disparu le 27 mai 1918 (âgé de 32 ans), décédé le 2 juin 1918 à l'ambulance de Athies-sous-Laon et inhumé au cimetière de Chambry (Aisne)* » [Reg. matricule n° 920]. Contradictoirement, Léon fait partie des quatre poilus de la liste dite des disparus, sur la plaque des Morts pour la France se trouvant dans l'église de Champfromier.

Grenard Séraphin (1915). Séraphin-André Grenard eut son acte de décès rédigé à Sains-en-Gohelle (62), soldat de 2^e classe, 9^e C^{ie}, 158^e RI, décédé devant Souchez (Pas de Calais), tué à l'ennemi sur le champ de bataille (le 6 juillet 1915, âgé de 30 ans), Mort pour la France [Transcription du décès, acte 19 de 1915]. Cheveux et sourcils châtain, yeux bleus, front découvert, nez pointu, taille 1,59 m, il était né le 5 octobre 1885 (avant-dernier d'une fratrie de 7 enfants). Incorporé au 133^e RI en octobre 1907, il avait été réformé pour faiblesse générale et ichtyose généralisée en mars 1909, avec certificat de bonne conduite. Il est rappelé en février 1915 (au 158^e RI) et meurt pour la France en juillet de la même année [Reg. matricule n° 524].

Humbert François (1915). Elie-François Humbert, né le 1^{er} janvier 1880 à Montanges, est recensé patron forgeron à la Caserne (Rue des Burgondes) de Champfromier en 1911 (arrivé en 1906, époux de Joséphine Coutier). L'Acte à Raon-l'Etape (Vosges) le déclare soldat de 2^e classe au 133^e RI, n° 011186, domicilié en dernier lieu à Montanges – mais avec un rectificatif mentionnant bien Champfromier en fin de transcription –, et parents de Montanges. Mort pour la France (le 8 juillet 1915, âgé de 36 ans) à La Fontanelle, commune du Ban de Sapt (Vosges) [Transcription du décès, acte 13 de 1916]. Cheveux et sourcils blonds, yeux bleus, taille 1,73 m, dispensé pour frère sous les drapeaux, il est affecté au 133^e RI en novembre 1902 et renvoyé avec certificat de bonne conduite. Il est rappelé en août 1914 et meurt l'année suivante [Reg. matricule n° 1188]. Le journal de marche du 133^e RI, relate en détail les faits jour par jour. Pour cette journée du 8 juillet 1915, le compte rendu se termine par le bilan « 90 soldats tués et 225 blessés » (en plus des trois officiers tués. François (photo ci-contre) avait deux filles jumelles, Marie et Félicie. Elles seront reconnues Pupilles de la Nation.

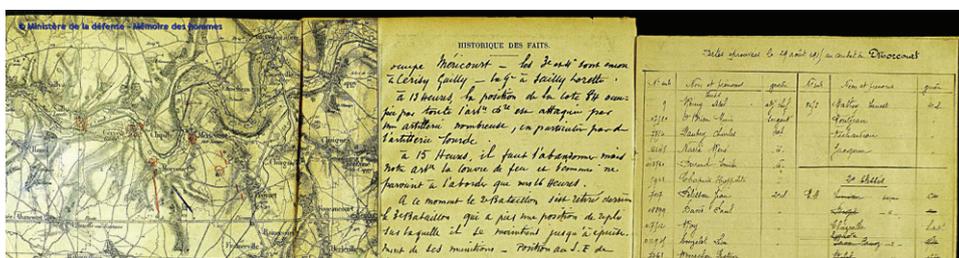


Martin Marcel (1914). Marcel-César-Fernand Martin fera l'objet de deux transcriptions de décès, la première, erronée, en 1914, la seconde, corrigée cinq ans plus tard, en 1919. Première transcription : Mort pour la France, acte du 1^{er} août 1915. Caporal 12^e C^{ie}, recrutement de Belley, Matricule 931, Classe 1912, Matricule 7332 au corps. Signalé sur un Etat des pertes comme décédé le 8 septembre 1914 (âgé de 22 ans), tué à l'ennemi. Au bas une mention signale que l'acte ci-dessus doit être comme sans valeur, voir le décès n° 1 de 1919 [Transcription du décès, acte 11 de 1914]. Seconde transcription : soldat 23^e RI (de Salins), tué à l'ennemi au Col des Journaux

(La Voivre, Vosges), « En raison des circonstances de guerre, la constatation de la réalité du décès n'a pu être faite par nos soins ». Le défunt était caporal et non soldat, célibataire, et le prénom complet de sa mère est Marie Françoise Alice [Transcription du décès, acte 1 de 1919]. Né le 24 février 1892, cheveux châtain clair, yeux marron clair, front haut vertical, gros nez rectiligne, taille 1,64 m, il est affecté au 23^e RI de Salins, en octobre 1913. Dans sa fiche matricule, il est dit nommé caporal le 1^{er} mai 1914, « tué à l'ennemi le 8 septembre 1914 au Col des Journaux (Vosges) » (3^e mort pour la France de Champfromier) [Reg. matricule n° 931].

Mermet Félix (1914). Louis-Henri-Félix Mermet, soldat de 2^e classe, 44^e RI, n° 6718, est décédé à Morcourt (Somme), tué à l'ennemi (le 30 août 1914, âgé de 21 ans), inhumé au même lieu, Mort pour la France [Transcription du décès, acte 7 de 1920, mention du 1^{er} août 1915 et acte 4 de 1914 à Evuaz]. Menuisier résidant à La Pesse, né le 25 mars 1893, son signalement est : cheveux noirs, yeux orangés verdâtres [sic], nez rectiligne sinueux [sic], taille 1,61 m. Sachant tout juste lire et écrire, il s'engage comme volontaire pour 3 ans à la mairie de Bourg, le 23 juillet 1913, et est affecté au 144^e RI de Lons-le-Saunier. Sa fiche précise qu'il fut tué à l'ennemi au combat de Morcourt-Proyart [Reg. matricule n° 1029]. Il est le premier mort de Champfromier, et c'est à ce titre qu'il est placé en premier sur les plaques du Monument aux morts. Il n'est toutefois pas le dernier, loin s'en faut : le lendemain c'est Arthur Pillard qui donne sa vie à la France. Les mobilisations n'avaient commencé que depuis moins d'un mois.

Le journal de marche, d'ordinaire très précis, ne relate que globalement les faits, pour ce 44^e RI, du 27 au 31 août 1914. Le 27 août il mentionne « Ordre de quitter l'Alsace pour Belfort, afin d'être transporté sur un autre théâtre d'opérations ». Le 28 août « Le régiment, après 37 heures de chemin de fer, est débarqué à Guillaucourt, dans la Somme. Il cantonne sur les bords de la rivière à Méricourt (sur Somme), Cerisy-Gailly et Saily-Lorette ». Les 29 et 30 août « Combat de Morcourt-Proyart. L'armée qui a passé la Somme à Péronne marche sur Amiens ; la division se met en travers de sa marche, le 44^e à la gauche sur la rive gauche de la Somme. Après avoir combattu toute la journée, le régiment se retire sur Pierrepont. Le 3^e Bataillon, qui a été engagé toute la journée près de la Cote 84 et près de Morcourt se retire à la nuit après avoir épuisé toutes ses munitions. Privé de tous renseignements et sans ordre il se retire sur Démuin et Domart-sur-la Luce. Il apprend en ce point la direction suivie par le corps d'armée et rejoint Pierrepont à 2h45 de l'après-midi ». Le 31 août « A 3 heures, la division marche vers le sud, entreprenant une marche qui sera bien pénible ». Il n'y a aucune allusion à des pertes humaines, mais une mention marginale renvoie à une autre page, en fin du registre. Là on retrouve quelques précisions sur la bataille, une carte des lieux, et la liste des « pertes éprouvées le 29 août 1915, au combat de Morcourt », une liste interminable de noms sur six pages et deux colonnes, terminée par un récapitulatif, 562 hommes (266 blessés, seulement 30 tués mais aussi 266 disparus...) : Louis Mermet, Matricule 6718 est de la liste. Camille Ducret, on l'a vu, a eu la chance de s'en sortir indemne.



Complément au journal de marche du 44^e RI, avec plan, résumé et liste des pertes...

Nicollet Joseph (1918). Marius-Joseph-Gustave Nicollet, est donné pour disparu le 16 juillet 1918, présumé décédé, à la date du 16 juillet 1918 par jugement du tribunal de Nantua du 22 décembre 1921. Blessé au secteur de Corcy [Aisne] le 16 juillet 1918. Cité à l'ordre du régiment n° 70, grenadier plein de sang froid qui a fait preuve d'un bel entrain au cours de l'attaque du 25 novembre 1917 en nettoyant des abris fortement occupés et en capturant plusieurs prisonniers. Cité à l'ordre du Régiment N° 40, soldat consciencieux et dévoué, s'est

particulièrement distingué au cours de l'exécution d'un coup de main le 20 février 1918. A été blessé. Croix de guerre, 2 étoiles de bronze. Né en février 1896 (quatrième d'une fratrie de 5 enfants), son signalement donnait son profil : cheveux châtain, yeux bleu clair, front moyen fuyant, nez rectiligne gros, visage rond, taille 1,73 m [Reg. matricule 226]. Soldat au 168^e RI, décédé (le 16 juillet 1918, âgé de 22 ans) au secteur de Corcy, Mort pour la France [Transcription du décès, acte 21 de 1921 et mention marginale de l'acte 12 de 1918]. Provisoirement enterré à Louatre (Vallée-Gros-Chêne), son corps sera exhumé pour trouver place au cimetière d'Artennes, près de Soissons (Tombe 857D) [Champfromier, Les moissons de la mémoire, p. 148]. De même que Léon Genolin, il est classé dans la liste dite des quatre poilus disparus sur la plaque des Morts pour la France de l'église de Champfromier.

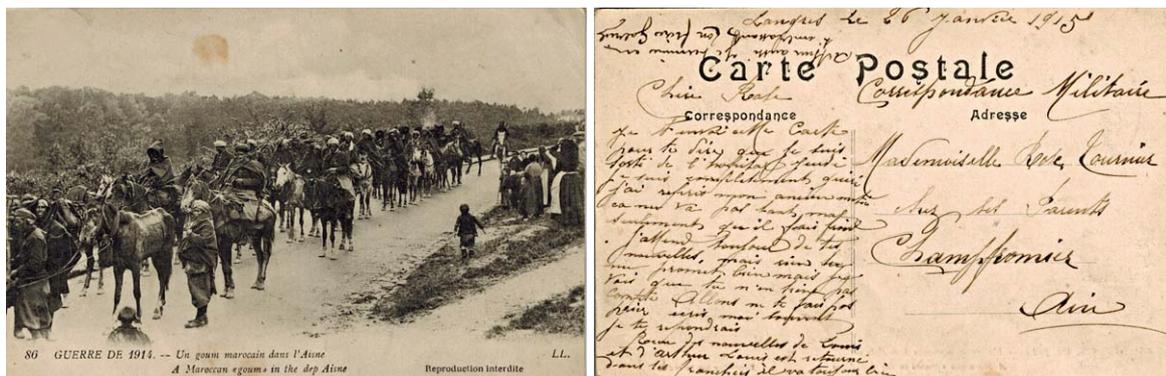
Nicollet Louis (1916). Louis-Jean-Antoine Nicollet, soldat de 2^e classe, 133^e RI, 21^e C^{ie}, n^o 833 de Belley, classe 1905, est Mort pour la France (le 30 septembre 1916, âgé de 31 ans) à Landrecourt [Meuse], ambulance 4/54, par suite de blessures reçues sur le champ de bataille [Transcription du décès, acte 4 de 1918]. Fils cadet né le 30 octobre 1885, son profil est connu : cheveux et sourcils bruns, yeux châtain, front découvert, nez gros, menton pointu, taille 1,72 m. Il avait été affecté au 133^e RI en octobre 1906 et avait obtenu un certificat de bonne conduite en septembre 1908 pour son retour dans les foyers. Il est rappelé en août 1914 [Reg. matricule 533].

Perrin Calixte (1916). Gilbert-Calixte Perrin, né le 13 décembre 1895 au village voisin de Montanges, est recensé en 1911 avec son père à Sous-Balme, lieu-dit de Champfromier, tous deux étant cultivateurs. Soldat au 97^e RI, il est décédé à Barleux (Somme), Mort pour la France [Transcription du décès, acte 2 de 1919 et mention marginale à l'acte 11 de 1916]. Yeux bleu clair, taille 1,57 (rectifiée 1,59 !), il avait été ajourné à un an pour faiblesse, mais fut incorporé le 8 septembre 1815 et perdit la vie, « tué à l'ennemi, entre les 3 et 6 septembre 1916 à Barleux » [Reg. matricule 145].

Pillard Arthur (1914). Arthur-Claudius Pillard, soldat au 333^e RI, est décédé (le 31 août 1914, âgé de 28 ans) à Gerbeviller (Meurthe et Moselle), Mort pour la France [Transcription du décès, acte 8 de 1920]. Né le 22 août 1886 (troisième d'une fratrie de 5 enfants), cultivateur demeurant à St-Martin du Fresne, il avait les cheveux et sourcils noirs, ainsi que les yeux noirs, taille 1,60 m, il avait été incorporé au 42^e RI en octobre 1907, renvoyé en disponibilité en 1909, avec certificat de bonne conduite. Rappelé et mobilisé, il arrivait le 3 août 1914 et était mort à la fin du mois. Son décès a été « fixé au 31 août 1914 », jour de sa disparition à Gerbeviller, par jugement du Tribunal civil de Nantua, du 27 mai 1920 [Reg. matricule 954].

Tournier Gabriel (1916). Jean-Marie-Joseph-Gabriel Tournier-Grosjean, facteur de Champfromier, en tant que fils aîné de 8 enfants, avait été dispensé de service (mais néanmoins affecté en 1904 au 5^e bataillon de Chasseurs à pied). Il est toutefois mobilisé le 1^{er} août 1914 et est affecté au 3^e Bat. de Chasseurs à pied, mais décède de maladie le 18 mai 1916 (âgé de 33 ans) à l'hôpital mixte de Langres (Haute Marne). Mort pour la France. Né le 5 avril 1883, il avait les cheveux et sourcils châtain, un grand nez, une taille de 1,57 m [Reg. matricule 1226 ; Transcription du décès, acte 10 de 1916].

Le 26 janvier 1915, il adresse depuis Langres une carte écrite à l'encre (et non au crayon à papier, le plus souvent en usage) à Mademoiselle Rose Tournier (sa sœur), demeurant chez ses parents à Champfromier, Ain. Comme tant d'autres, il attend impatiemment que le bourgmestre lui apporte une lettre : « *Chère Rose, Je t'envoie cette carte pour te dire que je suis sorti de l'hôpital jeudi. Je suis complètement guéri. J'ai repris mon ancien métier, ça ne va pas tant mal, simplement qu'il fait froid. J'attends toujours de tes nouvelles, mais rien, tu me promets bien, mais je vois que tu n'en tiens pas compte. Allons, ne te fais pas prier, écris moi souvent, je te répondrai. Reçu, des nouvelles de Louis et d'Artur (ses frères). Louis est retourné dans les tranchées, il va toujours bien. Arthur aussi. Je termine en t'embrassant. Ton frère, Gabriel.* ».



Un an plus tard, le moral est bas, pour tout le monde. Une Marie, de Giron, lui adresse une carte datée du 12 novembre 1915 « Si nous voyions se terminer cette maudite guerre, peut-être reprendrions-nous courage, sans pour cela nous réjouir. Enfin, espérons. J'espère bien aussi que tu vas bien mieux depuis ta dernière carte. Je me trouvais à Champfromier lorsque tu écrivais de t'envoyer du chocolat et de l'argent. Sans doute ils t'auront envoyé un petit mandat auquel j'ai coopéré bien faiblement. Mais je t'en prie ne m'adresse pas de remerciements puisque cela n'en vaut pas la peine » [CP, coll. privée]. Les frères Gabriel et Louis Tournier-Grosjean sont tous deux Morts pour la France.

Tournier Jean-Marie (1915). Né le 23 mai 1871, il est décédé le 9 juillet 1915 (âgé de 44 ans) à l'hospice de Belley (Ain), soldat de 2^e classe au 56^e RI, 152^e C^{ie}, n° 6894. Mort pour la France [Transcription du décès, registre 1913/22]. Surnommé Pérency (Tournier-Pérency), il était né le 23 mai 1871, avait les cheveux, sourcils et yeux noirs, le front étroit, le nez large, une taille de 1,73 m. Le conseil de révision l'avait affecté aux services auxiliaires, pour « orteils en marteau ». Mais après la mobilisation générale, il arrive au corps le jour même de sa convocation, 15 mars 1915, et décède en juillet après avoir été affecté dans la réserve au 56^e Territorial d'Infanterie [Reg. matricule 1024].

Tournier Laurent (1915). Laurent-François-Marie Tournier, soldat au 23^e RI, 7^e C^{ie}, classe 1912, n° 961 de Belley, matricule 6942, est décédé à l'hôpital militaire St-Charles à St-Dié [Vosges] le 26 juillet 1915 (âgé de 23 ans), Mort pour la France [Transcription du décès, acte 12 de 1915]. Séminariste, il avait été tonsuré le 6 juillet 1913. Dès le mois d'août suivant son décès, la paroisse de Champfromier avait célébré sa mémoire par un service solennel [Histoire de Champfromier, page 250].

Une correspondance privée sur une carte postale (datée du 14 août 1915), évoque cette disparition « Vous avez su, sans doute, que le jeune séminariste Laurent Tournier, avait été tué d'un éclat d'obus à la fin juillet. C'est bien regrettable car il aurait pu faire beaucoup de bien plus tard. Les prêtres vont être si rares ! Ce jeune abbé paraissait si bon, si pieux, si modeste ; le bon Dieu a jugé sa carrière assez longue et lui a certainement accordé la récompense céleste. Mais les pauvres parents... » [CP, coll. privée].

Sa fiche matricule indique qu'il est né le 10 août 1893 [lire : 1892] et qu'il est alors étudiant ecclésiastique, résidant à Belley, Institut St-Anthelme. Son signalement est celui d'un homme de cheveux et yeux châtain clair, de front haut fuyant et de nez petit et rectiligne, de taille 1,75 m. Il est affecté au 23^e RI à Bourg en octobre 1913. Blessé au combat de la Fontenelle (plaie pénétrante de l'hémi-thorax droit par éclat d'obus), il est évacué le 24 juillet 1915 et décède à l'hôpital St-Charles, des suites de ses blessures de guerre. Mort pour la France [Reg. matricule 961].

Le recensement des sépultures le donne pour inhumé à St-Dié des Vosges, Nécropole Nationale « Les Tiges », tombe individuelle A 247, mais avec une date de naissance fautive, celle du 10 avril 1892 (au lieu du 10 août 1893) : confusion d'homme ou seulement de date ?

Une certitude est toutefois que son nom est gravé au tombeau familial Tournier du cimetière de Champfromier (mur de droite en entrant).



Tournier Louis (1916). Louis-Marie-Félix Tournier-Grosjean avait été incorporé au 42^e RI en 1907, et renvoyé en disponibilité en 1909, avec certificat de bonne conduite. Rappelé à la mobilisation générale du 1^{er} août 1914. Soldat au 333^e RI, disparu et « décès fixé » au 24 octobre 1916, âgé de 30 ans, devant Verdun (Meuse), Mort pour la France. Louis était né le 26 juillet 1886, et avait pour signalement militaire : cheveux et sourcils bruns, yeux bleus, nez long et petit, taille 1,59 m [Reg. matricule 951 et Transcription du décès, acte 13 de 1921 et mention marginale à l'acte 12 de 1916].

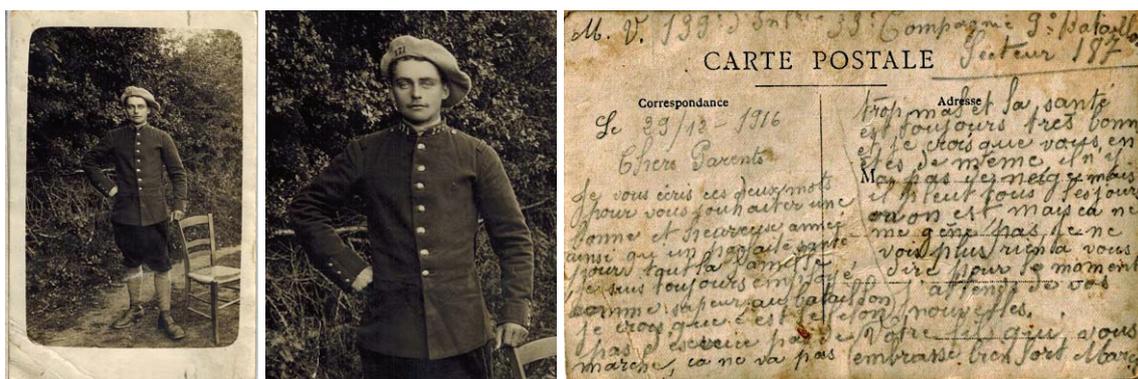
Malade et en convalescence à Champfromier, il avait reçu une carte postale de ses amis poilus, où pointait une petite jalousie amicale de ne pas bénéficier du même repos : « *Bien cher camarade, je viens d'apprendre que tu es encore au pays, je te félicite d'avoir pu décrocher une prolongation, moi je ne peux pas en faire autant. Enfin, tu as toujours passé les grands froids chez toi, tandis que moi je me souffle les doigts. Je t'envoie ci-contre (photo du recto de la carte postale) un échantillon de mon escouade, elle n'est pas très bien réussie mais ça ne fait rien. Je pense que tu t'es amusé de ton mieux avec les petites !!! Tu me diras ça quand tu me répondras. Bien le bonjour chez toi ; en attendant de tes nouvelles, je te serre cordialement la main. 204 (RI ?) demain matin* ». Portant un cachet de photographie du Boudiou à Epinal, la carte est signée Ducret, avec une initiale semblant être un c, peut-être la signature de Claude Ducret de Champfromier, comme lui né en 1878.

Une autre carte postale, sans texte au verso, nous le montre photographié entre deux autres poilus. Les frères Gabriel et Louis Tournier-Grosjean sont tous deux Morts pour la France.



Au milieu des trois poilus, et en agrandissement, Louis Tournier, disparu à Verdun [CP, coll. privée]

Vacelet Marcel (1917). Marcel-Joseph Vacelet, né (le 11 octobre 1897) à Chaux-des-Prés (Jura), avait été recensé (âgé de 14 ans) demeurant à Champfromier le Bas (maison Plantaz), avec son père Edmond, ouvrier scieur chez Ducret Cyrille, et toute sa famille, en 1911. Son décès est attesté par un acte rédigé à Barlieux-les-Fismes (Aisne), soldat de 2^e classe, 9^e C^{ie}, 414^e RI, n° 1876 de Belley. Décédé à la tranchée Von Hauser, secteur de Craonne, tué à l'ennemi (le 27 mai 1917, âgé de 20 ans), Mort pour la France. « En raison des circonstances, il ne nous a pas été permis de nous rendre auprès du décédé » [Transcription du décès, acte 17 de 1917]. Son profil nous est connu par une carte postale à son portrait, la dernière qu'il adressa à ses parents, écrite le 29 décembre 1916. Alors au 139^e RI, 33^e C^{ie} 9^e Bat., secteur 187, il souhaitait la bonne année à ses parents, heureux de son sort « toujours employé comme sapeur au bataillon, je crois que c'est le filon, pas d'exercice, pas de marche ». Il mourrait 5 mois plus tard. Son corps n'ayant pas été retrouvé (ou identifié), il n'est pas revenu dans son pays. Une simple mention rappelle son souvenir sur une ancienne tombe familiale au cimetière de Bellegarde-sur-Valserine.



Vuillermoz Céleste (1914). Joseph-Céleste Vuillermoz. Mort pour la France (le 30 septembre 1914, âgé de 33 ans). Acte de l'hôpital militaire de Lunéville (54). Soldat au 133^e RI, 28^e C^{ie}, entré et décédé ce jour à l'hôpital [Transcription du décès, registre 1913/22]. Né le 8 juillet 1881 (aîné de 3 frères), son profil physique est celui d'un homme aux cheveux et yeux bruns, taille 1,74 m. Bon pour le service, il en est toutefois dispensé comme soutien de famille mais affecté au 133^e RI (novembre 1902). Il est rappelé et mobilisé en 1914 et arrive le 12 août, mais décède dès le 30 septembre (4^e mort pour la France de Champfromier) [Reg. matricule 1209]

Vuillermoz Louis (1918). Louis-Henri Vuillermoz eut son acte (de décès) rédigé à Maignelay (Oise). Soldat de 2^e classe, 327^e RI, 19^e C^{ie}, n° 1227 de Belley, il est décédé (le 30 avril 1918, âgé de 35 ans) à Royaucourt (Oise), côté ouest, tué à l'ennemi par éclat d'obus, Mort pour la France [Transcription du décès, acte 13 de 1918]. Né le 12 avril 1883, il était blond aux yeux bleus, front découvert, nez gros et taille de 1,66 m. Bon pour le service, il est affecté au 133^e RI dès novembre 1904 et sera renvoyé en disponibilité en juillet 1907. Il est rappelé et mobilisé en 1914 et passe dans divers régiments d'infanterie. Il est tué à l'ennemi à Royaucourt. Il fut inhumé au cimetière militaire de Dompierre puis transféré au Cimetière National de Dompierre, près de Clermont (Oise), tombe n° 388 [Reg. matricule 1227].

Complément à Evuaz aux 28 Morts pour la France du Monument aux Morts de Champfromier

Bien que n'étant ni né ni ayant eu ses 20 ans à Champfromier, les habitants de la Combe d'Evuaz, furent émus par la disparition de leur instituteur, Albert Flamier, qui demeurait à la Combe d'Evuaz lors de sa mobilisation. Par sa fonction et son implication auprès de la population locale, sa disparition laissa une profonde tristesse.

M. Flamier, natif de Viry (Jura), né le 7 mai 1893, était arrivé depuis peu à son poste de la Combe d'Evuaz lorsqu'il fut mobilisé. Mort pour la France, le conseil municipal lui éleva une plaque commémorative particulière, qui figure encore dans sa salle de classe : « FLAMIER Albert Paul Ernest, 1893-1915, instituteur à la Combe d'Evuaz, Soldat au 35^e d'Infanterie 31^e C^{ie}, Mort pour la France sur le plateau de Nouvion (à Vingré, Aisne, tué à l'ennemi) le 29 juillet 1915 ».



Cinq autres morts pour la France, natifs de Champfromier !

Rappelons que les 28 noms figurant au Monument au Morts de Champfromier sont ceux des Morts pour la France dont la fiche matricule signalait qu'ils habitaient Champfromier lors de leurs 20 ans. Trois d'entre eux ne sont pas nés à Champfromier. Il s'agit de Calixte Perrin et François Humbert, nés à Montanges, et de Marcel Vacelet, né dans le Jura. Signalons que « Caliste » Perrin figure aussi sur le Monument de Montanges.

Pour ajouter à la confusion, signalons que les Archives Nationales ont mis en ligne un « Livre d'Or » de Champfromier (et de toute la France), provenant du Ministère des Pensions, Cabinet du Ministre, Service de l'Etat Civil et des Sépultures Militaire. Celui-ci n'est qu'un récapitulatif (nom, naissance, grade et décès) présentant des données qui surprennent (Louis Ducret né à Chatillon de Michards, etc.) et en particulier ne reprend que 25 des 28 noms du Monument (manquent Gabriel et Jean-Marie Tournier, ainsi que Céleste Vuillermoz) !

La recherche des enfants nés à Champfromier, Morts pour la France et **ne figurant pas sur le Monument aux Morts**, donne avec certitude 5 noms de plus (et donc porte au nombre de **30 les enfants de Champfromier** qui ont donné leur vie lors de la Grande Guerre).

Jules-Gaston Benoit-Godet, né le 3 février 1895 à Champfromier, est recensé à Sur les Prés jusqu'en 1896. Cultivateur à Forens en 1915, il est Mort pour la France le 4 juillet 1916 (âgé de 21 ans), au Bois de la Laufée (Verdun), tué à l'ennemi, avec jugement transcrit à Chézery le 18 avril 1921, et à Champfromier le 10 novembre 2008 [reg. matricule n° 93]. Inscrit au Monument aux Morts de Chézery (Ain).

Henri Victor Monnet, né le 4 mars 1895 à Champfromier (de père de Belleydoux et de mère fromagère à Champfromier). Cultivateur à Belleydoux en 1915, il est « décédé le 29 juillet 1915 (âgé de 20 ans) à l'hôpital auxiliaire n° 7 à St-Dié (Vosges), à la suite de blessures par éclat d'obus » [Reg. matricule 405]. Mort pour la France, inscrit au Monument de Belleydoux (où il est dit prénommé Louis Henri).

Clair-François Pezieu, né le 8 juillet 1892 à Champfromier (de père douanier et de mère lapidaire), est recensé au Pont d'Enfer jusqu'en 1901. Surveillant d'études à Oyonnax en 1912, incorporé en 1913, sous-lieutenant, il est « tué à l'ennemi le 22 juillet 1918 (âgé de 26 ans) au Bois de Chatelet, sud de Rocourt-St-Martin (Aisne). Mort pour la France », sous lieutenant [Reg. matricule 942]. Il s'était marié en 1916. Inscrit au Monument d'Oyonnax (Clair Pezieu).

Georges-Henri Picod, né le 23 juillet 1889 à Champfromier (fils de l'instituteur), il est recensé au Pont d'Enfer jusqu'en 1891. Etudiant à Ambronay en 1909, (instituteur) à Bourg dès 1912, il est engagé volontaire pour 3 ans en 1907 et est promu caporal dès 1908. Engagé spécial pour le Maroc en 1914, il est « décédé des suites de ses blessures le 20 mai 1915 (âgé de 25 ans) au Couvent de St-Sixte, canton de Westrlitren (Westvleteren), Belgique » [Reg. matricule 111]. Mort pour la France, inscrit au Monument de Bourg-en-Bresse.

Louis Jules François Romand, né le 3 mai 1894 (de père cultivateur à Montanges). Il est lui-même cultivateur demeurant à Montanges en 1914. Il passe au 158^e RI le 15 juin 1915, et est porté disparu le 25 septembre 1915 au combat d'Angres (P. de C.), avec décès aussi fixé à cette date par le Tribunal de Nantua [Reg. matricule 1232]. Mort pour la France, inscrit au Monument de Montanges.

Signalons aussi que parmi les 7 autres hommes nés à Champfromier, en âge d'avoir été Poilus durant la guerre et morts au cours des années 1914-18, réformés ou autres causes, il en est un qui mériterait d'être aussi du nombre des Morts pour la France. Il s'agit de **Joseph-Humbert Perrin**, né le 14 mai 1884 à Evuaz, et y demeurant jusqu'au recensement de 1896. Il était professeur à Lyon en 1904, lors de son conseil de révision, et résida à Pontcharra-sur-Turdine (69) dès 1908. Mobilisé, il est porté disparu le 27 mai 1918 à Vieil Arcey (alors considéré comme prisonnier). Après procédure, son décès fut fixé au 30 mai 1918 (Trib. de St-Claude), sa plaque (matricule) ayant été retrouvée et transmise au Ministère de la Guerre [Reg. matricule 1171].

Peut-être pourrions nous aussi inclure, même si sa mort n'est que malade, l'engagé volontaire **Henry Charles François Pillard**, né le 23 avril 1872 à Champfromier, recensé au Potachet en 1881. Cultivateur résidant à Toulon en 1892 (lors de la rédaction de son livret), il habite Paris en 1895, Le Raincy (subd. de Versailles) en 1897. Il est engagé volontaire et, après avoir été proposé pour la réforme temporaire pour « *néphrite snobique avec albuminose considérable* » en 1918, il meurt le 22 septembre 1918 à l'hôpital Benin à St-Mandé (Seine) [Reg. matricule 1259].

Ces enfants de Champfromier méritaient qu'on ne les oublie pas, cet ouvrage y contribuera.

MEMOIRES DE CAMILLE DUCRET, un POILU de CHAMPFROMIER

*En hommage à mon Papa, un simple paysan du Haut-Bugey,
très attaché à son village,
et à sa terre, imprégné du code de l'Honneur et de l'amour de la France
au plus profond de lui-même.
Jean-Ducret-Chevron*



Le document publié ci-dessous est la transcription de l'original dactylographié par Camille Ducret-Chevron en avril 1975 (et alors reproduit en seulement quelques exemplaires). Pour la rédaction, seules ont été admises d'infimes modifications concernant l'usage du présent narratif (ayant nécessité la reformulation des phrases), la localisation des lieux cités, et les titres et sous-titres ajoutés et mis en creux [...] Cette adaptation a été réalisée par Ghislain Lancel, Président de l'association Patrimoine et Histoire de Champfromier, en total accord avec Jean Ducret-Chevron, fils de l'auteur.

Ce livre n'est pas un roman mais les mémoires d'un poilu de 1914, auteur et acteur. Il peut y avoir quelques oublis, mais le lecteur sera indulgent sachant qu'il a été écrit de mémoire et sans référence à d'autres récits de Guerre.

Reproduction interdite. Tous droits réservés.

Présentation

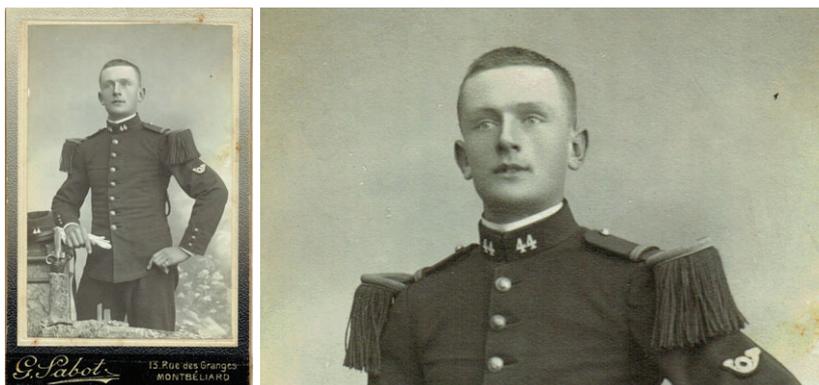
[Actif, courageux, entreprenant, meneur d'hommes, avançant sans jamais se lamenter sur son passé, le récit « Les mémoires d'un poilu de 1914 » par Camille Ducret-Chevron n'est pas celui de la Première Guerre Mondiale, ni non plus celui de la Grande Guerre, termes qu'il n'emploie jamais, mais celui de son parcours, à travers la France et l'Allemagne en passant par la Hollande, l'Angleterre et l'Algérie. Un début de guerre enthousiaste dans l'armée d'Alsace, les tués qui l'entourent sur le front sur la Marne, les plaines incendiées du Santerre, sa blessure à la jambe qui le laisse abandonné sur le champ de bataille, ses ennemis allemands qui le récupèrent et le soignent aussi bien qu'un des leurs, sa captivité, son évasion d'Allemagne avec trois compagnons, son retour en France et son choix de ne pas retourner au front, sa nomination comme sergent et son nouveau métier de formateur de travailleurs coloniaux en France, enfin son désappointement professionnel après la joie de l'Armistice. Voici la vie d'un jeune homme qui avait tout juste 20 ans lorsqu'il partit pour trois ans effectuer son service militaire en 1913, et qui ne reviendra à la vie civile que six ans plus tard, à sa démobilisation en août 1919.]

[Ghislain Lancel]

Les mémoires d'un poilu, par Camille Ducret-Chevron

[1913. Partir au service militaire]

[Avoir 20 ans !]



Après une jeunesse assez mouvementée, partagée entre l'étude et le travail de la terre, j'arrive à l'âge que désire tant les jeunes, « Vingt Ans », le moment qui représente pour eux un summum plein de promesses et d'horizons nouveaux : les beaux projets, la liberté, la vie libre, la chance et peut-être la fortune. Hélas, il arrive souvent que ces rêves ne se réalisent pas, du moins pour beaucoup.

Nés dans un Pays, « La France », très convoité par nos voisins, il nous est arrivé très souvent d'être obligé de nous défendre et ceci pendant de nombreuses années.

Né le 10 décembre 1892 dans une petite commune montagnarde [Camille Ducret-Chevron est né au lieu-dit le Châtelard à Monnetier, un hameau de Champfromier (Ain)], au pied des Monts-Jura, je suis appelé au service militaire le 1^{er} octobre 1913 [précédemment prolongé de 2 à 3 ans, suivant la loi de 1913 en vue de préparer une éventuelle guerre contre l'Allemagne] et affecté à un régiment de ligne, le 44^{ème} d'Infanterie (44^e RI, 2^{ème} Bataillon, en garnison à Montbéliard [Doubs], 7 et 8^{ème} à la Citadelle, 5^{ème} au Fort-du-Montbard, 6^{ème} au Fort-du-Homont).

L'hiver se passe à l'Ecole du Soldat, en différentes marches que nous trouvons assez dures car le Fort-du-Montbard est assez élevé. Au retour, il était de tradition que les clairons sonnent la charge pour nous aider à gravir les escaliers...

Au printemps de l'année 1914, je suis envoyé pour trois mois à Lure [Haute-Saône], aux 18^{ème} Dragons. Comme je n'avais jamais fait de cheval, cela m'était pénible et il m'arrivait souvent de mordre la poussière. Les trois mois passent assez vite car le travail ne manque pas : nous avons plusieurs chevaux à soigner et nous sommes très souvent de garde d'écurie. On nous accorde par contre, des sorties en ville et à la campagne, à cheval, ce qui nous plaît beaucoup, ce sont nos meilleurs moments !

Notre stage touchant à sa fin, au mois de juillet je regagne ma 5^{ème} au Fort-du-Montbard, bien content de retrouver les copains avec lesquels j'avais toujours correspondu pendant mon absence.

[Bruits d'orage...]

Les jours s'écourent assez monotones, il fait chaud et nous ne faisons que peu de sorties. Le temps se passe entre la sieste, le terrain de manœuvre et la cantine. Là courent des bruits qui laissent entrevoir l'orage... Ce n'est pas pour nous effrayer car, troupe de couverture et proche des frontières, nous avons le sang chaud et sommes avides de nous mesurer avec ceux qui ne nous inspirent que peu de confiance et avec lesquels nous avons un vieux compte à régler [la guerre de 1870, dont le souvenir est encore fort présent dans les campagnes, comme à Champfromier].

Vers le milieu de juillet, l'atmosphère devient survoltée et, chaque jour qui passe nous trouve plus décidés, au point que ceux qui parlent d'arrangements possibles sont aussitôt laissés de côté et ne trouvent plus d'interlocuteurs. Dès le 25 [juillet 1914] au soir, nous couchons tout habillés. Les chansons les plus osées sont de circonstance, entre autres « Ca va barder, prépare ton matricule, ça va barder, tu peux le préparer ! ». Le 26 et le 27, c'est la même fièvre et les mêmes chansons. Le 28 juillet au matin, après la sonnerie du réveil, au passage dans les chambrées, les chefs de Sections viennent nous prévenir qu'il faut faire vite car le rassemblement va bientôt sonner. A sept heures, le clairon se fait à nouveau entendre et le Capitaine, venant de Montbéliard sur son cheval, nous attend dans la cour. Cette venue si matinale nous paraît anormale car, ordinairement, nous étions toujours sur les rangs quand il arrivait. Nous attendons qu'il nous parle. Eloignés de la ville, nous ne connaissions pas les dernières nouvelles...

Après un court rapport du Sergent de semaine, notre Capitaine prend la parole : « Soldats de la 5ème, de graves événements se préparent. Il est possible qu'avant la fin de la journée nous soyons appelés à quitter nos cantonnements pour nous porter aux frontières. Je compte sur vous pour que tout se passe dans le calme et la discipline ».

C'est du sérieux. Aussitôt, après le rassemblement, l'Adjudant nous donne l'ordre de passer aux magasins de réserves. Pour commencer, nous prenons les munitions, les tenues de campagnes et les outils de terrassements. Ensuite viennent les vivres. Vous pouvez croire qu'il y en a de toutes sortes, jusqu'à des boîtes de confiture de cinq kilos. Aussi, ceux auxquels ces vivres sont attribués se demandent si, avec ce supplément, leurs sacs seront encore portables !

Le repas de midi est très soigné et les gros mangeurs sont à leur affaire. La ration de vin est triplée et, chose rare, nous sommes gratifiés d'un café excellent, arrosé d'une forte ration de rhum ! Ceci ne nous arrivait, je crois, que pour la fête nationale du 14 juillet. L'après-midi, on fait la sieste qui dure jusqu'à dix-sept heures.

Comme le quartier est consigné, nous faisons nos derniers préparatifs, entre autres la révision des boutons et leur renforcement.

Nom : DUCRET		NUMÉRO MATRICULE DU RECRUTEMENT : 908
Prénoms : Jules, André, Camille Surnoms :		CLASSE DE MOBILISATION :
ÉTAT CIVIL		SIGNALEMENT
Né le 10 Décembre 1892 à Champfromier		Cheveux : Blond Yeux : bleu
canton de Châtillon-de-Michaille département de Lain résidant		Front : large Nez : rectiligne fort
à Champfromier , canton de Châtillon-de-Michaille		Visage : long
département de Lain , profession de pharmacie		Renseignements physiologiques complémentaires :
fils de Jean Marie Auguste		Taille : 1 mètre 92 centimètres
et de Ducrot Marie Thérèse Timelie		Taille rectifiée : 1 mètre centimètres.
domiciliés à Champfromier canton de Châtillon		Marques particulières :
département de Puy-de-Dôme de Lain		

[1914. Les débuts de la guerre, Batailles de l'Ourcq et de la Marne]

[Première mission dans les environs de Montbéliard (28 juillet 1914)]

A dix heures du soir, branle-bas général ! Le tocsin sonne à Montbéliard, c'est le signal de la préparation et du départ ! A onze heures, nous descendons du Fort et croisons une Compagnie de réserve territoriale qui vient nous remplacer. Dans la plaine, nous retrouvons les trois autres compagnies et le Commandant du Bataillon. Après quelques mots du Chef des ordres arrivent, donnant des instructions pour la marche de nuit en direction d'Héricourt [Haute-Saône (10 km au NO de Montbéliard)]. Nous devons faire au plus vite, avec le minimum de bruit. Il nous est permis de parler mais non de chanter, et ceci en dehors des villages. Nous ne devons pas répondre si des civils nous adressent la parole. Vers quatre heures du matin, nous arrivons à destination. Notre mission est de protéger la grande voie ferrée où bientôt vont circuler, sans arrêt, des trains chargés de troupes, de chevaux et matériels divers. Quand pointe le jour [29 juillet], le temps ne nous durait pas [avait vite passé] car, tous les quarts d'heure, les trains s'étaient succédés. Ils portaient des drapeaux et des inscriptions diverses : « On les aura... », « A Berlin », « Vous n'aurez plus l'Alsace et la Lorraine... », etc., etc. Il va sans dire que ces inscriptions ne sont pas officielles. Ce n'était pas encore la guerre ni même la mobilisation qui ne sera proclamée que le 1^{er} août.

Le 30 juillet, nous quittons nos emplacements et faisons marche arrière. Nous nous retrouvons dans les plaines de Voujeaucourt [au sud de Montbéliard], au pied du Montbard, où viennent nous rejoindre des réservistes qui doivent doubler nos compagnies. Après avoir fait le plein, nous mettons le cap en direction de l'est et arrivons par une pluie battante dans la ville de Delle [à l'est de Montbéliard (Doubs)], ma section comme les autres trempées jusqu'aux os. Nous couchons dans une scierie, et c'est ainsi que le matin, de bleu et rouge, nous sommes devenus blancs ! Il ne nous est pas facile de reprendre nos anciennes couleurs car les effets étant mouillés, la sciure a pénétré profond. Au matin, après le café et quelques biscuits, nous nous mettons en route en direction de Joncherey [à quelques kilomètres au nord de Delle, mais Territoire de Belfort], couverts par la 6^{ème} Compagnie qui marche en avant-garde. Devant, marche en éclaireur, le Caporal PEUGEOT et quelques uns de ses hommes.

[Les deux premiers morts de la guerre, le français et l'allemand]

Une ferme qui se trouvait devant lui attire son attention et, au moment où, avec ses fantassins, ils se présentent devant la face sud de cette habitation, ils se retrouvent en présence d'uhlans [cavaliers de l'armée allemande], des chasseurs à cheval de Mulhouse. Ils étaient huit cavaliers et leur chef, le sous-lieutenant (ou lieutenant) Georges MEYER, demandait des renseignements au propriétaire à propos des troupes françaises. Cet officier n'était pas un inconnu pour certains de nous qui affirmaient l'avoir déjà vu et même rencontré sur le Territoire de Belfort. Cette reconnaissance par les uhlans qu'ils faisaient à dix kilomètres de la frontière [allemande] nous incitait à penser qu'ils connaissaient déjà le Pays [la France]... D'ailleurs, ils n'étaient pas les seuls, notre Pays était habituellement sillonné de marchands ambulants à fort accent germanique. Par contre, nos contrées du Nord et de l'Est étaient surprises de les rencontrer à nouveau dans l'encadrement de troupes d'occupation.

Le sous-lieutenant Meyer, qui avait son revolver à la main, n'hésite pas. Il tire immédiatement sur le Caporal PEUGEOT qui est tué sur le coup. Les hommes de PEUGEOT répliquent immédiatement en faisant feu à répétition. L'officier allemand est touché de trois balles et mourra quelques heures après, malgré une opération de trépanation [Opération qui consiste à pratiquer une ouverture dans la boîte crânienne afin d'agir sur le cerveau]. La plupart des cavaliers allemands furent aussi touchés ainsi que leurs chevaux, sauf celui du lieutenant qui était attaché à un autre pan de

la maison. Ne connaissant pas son nom, le cheval fut baptisé « Joncherey » et affecté au 5^{ème} Régiment d'Artillerie de Besançon qui faisait partie de notre 7^{ème} Corps.

**CAPORAL PEUGEOT TUE LE 2 AOÛT 1914 A 10H40
PREMIER MORT FRANCAIS DE LA GRANDE
GUERRE**

2 Août

A 3 heures du matin, les 3 compagnies reçoivent l'ordre de se porter en arrière sur la ligne Granvillars - Joncherey - Belle pour la défense de ces localités.

La 6^e occupe Joncherey.

La 7^e la ferme au NE de Granvillars (au S des champs Blaux et de la Dⁿⁱ 10)

La 8^e à Belle.

La mission de ces C^{ie} est d'interdire par des barrières solides et occupées, tous les chemins venant de l'Est qui aboutissent dans les 3 localités ci-dessus.

Vers 10^h du matin, un poste de 4 hommes de la 6^e C^{ie} commandé par le caporal Peugeot et placé sur la route Joncherey - Faverois à environ 200 m à l'est de cette localité, est attaqué par une patrouille du 5^e Rég^{de} de chasseurs à cheval allemand de Mulhouse, comprenant 1 sous-lieut^e (sous-lieut^e Mayer) et 7 hommes.

Le caporal Peugeot est tué d'un coup de revolver par l'officier chef de patrouille sur lequel il a tiré mais qu'il a manqué. Le poste, ainsi qu'un poste

DATES.

HISTORIQUE DES FAITS.

Voitins qui a entendu les coups de feu, tirant sur les Cavaliers qui se dispersent et s'écartent; le lieutenant chef de patrouille et deux chevaux. Un cavalier est blessé et deux autres faits prisonniers.

Le poste placé à la barricade élevée à la sortie Est de Faverois Joncherey sur la route de Faverois alerté par les coups de feu de son poste, ouvre également le feu sur la patrouille ennemie qui disparaît.

Aucun autre incident dans le restant de la journée.

Mémoire des hommes (2 août 1914), 26 N 633/8

Dans la journée, le père de PEUGEOT vient chercher son fils. Après le départ du corps, que j'avais vu allongé à côté de celui du lieutenant allemand dans la grange de la ferme, je suis pris d'une grande tristesse mais aussi porté à d'amères réflexions. D'un côté, le caporal, capote bleue et pantalon rouge ; de l'autre, le lieutenant, veste et pantalon verts, botté jusqu'aux genoux ; la lutte me paraît inégale...

Nous montons la garde. La guerre n'est pas déclarée, mais l'on est très attentif, craignant plus spécialement une tentative de récupération du lieutenant mort qui, pour nous et les puissances étrangères, confirme sans discussion possible la violation de nos frontières. Pendant la nuit du 2 au 3 août, il n'y a pas d'alerte mais l'atmosphère est lourde. Tard dans la matinée, des femmes du village apportent des fleurs en prévision de la cérémonie d'inhumation mais elles doivent les déposer loin de la ferme car nous ne pouvons accepter cet hommage à celui qui a tué l'un des nôtres, alors que la guerre n'était pas déclarée. A trois heures de l'après-midi, nous enterrons le lieutenant MEYER avec les honneurs de la guerre. De la ferme, nous portons le cercueil sur l'épaule jusqu'à l'église, avec quelques difficultés à parvenir jusqu'à l'autel car le passage entre les bancs est trop étroit. Tout au long du parcours entre l'église et le cimetière, le 44^{ème} Régiment présente les Armes, tandis que le 60^{ème}, couché en tirailleurs, nous protège contre d'éventuelles incursions d'uhlands...

Après la cérémonie, nous recevons l'ordre de nous rapprocher au plus près de la frontière car Joncherey en est à dix kilomètres. Nous partons en direction de Réchezy [8 km à l'est de Delle, en Territoire de Belfort (Français)] où, dès notre arrivée, nous barrons les rues faisant face à l'Alsace et d'où pouvaient surgir, à tout instant, des soldats dont l'uniforme était très différent du nôtre...

[La guerre commence, entrée sur le territoire allemand, prise de Dannemarie]

[Le 1er août 1914 avait été le jour de la mobilisation générale en France, et le 3 août l'Allemagne déclarait la guerre à la France]. Trois août 1914, au soir : la nuit est assez calme, malgré quelques alertes provoquées par des bruits insolites, non vérifiables, qui nous tiennent en éveil. Le 4 août, dans la matinée, j'ai le plaisir de voir des patrouilles du 18e Dragons encercler et capturer quelques uhlands en reconnaissance dans la plaine entre Rechezy et Le Puy [Le 4 août, le conflit s'est généralisé, l'Europe s'embrase].

A dix heures du soir, on abat les poteaux-frontière et, l'arme au poing, munis de nos baïonnettes nous avançons sur la route du Puy en direction de Seppois-le-Haut [à 4 km de Réchezy, mais actuel Haut-Rhin, alors annexé par l'Allemagne depuis 1871]. Arrivés dans ce village, nous faisons halte et nous retrouvons dans un café car, il était difficile de le cacher, nous avons un peu la fièvre. Puis, alors qu'il était minuit et que le ciel était couvert, nous attendons le jour en dehors du village. Au matin nous assistons à la traite des vaches par de jeunes alsaciennes ... qui nous reçoivent à bras ouverts et ne nous ménagent ni leurs sourires ni leurs embrassades ! Nous trempions nos quarts dans leurs brocs et faisons ainsi un déjeuner au lait beurré.

Des Dragons du 18^{ème} arrivent bientôt et se portent en éclaireurs sur les hauteurs dominant Dannemarie [Haut-Rhin, 10 km au nord de Seppois] occupées par les troupes allemandes. Nous nous mettons en route et, baïonnettes au canon en ligne de tirailleurs, nous nous dirigeons vers ce point. Après un encerclement de la ville par le haut et quelques résistances, c'est bien vite la reddition de la petite troupe allemande évaluée à environ deux compagnies. C'était le 5 août. La journée se termine dans les villages de la plaine où nous avons plaisir à voir de belles filles, et à goûter à ce fameux vin d'Alsace dont nous parlions souvent mais dont nous ne connaissions pas le goût. Les habitants sortent de leurs cachettes tout ce qu'ils ont de plus beau, ainsi que les trois couleurs bleu, blanc, rouge, ... notre Drapeau.

Ces gens avaient de gros soucis avec leurs hommes mobilisables : beaucoup avaient passé la frontière mais certains n'avaient pas réussi et se retrouvaient incorporés dans les régiments allemands. Les mères et les fiancées nous demandaient de ne pas tirer sur eux. La demande leur était facile, mais pour nous, c'était différent et nous ne pouvions faire de choix...

La nuit fut sans histoire. Une partie de nos troupes était logée dans les écuries et les granges, et le restant aux abords du village, soldats qui montaient une garde sérieuse car on craignait des charges de cavalerie.

[Prise d'Altkirch, revers puis reprise de Mulhouse et du Château de Dornac]

Le 6 août, nous partons les premiers en direction d'Altkirch [à l'est de Dannemarie (Haut-Rhin)] que nous atteignons dans la matinée du 7 août. Au milieu de la journée, c'était le signal de l'attaque. Mon escouade a pour objectif la gare. Nous y arrivons sans trop de casse mais l'emplacement n'est pas bon car, les allemands qui se sont repliés sur les hauteurs de la citadelle nous bombardent. Je crois que c'est grâce à une rame de wagons qui se trouvait devant la gare, chargée de charbon, que nous avons eu la vie sauve pour le plus grand nombre. Mais après quatre heures de violente bataille, c'est la chute de la forteresse et la prise d'Altkirch. Nous couchons dans la ville et, le lendemain, partons en direction de Mulhouse que nous enlevons le 9 août, deux jours seulement après Altkirch. Après la prise de la ville, nous eûmes une pause de deux ou trois jours mais, dans la nuit du 12 août, une forte contre-attaque allemande et la complicité de nombreux civils allemands obligent notre division de réserve à évacuer la place. De plus, craignant l'encerclement par le haut, nous sommes obligés d'abandonner une bonne partie de notre avance et de venir nous reformer sur le terrain même du Territoire de Belfort, Moréwillard, Grand-Villars, Lachapelle-sous-Rougemont [entre Mulhouse et Belfort], etc., etc.

Précédemment commandée par le Général DAMADE, la nouvelle armée passa sous les ordres du Général PAU. Ce nouveau chef était un mutilé de la guerre de 1870 où, jeune sous-lieutenant, il avait été blessé et amputé d'un bras. Ce Général avait un brillant passé et, c'était avec la plus grande confiance et le plus grand enthousiasme que nous repartions reconquérir le terrain que nous avions dû évacuer. C'est ainsi qu'après avoir fouillé et nettoyé tous les points tenus par les troupes allemandes, nous arrivons de nouveau aux portes de Mulhouse où de fortes concentrations ennemies nous attendent. La bataille de Dornac [dans le proche ouest de Mulhouse] dure toute la matinée mais se termine à notre avantage. Ce château de Dornac se trouvait à l'entrée de Mulhouse et nous barrait l'entrée. L'état-major allemand en occupait la grande salle à manger, mais ils ne purent y terminer leur déjeuner. La plupart des bouteilles, vins du Rhin, vins bouchés et champagne n'étaient pas débouchés ! Aussi, comme nous avions très soif, nous leur avons fait honneur !

Ce fut au château que je fis mon premier prisonnier, dans un tonneau d'eau où il se croyait en sécurité ! Malheureusement pour lui, son casque à pointe dépassait ! Après regroupement des prisonniers - évalués à une compagnie - nous faisons une entrée triomphale dans les rues de Mulhouse, au son des fanfares qui nous jouent « Sambre et Meuse ». Une foule enthousiaste nous acclame et nous distribue sans compter le vin du Rhin, les grenadines et diverses liqueurs qui, vraiment, étaient les bienvenues car nous avons faim et soif. Ayant traversé la ville, nous passons devant les casernes et prenons position le long du canal où nous établissons rapidement des tranchées avec parapets. La plaine s'étend devant nous, fermée à l'est par la forêt de la Harth.

[Abandon de Mulhouse, l'Armée d'Alsace envoyée vers la Somme]

Le lendemain, le premier peloton de notre Compagnie est désigné pour une reconnaissance de ces bois de la Harth, déjà visités par nos dragons qui n'avaient rien signalé de suspect. Nous approchons donc de la forêt en file indienne et mettons baïonnettes au canon pour

explorer les fourrés. Nous ne trouvons non plus aucune troupe ennemie mais, à l'orée du bois, nous percevons le bruit d'un train. C'était un convoi de troupes qui arriva bientôt à la portée de nos fusils. L'arrêt du train fut brusque et la riposte à notre tir ne tarda pas. Et comme ils étaient mieux armés que nous, nous rejoignons nos unités, sans être poursuivis. Notre mission était terminée.

Pendant quelques jours, c'est le calme et nous le mettons à profit pour organiser notre défense. Le temps est au beau mais l'atmosphère est lourde, et l'on se demande ce qui va se passer. Les allemands ne cherchent pas à porter leurs efforts sur l'Alsace mais davantage à pousser rapidement leurs forces en Belgique pour ensuite nous prendre à revers. Ce n'est pas sans peine que nous nous replions car le temps est très mauvais. Et nous ne comprenons pas, qu'ayant quitté nos positions, aucune troupe ennemie ne cherche à nous remplacer après notre départ. On est le 26 août, à la tombée de la nuit.

Bientôt, c'est à nouveau la traversée de la ville de Mulhouse, mais cette fois dans le sens contraire et le silence le plus complet. Revenu dans la campagne, nous faisons halte, et là, les chefs nous informent que nous devons, à marches forcées, rejoindre la Citadelle de Belfort [en fait, pour rejoindre ensuite le front de la Somme]. La pluie tombe. Aussi, au matin, c'est mouillés jusqu'aux os que nous embarquons à Belfort dans des wagons à bestiaux. Pour ma part, je ne dédaigne pas la paille et, c'est après un long sommeil, que je me réveille à Auxerre, dans le département de l'Yonne ! Nous apprenons là que notre Armée d'Alsace va soutenir celle de Charleroi, qui bat en retraite. Nos trains sont abondamment couverts de fleurs et de drapeaux. Ils portent aussi des inscriptions bien agréables pour soutenir notre moral, lequel toutefois n'en a encore nul besoin. Dans les arrêts de gare, ce ne sont que des « Vive l'Armée d'Alsace ! ». Nos premières victoires nous ont fait passer pour des héros et les foules ne nous ménagent ni les applaudissements ni les friandises de toutes sortes, ni les canards [alcool, souvent pris dans la tasse après le café]. De plus deux cent mille cosaques ont, paraît-il, débarqué à Marseille et remontent la vallée du Rhône. Nos trains s'arrêtent de temps en temps et nous avons toutefois l'impression qu'ils ne sont pas étrangers à la venue des civils, travaillés et enfiévrés de bruits plus ou moins alarmants.

[Arrivée dans la Somme]

Bientôt, nous arrivons dans la Somme et nos arrêts deviennent de plus en plus rapprochés. Avant de repartir, nous devons attendre des ordres. Les arrêts sont aussi de plus en plus longs, au point de pouvoir quitter nos wagons. A l'arrivée, les faisceaux sont formés et nos vivres sortis des sacs. Après une pause d'environ une heure, on écoute le rapport. On nous apprend qu'une division de cavalerie allemande a percé les lignes en Belgique et que notre mission est de l'arrêter et de la faire prisonnière. Cela n'avait rien d'alarmant, jusque-là, car on avait appris que si le fantassin était prévenu avant le cavalier, ce dernier avait la partie perdue. Nous quittons donc nos trains, qui font demi-tour, et nous allons camper avec toute notre Compagnie au petit village de Mirécourt [Probablement Méricourt-sur-Somme, entre Amiens et Péronne]. La nuit n'est pas calme, nous percevons des bruits, coups de canons, tirs de mitrailleuses et de fusils, encore éloignés mais se rapprochant quoique lentement...

De garde, à la sortie du village, j'aperçois une ombre qui s'avance : sommations d'usage, l'on me répond « France. Ne tirez pas. C'est un pauvre malheureux qui vous demande de le croire. Les allemands sont autour de Péronne, et la ville est en feu ». J'appelle le chef de poste qui conduit aussitôt l'homme au Capitaine pour recueillir ses renseignements. Nous nous prenons pour avertis, les moindres bruits attirent notre attention. Mais rien ne se passe durant la nuit. En alerte, nous n'avons pas mis nos sacs au dos, mais ils sont prêts à nos pieds. Au petit jour, nous recevons l'ordre d'occuper le village de Proyat [Proyart, au sud de Bray-sur-Somme] qui se trouvait au-dessus et en avant de Mirécourt. La prise du village est faite en un temps record. Mais nous n'avions pas eu le temps de souffler que nos yeux se portaient déjà sur la route : en face de nous, s'avançaient en colonnes, par quatre, non des cavaliers mais des fantassins, une étonnante surprise pour nous ! Nous les laissons s'approcher à portée de nos armes et nous ouvrons le feu. C'est aussi une

surprise pour eux, mais, pas pour longtemps. Ils ne tardent pas à riposter et, leurs canons les aidant, nous font éprouver des pertes très sensibles. Le Caporal de mon escouade, qui était à ma droite, est tué d'une balle dans la tête.

Les soixante-dix-sept allemands, « à tire à mitrailles », donnent à plein et leur artillerie lourde fait des cratères assez respectables, répandant une odeur de poudre qui nous soûle et nous rend un peu inconscients. Nous avons toutefois l'ordre de nous défendre sur place et de ne pas reculer sans en avoir reçu l'ordre.

Les plaines du Santerre sont des terres à blé et, ce 29 août 1914, des bottes de céréales étaient appuyées les unes contre les autres. Les batteurs commençaient à peine à battre le grain. Les paysans avaient évacué leurs fermes et se mêlaient aux troupes en replis, troupes que nous avions la mission de protéger en retardant au mieux l'avance des allemands.

Dans la nuit, nous traversons Amiens où règne le calme le plus complet. Presque pas d'éclairage et personne dans les rues. La nuit est chaude et nous avons soif, mais impossible de s'arrêter pour se procurer de l'eau car les allemands nous suivent de très près. Quelques cavaliers couvrent notre retraite, nous renseignant de temps en temps sur la marche ou l'arrêt momentané des poursuivants, ce qui nous permet parfois de nous reposer sur les talus ou les fossés des routes. Mais les haltes sont courtes et il faut repartir sans avoir eu le temps de fermer l'œil.

Cette journée du 29 août avait été une journée chaude en tous points car il nous avait fallu tenir sans manger et sans boire, les allemands ne nous laissant aucune trêve. Ils étaient très nombreux et portaient en protection devant eux ces gerbes de blé dont les plaines du Santerre étaient recouvertes.

[L'exode de la population]

La résistance avait été farouche, l'on se mitraillait à moins de dix mètres, en rase campagne et à découvert. L'ordre de repli étant arrivé, nous avons pu décrocher grâce à une batterie de 75 mm qui tirait des obus à mitraille, arrêtant ainsi pour quelques instants nos poursuivants. Ce soir-là, j'avais eu trois trous dans ma capote mais je pensais que l'heure n'était pas encore arrivée de cesser les combats. Toutefois, c'était la retraite, à travers les plaines lugubrement illuminées par l'incendie des villages, des meules de blé et de la paille, retraite sur des routes encombrées par les véhicules de toutes sortes. Des gens affolés emmenaient leurs troupeaux et les outils les plus divers. On y trouvait aussi bien des voitures à bœufs et à chevaux que des poussettes d'enfants. C'était l'exode dans les lueurs de l'incendie ! On était obligé de battre en retraite et la marche était pénible. Nous n'avions pas de nourriture et, quand il nous arrivait à l'approche des villages de trouver quelques fruits, c'était pour nous une grande joie. Cela apaisait notre faim et notre soif. Les allemands nous talonnaient et ne nous laissaient guère de répit, ni jour ni nuit. Nous marchions en nous demandant si, un jour, il nous serait possible de nous arrêter pour manger, on ne sait quoi, et surtout dormir ! Cette marche dura cinq jours et cinq nuits.

Partis de la Somme entre Péronne et Amiens, nous arrivions le 5^{ème} jour à Lagny, près de Paris [probablement Lagny-le-Sec, à la limite sud de l'Oise, au nord-est de Paris, entre Senlis et Meaux], d'où l'on voyait la Tour Eiffel. Nous couchons le soir dans un moulin. Ce bâtiment et ceux alentours avaient été bien balayés mais, au réveil, nos effets bleus, qui étaient déjà passablement recouverts de poussière des routes, nous firent pousser un rire cocasse ! Ces couleurs mélangées au blanc sale de la farine ne nous donnaient pas un aspect très reluisant et nous n'avions rien de ce que l'on appelait des « Troupes fraîches » ! Nous fîmes encore mieux la comparaison quand les renforts arrivèrent. Ils venaient des dépôts et n'avaient pas combattu. Mais surtout, leurs musettes et leurs bidons ainsi que leurs sacs étaient bien garnis et nous en avons tous profité, anciens et nouveaux. Ce fut pour nous un bon moment de réconfort, nous en avons besoin !

[Ordre de ne plus reculer, mourir sur place, bataille de la Marne]

Nous pensions bien que l'arrivée des renforts n'était sûrement plus pour battre en retraite. Le ravitaillement arrivait et il était le bienvenu car nous avions un extraordinaire besoin de manger. Dans l'après-midi, grand rassemblement. Toute la Division se forme en carré. A ce moment apparaît notre Chef, le Général DE VILLARET. Il nous lit l'ordre du jour du Général JOFFRE :

« A partir de ce jour, je donne l'ordre à l'Armée Française de ne plus faire un pas en arrière et, s'il le faut, de mourir sur place ». Notre Général ajoute : « Soldats de la 14^{ème} Division de l'Armée d'Alsace et des Marches de l'Est, la France compte sur vous ».

Ces ordres et ces appels firent, sur tous, une profonde impression et, dès ce moment, nous avons senti que de lourdes responsabilités pesaient sur nous, comme d'ailleurs sur toutes nos Armées qui, elles aussi, avaient eu connaissance de l'ordre du Généralissime. C'était le 4 septembre 1914 au soir.

Nous prenons encore une nuit de repos. Demain sera le 5 septembre...

[La bataille de l'Ourcq]

[Additif : Il y a un fait de vérité (à restituer correctement) que l'auteur n'avait pas voulu écrire du temps où le principal intéressé était encore vivant. Camille Ducret était l'ordonnance du Capitaine Lamouche, lequel commandait la 7e Cie du 44e RI des Zouaves. Le 5 septembre 1914, jour prévu de l'attaque, à 5 heures du matin, dans le bruit assourdissant des canonnades préparatoires, arrive le Général Etienne de Villaret. Il demande à Lamouche « Où est P'tit Jean ? » Mais chacun sait que P'tit Jean est mort de trouille, pour dire vrai, qu'il « c... dans sa culotte » ! Lamouche envoie Camille le chercher. Les ordres sont les ordres, il est facile à trouver, on sait qu'il se cache derrière le monticule... Aussi P'tit Jean doit suivre Camille pour être présenté au général... Celui-ci, qui naturellement sait tout du presque déserteur, sort son arme et lui déclare que s'il n'a pas donné l'ordre d'attaque dans les 5 minutes, il l'abat ! On imagine la scène. P'tit Jean aura la vie sauve, mais le général l'a dégradé sur le champ de tous ses insignes de grade militaire ! Ainsi commencera la bataille de l'Ourcq !]

Dans l'après-midi, nous nous dirigeons vers l'Ourcq [affluent de la Marne, au sud de Soissons]. Depuis peu, nous faisons maintenant partie de la 6^{ème} Armée, commandée par le Général MAUNOURY. L'Armée du Général FRENCH, que nous reconnaissons à leur uniforme kaki, nous appuie sur la droite. Au soir, commence pour nous la « Bataille de la Marne ».

Nous arrivons près du Champ de bataille où l'Armée anglaise a déjà fait connaissance avec les premiers éléments de la Cavalerie allemande, ce qui se reconnaît aux morts étendus près de leurs chevaux aux ventres gonflés. Nous prenons position et, en guise de salut, tirons quelques balles dont la monnaie nous est rendue aussitôt. La bataille commence, dure, pénible, semblable à un match de boxe où, l'un ou l'autre, doit aller au tapis ! Ce ne sera pas nous. C'est ce que plus tard, nous appellerons « Le Miracle de la Marne ». Ce miracle était fait de notre courage, de notre volonté, de notre ténacité et, il fallait bien le dire, de notre patriotisme ! Nous ne voulions pas perdre la guerre, ce n'était pas concevable. C'était vraiment le combat de deux peuples qui jouaient chacun leur va-tout. Nous avions en face de nous l'armée du Général VON-KLUCK qui avançait en pointe sur Paris et qui ne doutait aucunement de ses succès, prévoyant même pour bientôt son entrée dans la Capitale. Ses troupes débordaient aussi d'enthousiasme, aussi le choc fut violent. Il nous fallut raidir au maximum notre défense et, souvent dans la journée, charger à l'arme blanche. Chez nous, il n'était pas question de reculer, les ordres avaient été formels : Mourir sur place mais pas un pas en arrière.

Pendant la bataille, lorsque les allemands nous serraient de trop près, nous chargions baïonnettes au canon [positionnée au bout du canon du fusil, pour tuer à l'arme blanche, comme avec un couteau] pour nous dégager et agrandir l'espace qui nous séparait. Nous nous battions dans les champs de luzerne où toutes les fleurs étaient coupées par les balles. Les villages, les meules de paille et de foin, les bois de taillis, tout brûlait et éclairait le champ de bataille où l'on pouvait compter par milliers les blessés et les morts. L'odeur de la poudre nous soulait et nous rendait inconscients. Nous étions exténués de fatigue et nous avions un express besoin de sommeil, mais ce n'était pas possible et une relève n'aurait pas pu se faire sans causer des pertes et peut-être même un ébranlement de nos positions. Pour nous tenir en éveil, les mots : « Faites attention ! » circulaient

constamment. Chaque jour naissant était redouté car les combats devenaient alors plus amples et plus meurtriers. Cette bataille dura cinq jours, et les nuits n'étaient pas exemptes de combats. Notre cavalerie profitait de la pénombre pour nous ravitailler en pain et en tabac. On nous faisait bien parvenir quelques sacs remplis de boîtes de singe [corned beef], mais c'était l'eau qui nous manquait le plus et nous en souffrions. Nous n'avions pas de tranchées, pas d'abris, et la lutte se passait à découvert. Les premières lignes n'étaient pas faciles à voir car nous étions couchés. Par contre, l'évolution des troupes à l'arrière était visible à l'œil nu. C'était une vision d'apocalypse car nous voyions que les colonnes allemandes qui venaient vers nous étaient de plus en plus nombreuses, et nous nous demandions comment nous allions pouvoir en contenir le flot.

[Les taxis de la Marne]

Chez nous, c'est-à-dire à l'arrière, nos chefs ne restaient pas inactifs. Ils se rendaient compte que notre résistance était mise à rude épreuve. C'est alors que le Général GALIENI, chargé de défendre Paris, prit sur lui d'envoyer en taxis son quatrième Corps. L'arrivée de ces troupes fut d'un grand secours pour nous car elles nous permettaient d'attaquer en masse et en plein jour. Ces attaques avaient pour effet de désorienter, du moins pour un temps, l'Armée de VON-KLUCK qui ne s'attendait pas à trouver devant lui une telle résistance.

Dans la soirée du 10 septembre, il nous était donné le spectacle de nombreux mouvements de troupes ennemies qui se déplacent de droite à gauche. Aussi, le 11 septembre, à trois heures du matin, nous recevons l'ordre de nous replier de huit cents mètres et de creuser des tranchées assez profondes : des charges de Cavalerie sont à craindre. Nous creusons nos tranchées. A dix heures du matin, on nous fait entendre : « Faites passer, tout le monde sur les tranchées, l'ennemi bat en retraite ! ». Vous vous imaginez si nous étions contents et combien nous savourions notre Victoire !

Des troupes venues de l'arrière poursuivaient l'ennemi et nous permettaient de prendre un peu de repos, de nous restaurer et surtout de dormir. Logés dans une grosse ferme qui avait échappé aux incendies et où se trouvait encore du bétail, des vaches laitières qui nous fournissaient du lait. C'était une aubaine car depuis le début de la guerre nous n'en avons pas goûté. Les cantines arrivaient ainsi que des camions chargés de ravitaillement et surtout de riz et de pommes de terre. Nous faisons honneur au ragoût, à la viande, au café, le tout arrosé de deux quarts de pinard. C'était vraiment un festin digne des Soldats de la Marne, on ne nous appelait encore pas « Les Poilus ». Les plus belles barbes ne dépassaient pas quelques centimètres. Nous n'en étions qu'au début et elles allaient avoir le temps de s'allonger ! Peu nous en importait d'ailleurs puisque nous n'avions que peu de contacts avec les civils. Une seule chose occupait notre esprit : reconduire l'adversaire hors de nos frontières, rentrer chez nous et retrouver nos familles, nos femmes et nos enfants.

C'était toujours le premier ravitaillement que nous attendions le plus car il contenait, outre des vivres, du pinard et du rhum, ainsi que le courrier, même s'il datait de douze jours. Quittant nos champs de bataille, nous rejoignons des villages où nous prenions du café avec des biscuits. Nous couchions sur la paille dans les granges et les écuries. Moi-même, dormais à côté d'un petit veau dont le ventre me servait d'oreiller. Il était très gentil et ne bougeait pas. Le lendemain arrivèrent les renforts. Ils étaient les bienvenus car nos unités étaient devenues squelettiques. Nos sections complétées, nous nous remettons en route à la poursuite de l'ennemi dont les premiers éléments arrivaient aux abords de l'Aisne. La pluie tombait et le brouillard nous privait d'un spectacle que nous aurions bien voulu voir pleinement : la retraite de ces troupes qui n'avaient dans la bouche que ces deux mots, Nach Paris ! [A Paris !]

[La bataille de position d'Autrèche (Oise), puis la relève]

Notre artillerie tirait sans arrêt mais nous ne percevions pas le bruit de l'éclatement et, pour cause, c'était qu'elle tirait à blanc, peut-être par économie ! Les allemands devaient se demander pour qui était toute cette mitraille ! A trois heures du matin, nous traversons l'Aisne, un par un car la moitié sud du pont était tombée dans la rivière. Il faisait une nuit noire et la pluie tombait en rafales. Après une halte dans les rues de Vic-sur-Aisne [entre Compiègne et Soissons], nous nous dirigeons vers le village d'Autrèche [Oise, au nord de Vic] où nous recevons l'ordre d'attaquer. Pendant neuf jours et neuf nuits, nous tentons de déloger l'ennemi. Mais, celui-ci, bien installé dans des tranchées profondes et possédant un matériel monstrueux et puissant, ne nous cède pas un pouce de terrain. Les troupes qui étaient devant nous n'étaient plus celles de la Marne mais celles qui s'étaient emparées de la forteresse de Maubeuge et qui, pour ainsi dire, n'avaient guère combattu. Ces neuf jours nous coûtèrent très cher en hommes et sans résultat immédiat. Mais notre position maintenue gêna, à n'en pas douter, les initiatives de l'ennemi et permit à notre commandement de garnir nos arrières et se préparer à des contre-offensives. Cet arrêt après notre poursuite victorieuse nous surprenait toutefois. La guerre de mouvement se transformait peu à peu en guerre de tranchées. Les jours et les mois passaient et le paysage était toujours le même. C'était décevant et déprimant. Aussi, nous attendions avec impatience le vaguemestre qui apportait, aux uns ou aux autres, des nouvelles de l'intérieur. Le fait de rester longtemps sur le même terrain présentait de sérieux inconvénients. Les rats et la vermine s'installaient, bien nourris par les produits que nous ne pouvions pas consommer, de la viande véreuse, du riz congelé, du fromage motorisé [des vers s'y déplaçaient...]. Les rats devenaient très gros et souvent dangereux. Les poux aussi étaient d'une belle taille, certains portaient la croix noire sur le dos. Ce n'était encore pas « la gammée ».

Pendant ce temps, le rouleau compresseur avançait et les anglais ne perdaient pas de temps. Quant à nous, nos positions ne variaient guère. De temps en temps, nous attaquions et l'ennemi, qui faisait de même mais tout se bornait à des variations de quelques centaines de mètres. C'était dérisoire, comparé au coût humain. Plusieurs fois notre compagnie fondit aux trois quarts et nous passions rarement une semaine sans avoir besoin de renforts. Le ravitaillement était mauvais car, n'ayant de communications assurées avec l'arrière que la nuit, les vivres nous arrivaient en mauvais état et souvent gelés. De plus, nos petites tranchées étaient creusées dans les champs de betteraves. La soupe arrivait autour de minuit et le pinard qui nous aurait un peu réchauffés était presque toujours absent car les porteurs glissaient sur des betteraves pourries. La vie était pénible et l'hiver commençait. Le sommeil surtout nous manquait. Nous avons très froid aux pieds ; pas d'éclairage ni de chauffage. Les bêtes (chevaux) crevaient, seuls les hommes résistaient.

Au début de Novembre, nous étions relevés et nous avons goûté, pendant quelques temps, à la tiédeur des carrières qui se trouvaient en arrière de notre deuxième ligne. Là, nous étions au chaud et nous pouvions dormir ! Ces carrières de pierre blanche étaient vraiment des refuges. Très profondes, elles résistaient admirablement aux bombardements de l'Artillerie. Nous couchions à même la terre ; il y faisait chaud et, si l'air n'était pas très pur, personne ne s'en plaignait. Pour supporter la voûte, à intervalles réguliers, certaines parties n'étaient pas exploitées, laissées en colonnes. On y pendait nos musettes car, comme dans les tranchées, nous avions les mêmes bêtes, rats et poux, les premiers s'attaquant à nos musettes et les autres à nos corps qui, depuis des mois, n'avaient plus eu aucun contact avec l'eau ni le savon...

Nous profitons de ces abris pour écrire aux parents et faire quelques parties de cartes à la lueur de briquets et de bougies. Nous évoquons des souvenirs de jeunesse et faisons des projets. Certains nous jouent des airs de musique à l'harmonica. Quoique, n'ayant pas d'horizon, le « temps ne nous durait pas ». Nos cantines, installées non loin des arrières, étaient approvisionnées la nuit par les camions et ainsi nous attendions sans inquiétude l'heure de l'arrivée de la soupe. C'était beaucoup mieux que « l'Heure H » ». Il y avait tout ce qu'il fallait

pour assouvir notre faim et notre soif. De plus « les canards des cuisines » n'étaient pas à manger mais ils nous remontaient sérieusement le moral !

[Retour en première ligne, dans l'Aisne (1915)]

Quelque temps après, nous retournons en première ligne et nous attaquons sur un front assez large. Tout va bien, un épais brouillard nous cache à la vue de l'ennemi. Malheureusement, cette nappe de brouillard disparaît au moment même où nous sommes prêts à arriver sur les tranchées adverses... Un feu violent nous couche au sol. Mais beaucoup des nôtres sont tués ou blessés, et nous y serions sûrement tous restés si une nouvelle vague de brouillard ne nous avait pas permis de réintégrer nos tranchées de départ. Le soir nous sommes relevés car ma Compagnie ne comptait plus que vingt-sept hommes et il n'y avait plus qu'un seul chef. Ce grand repos à l'arrière, où nous n'entendions plus ou peu les canons, nous fit beaucoup de bien. Nous avons de grands bâtiments et de la paille pour nous coucher. On était bien. Le courrier arrivait régulièrement et nous recevions des colis, tabac, chocolat, confitures, sucre, café, lait condensé, chaussettes de laine, tricots, passe-montagne, jeux de cartes, briquets, etc., etc. C'était un enchantement parce que ces cadeaux étaient accompagnés de missives qui nous disaient combien on pensait à nous. On nous parlait du travail, de ce que les gens faisaient, de ceux qu'ils avaient rencontrés ou des jeunes hommes qui devaient bientôt nous rejoindre. Mais jamais ils n'évoquaient leurs soucis, les malades ni les décès qui étaient survenus parmi nos connaissances, encore moins ceux de nos proches parents, ça c'était mis en triste réserve pour après la fin des combats...

Après quelques jours passés dans les abris à Vic-sur-Aisne, nous partons pour un grand repos à l'arrière ! Là, nous sommes bien soignés et nous buvons même du Champagne pour les fêtes de Noël et du Jour de l'An. Le début de janvier 1915 est sans histoire mais, autour du 8 janvier, nous redevenons actifs avec de petits services en campagne, reconnaissance des terrains et crapahutage. C'était un signe qui ne trompait guère. Le 13, de bonne heure, nous quittons nos cantonnements. Après une pause vers les 11 heures pour le casse-croûte, nous prenons la direction de Soissons [Aisne] où nous arrivons dans la nuit. On nous fait savoir que l'ennemi n'était pas loin, qu'il faut éteindre nos cigarettes et attacher nos baïonnettes. Nous traversons l'Aisne et nous nous dirigeons vers un bâtiment important, la verrerie de Crouy [à l'est de Soissons], pour la pose des sacs, la formation des faisceaux et l'attente des ordres. Le commandant se rend au poste du Colonel et revient une heure après, nous informant qu'à la pointe du jour nous monterons à l'assaut de la première ligne ennemie sur le plateau de Crouy.

[A nouveau en première ligne dans l'Aisne), secouru par les allemands]

Comme nous avons des provisions, nous cassons la croûte et faisons un sérieux vide dans nos musettes et bidons. Une demi-heure avant le jour, des ordres plus inquiétants arrivent : « Laissez les sacs sur place. L'outil au ceinturon et baïonnette au canon ». Pour aller où on va, précise le Commandant, ce n'est pas difficile : « Comme nous ne pouvons pas nous éclairer, je passe le premier et tous vous me suivez en tenant la ceinture de celui qui est devant vous ». Mais nous sommes souvent obligés de nous coucher au sol car l'ennemi, qui perçoit des bruits, tire des fusées pour éclairer le terrain. Arrivés tout près du but, le Commandant demande tous les bleus de la 14 qui venaient d'arriver en renfort. L'ordre est donné de se tenir prêt. Le signal d'attaque est imminent. C'est un coup de revolver du Chef ! Nous partons au pas de course et à la baïonnette, et nous nous emparons de la première ligne, faisant deux cent soixante prisonniers. Mais notre Commandant et les quatre-vingts de la 14 tombent sous la première rafale. Parmi les prisonniers, se trouvent deux jeunes enfants âgés de douze à quatorze ans qui pleurent de peur. Ils sont habillés en soldats et parlent allemand. Le Commandant mourra au poste du Colonel quelques heures après. Le plateau fut très dur à traverser car l'ennemi, surpris au début, contre-attaqua sans cesse ensuite et, pour mieux nous défendre nous devons faire des parapets avec

les morts. La nuit fut très pénible. Nous n'avions eu aucun ravitaillement, il pleuvait et nous avions froid.

Au matin, quelques hommes sont envoyés à la verrerie pour nous rapporter quelques vivres et du café, mais, ils ne reviennent pas, et pour cause... Pendant la nuit, les allemands se sont infiltrés derrière nos lignes et se sont emparés de tous les bords de l'Aisne. La matinée du 14 janvier se passa presque dans le calme, mais, à une heure de l'après-midi, l'ennemi sonna la charge dans notre dos. Notre bataillon était formé en carré et la cinquième Compagnie - dont je faisais partie - se dirigea vers Soissons pensant faire un passage à l'arme blanche. Mais arrivés près de la voie ferrée, nous sommes cloués au terrain par un feu nourri de mitrailleuses. Ma jambe droite est traversée par une balle et je ne peux que rester immobilisé durant trois heures entre deux champs. Pour ne rien arranger, de temps en temps, nous sommes gratifiés de rafales qui parfois achèvent plusieurs autres blessés. Ma jambe enfle beaucoup et je ne peux plus la bouger. Mais alors que je me demandais ce que j'allais devenir, ce sont les allemands qui me sauvent. A la tombée de la nuit, je vois arriver des brancardiers dont deux obéissent aux ordres d'un officier [blessure datée au 11 janvier 1915, mais fait prisonnier à Soissons le 14 janvier, d'après le registre matricule ! Voir aussi dans cet ouvrage à Alphonse Ducret et Francisque Genolin, tous deux aussi du 44^e RI, et aussi faits prisonniers près de Soissons, à la date dite du 13 janvier 1915, mais eux internés à Cassel.] C'étaient des volontaires pris dans les troupes au repos à l'arrière. Ils renforçaient le service de santé dans les moments où il y avait beaucoup à faire sur le champ de bataille, ce qui était le cas ce jour là. Les brancardiers m'intiment l'ordre de jeter mon fusil et ma baïonnette. Révolver au poing, ils me demandent mon pansement. Mais comme il est resté dans mon sac, ils prennent le leur, coupent mon pantalon et font le nécessaire. L'un me donne la main pour me relever mais je n'arrive pas à marcher, même appuyé sur lui. Aussi, il me hisse et c'est à cheval que je rentre dans les lignes ennemies ! Ils m'emmènent dans une carrière où se trouvaient des troupes de renforts et vont chercher un Major. Celui-ci trouve le pansement bien fait et ne s'attarde pas sur mon cas. Par contre, le croirez-vous, le lieutenant va me chercher une tartine recouverte de saindoux et de marmelade, et comme je fais la grimace, il la donne à l'un de ses hommes et va m'en chercher une autre... sans saindoux !

[1915. Hospitalisé, prisonnier en Allemagne]

[Hôpitaux allemands]

L'officier allemand qui reste près de moi remarque un lieutenant français, blessé lui aussi. Il est assis car il a été touché aux deux jambes et écrit une carte à sa famille, habitant Paris. Il lui offre de porter la carte lui-même, mais non sans avoir précisé, qu'ils devaient atteindre la Capitale dans quatre jours... En réponse, l'officier français le remercie de son amabilité, et lui rétorque que son intention est de la confier à la Croix-Rouge et qu'elle a bien des chances d'arriver avant eux ! L'Allemand ayant compris, après un salut impeccable, disparaît dans les dédales de la grotte, salué à son tour par les jeunes recrues qui, comme chez nous, venaient boucher les trous faits par plusieurs jours de combats meurtriers. Cet officier parlait assez bien le français. C'était en effet un ancien employé du Caïffa [magasin de Paris, spécialisé dans la torréfaction et la vente du café] qui habitait, avant la guerre, 60 rue de Rivoli à Paris. Il me confia même qu'il pensait bien y retourner après la guerre !

[On nous dirige vers un hôpital éloigné du front]. Le transport à l'arrière est pénible, et ce, malgré le lent déplacement des ambulances conduites par des territoriaux. Ces véhicules arboraient des perches verticales en haut desquelles flottaient des draps de lit maculés d'une Croix-Rouge. C'était naturellement pour être vu de notre artillerie qui tirait sur les canons adverses. Les obus passaient peu au-dessus de nos têtes et, instinctivement on les saluait ! Il va sans dire que nos cochers en faisaient autant et que, même les chevaux dressaient les oreilles. Les obus ne tombaient pas toujours sur l'artillerie adverse, ils atteignaient parfois des tombereaux remplis des betteraves que ramassaient les troupes en réserve. Dans les villages ne se voyaient aucun homme, seuls sont présents, quelques femmes, des grand-mères et beaucoup d'enfants. Ceux-ci se tenaient autour des camions qui venaient pour la distribution du pain. Ces véhicules étaient militaires et les chauffeurs aussi. Un lourd silence planait sur ces villages situés non loin du front et où, nuit et jour, s'entendait le bruit des canons. On nous emmène vers Chauny [au nord de Soissons]. Nous sommes très secoués car nous passons dans des champs détremés aux chemins de terre remplis d'ornières. Ce n'était pas fait pour aider ceux qui avaient à supporter des douleurs très graves pour certains, telles que des blessures à la tête. Enfin, nous arrivons à destination, les halles de Chauny, transformées en hôpital de campagne. Nous ne sommes pas les premiers mais il nous reste quand même un peu de place. Nous sommes étendus les uns à côté des autres, sur des planches qui ont l'allure de bat-flancs. C'est un peu dur, mais cinq mois de guerre en rase campagne nous ont bien préparés à supporter ces conditions. Les tables d'opérations se trouvent parmi nous et là se pressent les chirurgiens et leurs aides qui opèrent jour et nuit. Les pleurs, les cris et la musique alternent. Chansons diverses, langues différentes, tout ceci fait un bruit assourdissant et couvre les plaintes des opérés. Dans la majeure partie des cas, nous quittons cet hôpital deux jours après notre arrivée. C'est mon cas. Après avoir été conduit aux tinettes [toilettes], je suis mis sur un brancard et transporté dans un train dont les compartiments ont été transformés en chambres. C'est un train-hôpital. J'apprécie tout spécialement d'être étendu sur un matelas et de quitter ces Halles. Mais je dois quand même dire que cet hôpital de campagne était très bien tenu et que le personnel ne faisait aucune différence entre les soins pour des allemands et ceux pour des français. Le temps de repos de ces personnels dépendait du travail qu'il y avait à faire, pansements, chirurgie, hygiène, propreté et soins de toutes sortes. On notait aussi la présence, aussi discrète mais effective, des ministres des divers cultes, toujours prêts à répondre aux demandes des blessés et des mourants. Tous étaient avertis lorsque leurs opérations étaient graves, ce qui arrivait souvent, surtout chez les blessés de la tête.

[Hôpital de Wesel]

Pour moi, étendu sur un matelas dans des draps bien blancs, le sommeil me vint tout de suite. Je me trouvais vraiment bien malgré ma blessure et je ne me réveillais qu'à dix heures du

matin. Nous arrivons à Charleroi [Belgique, au sud de Bruxelles] où nous pouvons voir l'ampleur des ruines causées par les premières batailles. Ce ne sont que des fers tordus et des poutres calcinées. Notre arrêt n'est pas long. Le train continue sa route en direction de Liège [Belgique, à l'est de Charleroi]. Là, nous faisons une grande halte et la population belge nous accueille à bras ouverts, le long de la voie. C'est à qui peut nous faire parvenir du chocolat, du tabac, des biscuits, des bouteilles de vin bouché et même des gâteaux cuisinés spécialement pour nous par nos amis belges. Ils nous encouragent avec des mots d'une langue que les allemands ne comprennent pas mais qui, pour nous, sont d'un sérieux réconfort. Nous quittons cette dernière ville, si accueillante, et arrivons bientôt, c'est la tombée de la nuit, à Aix-la-Chapelle [Allemagne, au nord-est de Liège]. La frontière allemande est dépassée et, dans la nuit, nous atteignons le Rhin. C'est à Düsseldorf [Allemagne, nord-est d'Aix] que nous sommes descendus des wagons pour être redirigés dans divers centres. Dans la salle d'attente nous avons la visite de docteurs et d'infirmières qui nous font distribuer de grands bols de café au lait accompagnés de brioches. Vous pouvez croire que c'est pour nous une joie et un régal et, en même temps, une sensation de sécurité. Nous n'en revenons pas de trouver parmi tous ces étrangers autant de compréhension et d'humanisme. Aucune différence n'est faite entre les blessés allemands et les français, ni pour les soins ni pour les gâteries. Nous restons quelques heures sur nos brancards et au matin je suis dirigé sur Wesel [au nord de Düsseldorf, 850 km au nord de Champfromier], sur le Rhin dans la province de Rheinland. Notre convoi étant arrivé à destination est partagé entre plusieurs hôpitaux de la ville, vers le Gymnasium 2 pour ce qui me concerne. C'est une vaste salle de gymnastique aménagée en hôpital. Après les formalités d'usage et un bain-douche, je suis porté dans mon lit par un infirmier. Il y a dans la chambrée des blessés anglais et des bretons. Ils demandent à s'occuper de moi, ce qui leur est accordé. Aussi, ils me chauffent mon lit et me bordent comme un petit bébé, et retournent ensuite à leurs parties de cartes, revenant de temps en temps me demander des nouvelles. Les anglais et les bretons jouaient toujours ensemble car ils se comprenaient bien. Leur langue et leur caractère ont beaucoup de ressemblance. Malgré leur situation de prisonniers blessés, ils n'étaient pas les plus faciles à soigner et à nourrir. Ils tenaient en alerte le service hospitalier, surtout la nuit, par des bruits insolites et des éclairages de lampes difficiles à localiser...

A la mi-février 1915, nous avions dans la cour dix à quinze centimètres de neige. Au matin, nous dirigeant aux toilettes, on put voir, tracés sur la couche blanche, ces deux mots : « Deutchend capout ». Le lendemain, était la réponse en-dessous, mais pas inscrites par les mêmes : « Que Dieu punisse l'Angleterre »...

Tous les deux jours, nous allions aux pansements et, toutes les semaines, nous prenions un bain et nous passions sur la balance. La nourriture était bonne mais insuffisante car nous étions tous des jeunes et nous aurions bien mangé le double. Aussi cette affaire nous travaillait beaucoup et nous en parlions constamment, ce qui excitait encore plus notre faim. On réclamait tous les jours, mais il nous était toujours donné la même réponse « blocus, blocus de vos amis anglais ». La vie s'écoulait donc monotone entre le lit, la table, les waters [toilettes] et la partie de cartes. Je restais ainsi près de trois mois, dans une vie de reclus.

[Le camp de Friedrichfeld]

Des bruits couraient, probablement orchestrés pour faire de la place, qu'au Camp de Friedrichfeld [(46562) 4 km au sud de Wesel], les rations étaient doubles qu'à l'hôpital. C'est ainsi que, confiants, nous demandons le départ pour ce camp avant d'être complètement guéris, ce qui est accepté. On nous rend les habits que nous avons ôtés à notre arrivée, propres et raccommodés, ainsi qu'une paire de sabots sans bride. Mais nous blessant sur le coup de pied, nous prenons bientôt les sabots sous le bras, nous contentant de faire pieds nus les quatre kilomètres environ qui séparaient l'hôpital du Camp. Partis après le déjeuner nous arrivons vers seize heures. Il pleuvait et il y avait du brouillard. Nous faisons une grande pause sur le talus de la route avant de pénétrer sur cet immense terre-plein où se trouvent une trentaine de baraques, comme celles connues sous le nom de baraques Adrian, chacune d'une contenance de huit cents prisonniers [soit

au total 24.000 prisonniers environ...]. Ces baraques étaient partagées par le milieu, chaque moitié étant distinguée par les lettres A ou B. Je logeais dans la 24 B. Les matinées se passaient à balayer les travées et à redonner un peu de souplesse à nos paillasses remplies de fibres de bois. Les derniers arrivés, c'était mon cas, avaient la charge d'approvisionner les cuisines en eau potable. On en remplissait les chaudières où les cuisiniers, des prisonniers comme nous, mettaient un peu de graisse, des pommes de terre, quelques raves avec des feuilles et des rutabagas avec leurs racines. C'était le lot de notre déjeuner de midi. A onze heures, des prisonniers désignés, ceux-ci à tour de rôle et deux par travée de seize hommes, se dirigeaient aux cuisines et rapportaient notre pitance dans des seaux en fer. La distribution était souvent longue. Ceux de la travée apportaient leurs gamelles. Les légumes, peu nombreux, étaient distribués à la cuillère et le liquide à la louche. Tout était déjà froid quand on mangeait et ne réchauffait guère nos pauvres corps...

Ce camp se trouvait près du Rhin et était souvent embourbé. Aussi, pour y circuler on nous procurait des morceaux de planches que nous mettions sous nos sabots. La hauteur dépendait de l'épaisseur du bourbier. Nous avons fait une chanson à ce sujet : « La Valse des Patins ». Ce que l'on nous avait raconté à l'hôpital concernant les rations soi-disant doubles était malheureusement contraire à la vérité. Il y en avait encore moins et de plus, c'était infect. Du côté de la literie, les paillasses en fibres de bois dont on changeait rarement le contenu étaient par surcroît peuplées de vermines. Nous n'avions pas d'eau chaude et pas de linge de rechange. Une partie de nos nuits blanches se passait à tuer les poux et le reste à jouer aux cartes pour ne pas penser que nous n'avions rien à manger. Les gamelles étaient très grandes mais elles ne contenaient que du liquide, breuvage au jus d'orge ou bouillon de soupe sans graisses. Ca nous faisait de gros ventres mais, par contre, des petites jambes qui n'arrivaient plus à nous porter. Nous avions froid le jour et la nuit. Nos couches en fibres de bois ne nous tenaient guère au chaud. La faim nous travaillait et les poux nous suçaient le dernier sang. Nous ne dormions presque pas. L'éclairage de la baraque était au minimum, aussi une bonne vue était nécessaire pour jouer aux cartes, mais cette occupation atténuait notre envie de manger le peu de pain que nous gardions pour le milieu de la nuit. C'était du pain noir « K 4 » composé de farine de seigle, d'orge, d'un peu de froment et de légumineux, des haricots, fèves, lentilles, gruaux ou autres. Frais, il était encore mangeable mais la quantité n'y était pas. La ration pouvait se comparer à la grosseur d'une main d'homme, ceci, pour vingt-quatre heures. Pour être juste, il faut dire qu'au bout de quelques mois, la situation s'améliora petit à petit. On nous amena des étuves où nous pouvions tremper notre linge, ce qui nous aida beaucoup à nous débarrasser des poux.

C'était en juin 1915, époque où en plus les colis commencèrent à nous parvenir. C'est grâce à eux et à tous ceux qui pensaient à nous que nous pûmes subsister. Les nouvelles étaient rares, nous recevions bien quelques cartes de France, mais la censure raturait le plus intéressant. Chaque jour nous devions aller à la campagne retourner [labourer] des terres pour les blés et pommes de terre. Nous en profitions pour cueillir quelques herbes et racines que nous faisions cuire à notre rentrée à la baraque, ceci pour apaiser notre faim.

[Défrichage en Westphalie]

L'automne approchait et l'on demandait des cultivateurs pour défricher des terrains. Je m'inscrivis et, quinze jours après, je prenais le train pour un petit village de la Westphalie [sans plus de précisions, mais à moins de quatre nuits de marche de Winterswijk, village frontière des Pays-Bas]. Notre habitation construite en briques rouges et en planches avait été occupée avant notre arrivée par des prisonniers russes employés à l'extraction de la tourbe, très abondante dans cette région de marécages. Les allemands en employaient beaucoup pour leur chauffage, pour l'assainissement des écuries, des cantonnements et des tranchées du Front. Le pays était plat, peu de cultures, des bois de taillis, des genêts et des bruyères, pas d'horizon. Il n'était pas gai, tout comme notre situation. Cependant, il nous arrivait de comparer notre sort à celui du cantonnement voisin occupé par d'autres prisonniers russes chargés de l'extraction de la tourbe et dont le sort n'était

guère enviable : travail en tranchées dans l'humidité et même très souvent dans l'eau, mal nourris et peu considérés par leurs gardiens.

Nous étions cent quinze, logés dans une ancienne usine aménagée pour cantonnements de travailleurs. C'était pas mal, en tous cas bien mieux que le camp. Nous couchions dans des hamacs suspendus à des montants de bois. Il y en avait trois en hauteur et celui qui couchait au troisième - c'était mon cas - devait grimper comme un singe pour aller se coucher. Immanquablement, ceux du dessous quand ils étaient couchés avant nous, nous chatouillaient les doigts de pieds lorsque nous passions à leur portée... Nos gardiens qui faisaient partie pour la plupart des réserves territoriales étaient des pères de famille et nous n'avions pas à nous plaindre d'eux. Ils rouspétaient bien par moment mais ils n'étaient pas méchants. Tous les quinze jours, le dimanche, il y avait messe durant la corvée, dite par un jeune prêtre de la paroisse voisine qui parlait un peu le français. Tous les jours nous allions au travail, sauf, lorsqu'il pleuvait ou neigeait. Notre travail consistait au défrichage de terrains, arrachage de buissons, bois et friches diverses. La distance entre l'usine et le lieu de travail était d'environ trois kilomètres. A midi, nous mangions sur place. Notre cantinier, avait un cheval et un char à bancs sur lequel étaient suspendus trois tonneaux, un pour la soupe, un pour le ragoût et un pour le jus d'orge. Ponctuel, il nous amenait le déjeuner qui arrivait toujours à la même heure. Il avait une mine renfrognée mais nous l'aimions beaucoup car, pour nous, il représentait le casse-croûte. Il nous arrivait quelquefois de faire double repas, bien que le second ne fût pas autorisé. Cette nourriture nous reconfortait et nous donnait du courage et de l'audace. Cette audace ne nous poussait d'ailleurs pas toujours vers le travail et la production mais parfois vers d'autres considérations, au point que plusieurs d'entre nous étaient partis, en plein jour, cherchant le chemin de la Liberté...

Dans les bois et sur tous les sentiers se trouvaient des pancartes « Is Werboten ». Comme nous ne connaissions pas l'allemand..., nous n'y portions pas attention. Le soir, avant de réintégrer notre logis, nous posions des collets et, le lendemain, il n'était pas rare d'y trouver quelques capucins [lièvres]. Souvent notre lessiveuse ne suffisait pas. Pendant la cuisson, il y avait collaboration et c'était donc couvert par l'Armée que mijotait le civet pendant que les autres abattaient les arbres. J'ai curieusement remarqué que ces jours-là le rendement était toujours meilleur ! Nous avions comme directeur des travaux, un ingénieur agricole qui venait presque tous les jours inspecter le travail. Il s'était rendu compte de la différence de production de certains jours et nous demandait à quoi cela tenait... Nous lui répondions que c'était une question de « moral » et il avait compris, il nous répondait : « Ya, Ya ». Nous avions parmi nous des charpentiers et notre baraque avait été construite avec soin et entièrement avec des arbres que nous avions abattus. Aussi, lorsqu'il faisait mauvais temps, nous y étions bien à l'abri et bien au chaud. Les jours où le temps n'était pas au beau, c'était donc avec plaisir que nous rentrions à la baraque. Deux gros poêles à bois assuraient le chauffage. Nous faisons d'interminables parties de cartes. Nos gardiens aussi jouaient avec nous, aussi ils oublièrent très souvent de nous signaler la reprise du travail alors que le ciel s'était éclairci et que le soleil se montrait à nouveau !

Plusieurs fois, il y avait eu des tentatives d'évasion pendant le repas mais elles n'avaient pas eu de réussite. Le soir, on nous ramenait sur le chantier nos malheureux camarades. La punition était de trois semaines de cellule au pain et à l'eau, et comme siège une « tinette en fer ». Ce régime était épuisant et, à la sortie des cellules, il leur était accordé huit jours de lazarette [infirmerie] qui leur permettait de se remplumer un peu.

L'hiver 1915/16 ne fut pas très rude. Il y avait du brouillard mais le thermomètre ne descendait jamais bien bas. De plus, notre cantonnement était assez bien approvisionné en carburant. Nous avions un gros stock de charbon et nos fourneaux de cuisine alimentaient les tuyaux de chauffage. Aux cuisines il y avait la femme du cantinier et sa sœur, aidées de deux prisonniers. Elles nous faisaient une cuisine potable et, quelquefois, le dimanche elles nous gratifiaient même de gâteaux aux fruits que nous savourions.

Tous les huit jours, il y avait remise des colis arrivés de France. Cette distribution était très intéressante et souvent vite faite car c'était les prisonniers qui ouvraient eux-mêmes les sacs. Les colis ne passaient pas sur les tables pour être vérifiés. Les pains contenaient parfois des pièces d'or ou d'argent cachées dans les bords. Aussi, quand on partageait le pain, c'était par le milieu. Il arrivait qu'une pièce soit touchée par le couteau mais nos gardiens n'insistaient pas. Ce qui les amusait le plus, c'était la rencontre d'un flacon où se trouvait du « Schnaps ». Ils l'appréciaient beaucoup et ne manquaient pas, après avoir jeté un coup d'œil sur l'adresse, de venir ensuite réclamer la « dîme ». Les colis mis sous les tables entourées de prisonniers, bien qu'en présence de deux ou trois gardiens, étaient poussés par les pieds vers le dortoir où d'autres prisonniers se chargeaient de les récupérer et de les acheminer vers leurs propriétaires. C'était vraiment une vie fraternelle et tous nous participions aux arrivages. Il y en avait un qui les appréciait tout particulièrement, il s'appelait Joseph. Ayant de mauvaises dents, il se gargarisait avec [du schnaps ?] et ses yeux nous montraient combien il appréciait ce produit qui, d'après lui, n'avait rien de comparable en Allemagne. Nous étions flattés et ne manquions pas de lui donner rendez-vous pour la prochaine.

[Une idée de liberté...]

Comme Joseph, j'avais de mauvaises dents et j'en souffrais beaucoup. Un jour, n'y tenant plus, je demande une visite au dentiste. Elle m'est accordée et, c'est avec ce même Joseph, que je me rends chez le chirurgien-dentiste. Nous prenons le train de campagne et, à la station, nous montons à trois : Joseph, moi et une jeune fille du pays que le gardien connaissait bien... Ce dernier, qui était monté avec nous, au bout d'un moment n'y tenant plus, nous avait faussé compagnie pour aller retrouver sa connaissance à l'écart... A ce moment, mes yeux venaient de se porter sur un panneau du compartiment où se trouvait une carte de la région. Sans notre gardien bien occupé, je pus donc tirer un papier de ma poche et un crayon, et faire un petit croquis des lieux qui pourrait me servir, si besoin était... Au bout de vingt minutes, nous étions arrivés et notre gardien réapparaissait pour nous accompagner chez le dentiste. Je devais me faire arracher trois dents, les unes à côté des autres. Je ne voulais pas de piqûre mais la douleur était très vive, aussi le chirurgien me gratifia d'un grand verre d'eau de vie pour l'anesthésie. Le train du retour arriverait dans deux heures. Aussi Joseph me conduisit dans un petit restaurant où nous avons pris un solide repas arrosé d'un bon café. C'était interdit mais mon gardien était content et je payais les deux repas.

Rentré au cantonnement, j'eus deux jours exempts de travail, deux jours où, inspiré par la carte que j'avais relevée, je mettais ce temps à profit pour préparer un trou que je me promis d'utiliser plus tard... Si ce n'était l'éloignement du pays et le manque de nouvelles nous n'étions pas trop malheureux. Mais il y a dans la vie une chose qui compte plus que tout, c'est La Liberté. Pour l'apprécier à sa juste valeur, il fallait en avoir été privé et c'était bien notre cas. Le mois d'avril arrivait et les premières fleurs se montraient tout au long du parcours. Lorsque l'on rentrait du travail, nous apercevions des primevères et des violettes, cela nous redonnait du courage et des idées d'évasion... Beaucoup parmi nous avaient aussi des projets et avaient repéré des endroits pas trop difficiles à franchir mais, le fait d'en parler pouvait être très préjudiciable à leurs exécutions. On s'apercevait souvent, par certains travaux exécutés dans l'entourage du cantonnement, que nos gardiens, pourtant d'un certain âge, avaient encore de bonnes oreilles !

Par ailleurs, quoique alliés, nous n'étions pas tous de la même nation et la méfiance régnait un peu, le silence était d'or. Certains craignaient aussi les repréailles car tous payaient la casse. Les gardiens devenaient de mauvaise humeur, la distribution des colis était repoussée, la conduite des travaux se faisait baïonnettes au canon et dans un silence d'enterrement, ce n'était pas gai !

Mais trois kilomètres sans parler, surtout en compagnie, cela portait à la méditation et à un désir très concentré, la Libération.

[1916. S'évader, retrouver la Liberté]

Le quatrième mois passa très vite et fut assez mouvementé. Le printemps « travaillait » beaucoup le prisonnier [lui redonnait l'espoir, des idées...] Il y avait déjà eu plusieurs tentatives d'évasion, mais les moments choisis n'avaient pas été favorables et presque tous ces prisonniers avaient été repris. Ce n'était guère encourageant ! Après chaque tentative, la surveillance avait redoublé et on nous ramenait au travail baïonnettes au canon. Mais ceci nous refroidissait en même temps qu'augmentait par contre en nous le désir de s'affranchir. C'est ainsi que le 10 mai 1916, par un temps de pluie et de brouillard, alors que nous n'avions pas été au travail, je prends la ferme décision de rentrer chez moi, « En France ».

[*Nous nous évadons aujourd'hui...*]

A côté de l'endroit que j'occupe au dortoir se trouvent trois camarades pères de famille plus âgés que moi et qui, en patois du Midi, causent à voix basse. Ils ont un moral très bas et désespèrent de revoir un jour leurs femmes et leurs enfants. Je me mêle à leur conversation et leur propose le départ pour le soir même. Leur premier réflexe est d'être surpris du peu de temps dont on dispose. Mais je leur dévoile que j'ai préparé depuis quelque temps une sortie qui se trouve sous le premier hamac de leur camarade. Ils n'en reviennent pas car, personne, ni les prisonniers ni les allemands ne se sont aperçus de ce carré de plancher découpé à l'aide d'une petite scie faite avec un couteau de cuisine depuis les jours où je m'étais fait arracher les trois dents. La journée se passe dans la fièvre du départ et dans les préparatifs. Il est indispensable, si nous réussissons la sortie, de ne commettre aucune imprudence, en particulier à cause de la faim. Nous sommes ainsi quatre bien décidés à tenter notre chance, mais pas d'accord sur l'heure de sortie. Chacun a ses raisons, le calme du proche village, la distance maximum que nous devons parcourir la première nuit, le sommeil des neuf gardiens, l'heure à laquelle untel devrait prendre la garde des dortoirs, l'heure à laquelle tel autre sera de garde à l'extérieur, etc., etc. C'étaient toutes des raisons valables mais il fallait choisir et le choix nous le confions aux cartes. L'as de cœur est désigné pour le départ, qui est mon choix, à 22 heures 30.

La soirée se poursuit dans la fièvre. Aussi nous buvons plusieurs verres de schnaps pour nous mettre en forme. A l'approche du moment du départ, nous prévenons quelques camarades de bien vouloir se lever et aller jusqu'aux waters de façon à amortir le bruit occasionné par notre descente à la cave. C'est parti ! Etant le plus grand, j'enlève le carré et je descends me retrouver sur un tas de pommes de terre. Je reçois dans mes bras les trois autres et un copain du dessus remet le carré, chose convenue car nous ne tenons pas à ce qu'on s'en aperçoive ni à recevoir les lumières du haut. Nous entendons très bien le bruit fait par les bottes de la sentinelle qui fait sa ronde, mais c'est sans inquiétude car nous connaissons le temps qu'il lui faut pour parcourir son circuit. Nous percevons bien aussi les bruits que font nos camarades se rendant aux urinoirs. Ils ne sont pas très nombreux et c'est bien ce qu'il faut, un bruit excessif donnerait l'éveil à nos gardiens. De l'endroit où nous sommes descendus, pour aller à la fenêtre il y n'y a qu'une quinzaine de mètres que nous franchissons sur les mains et les genoux. Cette fenêtre ne s'ouvre pas de droite à gauche, mais en basculant autour d'un axe horizontal. Douze fils de fer barbelés obstruent la sortie. Muni de gros ciseaux d'infirmier, je fais sauter le premier, mais au deuxième les ciseaux cassent. Aussi pendant quelques minutes nous étudions d'autres sorties mais, c'est encore où nous nous trouvons que c'est le moins difficile et qu'il faut persister. L'un de nous prend dans ses mains le fil de fer entamé arrive à le casser. Avec une ficelle il nous est possible de faire un trou. Bonne idée, le plus petit de nous se déshabille et, malgré quelques égratignures, arrive à passer de l'autre côté, se mettant aussitôt en devoir de défaire tous les fils. Les deux suivants de notre groupe, soutenus par celui qui est encore à l'intérieur, passent aussi assez facilement mais le quatrième, donne un malencontreux coup de genou dans les vitres, risquant de tout compromettre. C'est un moment de forte angoisse, ce dernier sorti avait fait beaucoup de bruit... Nous attendions quelques instants immobiles, pensant qu'il était inutile de pousser plus

loin l'aventure. Mais rien ne se passe, tout reste calme dans l'usine. Aussi, c'est avec précipitation que nous contournons le village avant de prendre la direction nord-ouest. Autre grosse émotion, des bruits de branches d'arbres cassées nous plaquent à terre. D'où vient ce bruit ? Est-ce que ce sont des gens à notre poursuite ou bien des bêtes venant se mettre à l'abri ? Ces bruits n'ayant pas de suite, nous repartons toutefois confiants, et nous reprenons notre marche. Surprise, nous trouvons à la sortie du taillis la vache qui avait arrêté notre marche ! Nous devons mettre un maximum de distance entre l'usine et l'endroit où l'on s'arrêtera. Il fait nuit, le terrain est pénible à la marche mais nous avons derrière nous un vent de Liberté qui nous pousse en avant. Seul un évadé peut connaître cette impression. Maintenant le jour approche, nous sommes fatigués et nous cherchons un endroit pour nous arrêter. Devant nous un bois nous paraît idéal, nous y pénétrons. Hélas, c'est la propriété d'un château avec gardiens et chiens. Nous ressortons donc plus vite que nous ne sommes entrés. Nous avons failli compromettre gravement nos chances de réussite.

A l'aube du jour, nous ne devons plus continuer à marcher. Il faudrait s'arrêter, trouver un fossé quelconque, loin des routes et des chemins fréquentés de paysans qui se rendent aux champs. Nous trouvons bien un endroit, une plantation de résineux mais, poussés par le désir d'aller toujours plus loin, nous échouons aux abords et ne pouvons plus nous replier car le jour est venu et des paysans avec des chevaux labourent une terre tout près de nous. Nous comptons un peu qu'ils iraient déjeuner à midi, mais une fillette leur apporta le casse-croûte. De ce fait, nous passons la journée sans bouger, sans boire et sans manger. C'est un peu long, mais, le soir nous pouvons enfin nous replier. Les biscuits et le chocolat sont particulièrement appréciés. De plus, un petit ruisseau nous permet de boire et de remplir nos bidons. A 22 heures, nous décidons de repartir mais notre marche n'est pas aussi rapide que lors de la première nuit car il pleut et nous n'avons guère de visibilité. Pour ne pas nous égarer nous devons observer la mousse des arbres qui nous indique la direction du Nord. Notre marche est lente, le terrain se partage entre les bois, les friches et les champs de seigle. Vers deux heures du matin, dans un petit sentier, je bute sur un obstacle et m'étend à terre les bras en avant ! Je n'ose me relever et mes trois compagnons s'impatientent, se demandant ce qui m'est arrivé. Je leur demande à voix basse de s'approcher. L'un de nous, possédant une lampe de poche, éclaire tout en mettant sa main devant pour comprendre ce qui est sous moi. Incroyable, ce sont deux prisonniers russes, bien reconnaissables à leurs grandes bottes, qui s'évadent eux aussi et qui, nous ayant entendus derrière eux, font semblant de faire les morts ! Comme nous sommes déjà quatre, nous les laissons à leur chance et continuons sur notre sentier. La pluie a maintenant cessé mais nous sommes mouillés et il ne fait pas chaud du tout. Nos vêtements nous collent au corps et retardent notre marche. Enfin, au matin, nous parvenons à une forêt de chênes et de pins et le soleil revient. Ce sera notre meilleure journée d'évasion ! Nous n'entendons que des oiseaux, et les écureuils bondissent de branche en branche. C'est aussi ce jour-là que nous ouvrons une boîte de conserves de confit d'oie, un vrai régal, c'est presque un festin ! La boîte pesait, je crois, deux kilos. Tout y passe et même deux boîtes de sardines, du chocolat, du fromage et des confitures arrosés d'eau fraîche où nous mettons du sucre et de l'alcool de menthe. Ça ne valait pas le vin du Rhin, mais pour la circonstance, nous apprécions beaucoup notre boisson ! Mais la digestion est lente et le sommeil nous gagne. Il est décidé que trois dormiraient pendant que le quatrième veillerait. Ainsi tout se passe bien et, à dix heures du soir, nous prenons la direction de l'ouest. Il faut dire que nous n'avons pas de boussole et que seule notre petite carte et des points de repères tels que la lune, les étoiles et la mousse des arbres nous fournissent des indications.

La troisième nuit est assez claire et nous en profitons pour accélérer notre pas car nous avons encore beaucoup de chemin à faire. La campagne n'est plus la même, il y a moins de cultures et beaucoup plus de bois et de friches. Nous aimons beaucoup les bois et les taillis car nous nous y sentons plus en sécurité. Les terrains à découvert nous devons toujours les parcourir au pas de course. A un moment de la nuit, nous avons une petite alerte. Mais ce n'est qu'un cycliste qui circule sur un chemin de terre et sans que nous ayons l'impression qu'il nous voit.

Un petit village apparaît à l'orée d'un bois qui se trouve sur notre passage. Après discussion nous nous en approchons car son nom pourrait nous renseigner. Il pouvait signifier pour nous un changement de direction à prendre ou bien la continuation de notre marche. Un poteau nous fournit le renseignement et, comme à côté se trouve une ferme - sans chien - nous en profitons pour boire du lait et nous approvisionner de quelques fromages, sans permission, on ne peut pas se le permettre ! Contents d'être dans la bonne voie, nous ne restons pas longtemps à découvert et continuons notre chemin à travers un bois de chênes. Puis viennent quelques champs de seigle et à nouveau des bois et des friches. Comme nous sommes le plus souvent dans des fourrés, il nous est possible de continuer à avancer jusqu'à cinq heures du matin. Puis, « toujours dans la même faune », nous nous installons dans un bois de taillis, près d'une source où viennent boire les oiseaux. La journée se passe comme la précédente mais nous sommes un peu plus fiévreux : le cycliste que nous avons vu nous revient à l'esprit. Et s'il nous avait vus ? Des primes sont accordées à tout civil ramenant des prisonniers évadés. Nous sommes d'autant plus tourmentés que nous avons l'impression d'approcher de la frontière... Il est près de 23 heures quand nous décidons de quitter notre gîte. Mais il nous faut traverser une voie ferrée et ce n'est pas sans risques, d'autant qu'elle est bordée d'un canal. Cette voie d'eau s'avère n'avoir que six mètres de large mais être remplie d'une boue très épaisse... Mais, heureusement pour nous, elle est couverte de grosses branches de charmillles qui nous permettent de ramper dessus et d'atteindre l'autre rive. C'est ainsi que, mouillés et crottés, nous parvenons de l'autre côté du canal, bien contents de n'y être pas restés enlisés.

Bien qu'étant au mois de mai, il faisait froid, surtout après notre trempette. Nous ne pouvons résister à l'idée de faire, quoique c'était dangereux, un petit feu de bois qui ne durerait que quelques minutes et ferait cesser nos claquements de dents. L'endroit où nous nous trouvions n'était pas sûr car à proximité se trouvait un chemin où venait de passer une patrouille. Combien étaient-ils ? De quelle nationalité ? Etions-nous encore en Allemagne ou déjà arrivés en pays neutre ? Cette dernière hypothèse n'avait encore que peu de crédit car le passage de la frontière devait présenter des difficultés... Nous avions pourtant l'impression que nous n'étions pas très éloignés du but et que la plus grande vigilance s'imposait. Notre marche devenait moins rapide car nous avons peur de compromettre, par une insignifiante maladresse, une aventure qui avait si bien réussi jusque là. C'était ainsi que, dans le plus grand silence et l'oreille tendue, nous continuons notre marche, presque toujours parmi les bois et friches, parfois à travers quelques terrains non cultivés. Vers trois heures du matin, à l'orée d'un bois, une plaine aride s'étend devant nous. De loin en loin, nous apercevons de petites lumières qui pouvaient bien être des postes frontières. Après nous être consultés, nous décidons de traverser ce terrain au pas de gymnastique sans nous arrêter, même si nous devions recevoir des coups de feu. Il n'en est rien et bientôt nous rentrons dans une forêt de résineux. Au milieu, nous avons la joie d'y trouver une grande route et ceci est une indication qui ne nous déplaît pas. Pour moi et un de mes camarades, c'est le signe que nous sommes sur le bon chemin et que notre objectif n'est plus éloigné. Pour les deux autres, ils sont d'avis que nous n'avons pas suffisamment marché vers le nord et que nous sommes encore en Allemagne. Mais une ville se trouve devant nous, une gare en est proche et de plus est éclairée. Des trains arrivent et partent...

Après un moment de discussion et d'hésitations, il est convenu que j'irai seul en avant et, qu'ayant reconnu la ville qui se trouve devant nous, je reviendrai les rejoindre. Mais je ne fais pas plus de cinq cents mètres que je tombe sur une sentinelle qui me fait les sommations d'usage... Mais il parle en hollandais, j'ai affaire à un régiment hollandais, le 9^{ème} d'Infanterie ! Ma joie est grande. Le sous-officier, chef de poste, sort du cantonnement et, en français, me demande si je suis seul. Naturellement nous allons chercher les copains. Mais à notre vue, méfiants comme on peut l'être dans de telles circonstances, ils ne répondent pas, et ce n'est qu'après quelques pourparlers qu'ils se décident enfin à nous rejoindre...

[Arrivée à Winterswijk (Pays-Bas), évasion réussie !]

Il est difficile d'exprimer tout ce que nous ressentons à cet instant précis où tant de souvenirs nous assaillent. Nous nous embrassons, embrassade générale et vraiment cordiale ! Le chef et les soldats hollandais de ce village frontière [Winterswijk (Pays-Bas), entre Arnhem (Pays-Bas) et Münster (Allemagne)], nous reçoivent avec chaleur, et c'est très cordialement qu'ils nous offrent leurs lits. Toutefois le chef, pensant à un hôtel qui ferait mieux notre affaire, nous propose de nous conduire à l'Hôtel du Soleil, dont les tenanciers sont deux français. Après avoir pris congé des soldats qui nous avaient si bien reçus, nous partons avec le sergent. Dans la rue, nous rencontrons deux gendarmes qui se joignent à nous. Il doit être à peu près quatre heures du matin, quatre hommes avaient réussi leur évasion !

Arrivés devant l'hôtel, le chef appelle. J'ai ici avec moi quatre prisonniers français évadés qui cherchent une maison pour se restaurer et se reposer. Les propriétaires qui logeaient à l'étage descendent promptement et la patronne, sur son piano, nous joue... la « Marseillaise » ! Notre joie déborde et se communique à notre entourage. Pour fêter notre réussite, nous buvons tous ensemble six bouteilles de champagne à 35 francs. La femme nous joue maintenant quelques airs de danses que nous apprécions beaucoup, et ils nous servent un bon déjeuner. Fatigués par ces quatre longues nuits de marche, nous allons nous coucher chacun dans un lit et ce n'est qu'à 13 heures, après plusieurs appels, que nous descendons de nos chambres pour notre premier repas d'hommes libres. Nous sommes le dimanche 14 mai 1916 ! C'est un jour que nous ne sommes pas prêts d'oublier, vraiment un jour de grande fête ! Le directeur du journal local vient nous voir, nous féliciter et nous conduire à la banque où nous pouvons échanger nos francs et nos marks contre des florins. La Banque est fermée puisque c'est dimanche, mais le rédacteur du journal connaît bien le chef dont il est l'ami, et c'est ainsi que l'échange de nos monnaies peut se faire...

A midi nous mangeons à l'hôtel et le soir chez le directeur de la « Gazette ». La journée du 14 est bien remplie. Nous envoyons chacun une dépêche à nos parents, en leur disant que nous sommes partis, qu'ils doivent cesser tous leurs envois et que bientôt nous serons de retour.

[Rejoindre la France]

Le lendemain, après une bonne nuit d'un sommeil lourd mais décontractés nous prenons un bon déjeuner, café au lait et pains aux raisins. Le directeur du journal, comme il nous l'avait promis, vient nous voir et, nous accompagne pour la visite de la ville. Nos habits déchirés et boueux attirent le regard des gens qui comprennent bien que nous venons du pays voisin et qui voudraient savoir ce qui s'y passe. Mais notre intérêt et notre sécurité ne nous autorisent pas à être loquaces, aussi ce n'est pas nous qui répondons à leurs questions. Le soir, nous prenons à nouveau un bon repas chez notre ami hollandais et, après l'avoir remercié pour toute sa gentillesse et les services rendus, il nous raccompagne à notre l'hôtel où nous rejoignons vite nos chambres car le lendemain, c'est le départ.

Accompagnés par le Sergent du poste, nous prenons le train pour Rotterdam où nous sommes conduits au Consulat Français. Après les félicitations du Consul, un employé nous conduit aux douches et ensuite dans un magasin de vêtements où l'on nous habille complètement, y compris en linge de corps, coiffures, et chaussures. Pendant que le consulat s'occupe de nos papiers et des ordres de transports, il nous est permis de visiter la ville et le port avec ses nombreux bateaux de commerce. Le Consul nous fait conduire dans un grand hôtel et nous donne de l'argent de poche. Consigne inchangée, nous ne devons pas nous faire connaître et devons éviter de causer le plus possible, ceci pour notre sécurité. Nous devons rester dans ce port quelques jours car les papiers ne sont pas prêts. L'autorisation de transit par l'Angleterre se fait attendre. Mais le temps est au beau, nous sommes bien soignés et les employés du Consulat, qui s'occupent bien de nous, viennent nous prendre pour des sorties et une visite du grand port.

Munis des documents qui nous étaient nécessaires et accompagnés par un délégué du Consulat, nous prenons le train pour Flessingue [Vlissingen, au NO d'Anvers]. Là, nous ne restons que quelques heures et, c'est à minuit, que nous prenons le bateau qui, après douze heures de traversée de la Mer du Nord, nous amène en Angleterre au port de Gravesend [Embouchure de la Tamise, à l'est de Londres]. La mer du Nord fut pour nous sans histoire. Le brouillard était très dense et nous longions des lignes de bateaux pour la défense contre les sous-marins. Ceux-ci étaient très actifs et très nombreux, leurs bases étaient proches et leurs sorties fréquentes. Nous, nous étions dans les cales et sans distraction. La lumière était absente et le silence aidant, ce fut le sommeil notre meilleur passe-temps.

A la descente du bateau, nous sommes accueillis par deux sous-officiers anglais qui nous attendaient et nous conduisent au bureau des renseignements où nous devons remplir des questionnaires. Cette opération terminée, et toujours accompagnés par ces sous-officiers, nous sommes conduits dans un hôtel où nous est servi un bon repas au vin bouché, le tout aux frais et à la santé de l'Angleterre et de ses Alliés ! Pendant le repas, l'un de nos guides va prendre quatre billets à la gare et, à 20 heures, nous partons pour Folkestone [SE de Londres]. Arrivés à destination et attendus à notre descente du train, on nous conduit à nouveau dans un hôtel, mais cette fois dont les propriétaires sont des Belges. L'homme qui nous attend à la descente du train et nous montre sa carte est un délégué du 2^{ème} Bureau, attaché au Grand Quartier Général de Folkestone. Là, il nous présente, nous souhaite bonne nuit et nous demande de ne pas quitter les lieux car il viendra nous prendre dans la matinée, muni des papiers et des autorisations nécessaires pour notre rentrée en France. Nous sommes très bien reçus et bien soignés mais, comme on ne peut refuser de conter notre aventure aux patrons, le temps réservé au sommeil en est très écourté. Après un contrôle par le 2^{ème} Bureau des Armées de l'Est, nous montons sur le bateau pour franchir la Manche en direction de Boulogne. De Folkestone à Boulogne, la distance n'est pas grande et, comme le temps est clair, nous apercevons les côtes françaises. Le bateau sur lequel on traversait faisait partie de ceux qui transportaient aussi des troupes pour le front français. C'étaient des écossais. Nous étions fortement encadrés par des avions et des navires de guerre fortement armés de canons et de mitrailleuses lourdes. Des ballons surveillaient aussi le ciel. Pendant la traversée, nous fûmes très gâtés par les soldats et les chefs qui nous donnèrent en abondance des cigarettes, des biscuits, du chocolat et des gâteaux. C'était la fête !

A l'approche de la côte Française, nos cœurs battent très fort. Mais nous éprouvons une désagréable surprise. Alors que nous avions partout été bien accueillis par des gradés, ce ne sont que des gendarmes qui avaient été chargés de nous recevoir sur le sol de notre Patrie. Après avoir fait connaissance avec nos nouveaux gardiens, auxquels nous faisons part de notre étonnement et même de notre mécontentement, il est convenu qu'ils ne marcheront pas à côté de nous, mais à quarante mètres devant nous pour nous indiquer la route à suivre. Le local où l'on nous conduit est un fort dominant la mer et où nous sommes enfermés toute la journée. Le repas de midi est très frugal et le plat de résistance se compose de fayots rouges et de quelques patates pas très cuites et que nous ne pouvons arroser qu'avec de l'eau claire. Bref, c'était bien à ne pas s'y tromper... un repas de prisonnier ! La journée se passe à remplir des questionnaires et à admirer le vol des mouettes tournant autour de la Citadelle, en quête de quelques nourritures. Il est dix huit heures et nous commençons à trouver le temps long. Personne n'est capable de nous renseigner pour nous dire quand arrivera un officier de gendarmerie, qui se présente enfin. Je lui demande si nous devons rester encore longtemps dans ces murs ? Mais lui me demande dans quelle situation j'étais et d'où je viens ? Après l'avoir renseigné, tout va alors très vite. Il envoie l'un de ses gendarmes nous chercher un bidon de pinard, qu'il paye lui-même, puis il repart à la « Place » nous chercher des ordres de transport pour le train de 21 heures en direction de Paris.

[Arrivée à Paris]

Un gendarme nous conduit au train et, à six heures du matin, nous débarquons dans la Capitale. Nos ordres de transport ne nous permettaient pas d'aller plus loin. Nous devons nous rendre, dans la matinée, au deuxième Bureau. Là, nous répondons à un « criblage » très sérieux et qui dure assez longtemps. Après avoir été reconnus pour des français authentiques, un officier supérieur viens nous féliciter et nous dire que nous pouvons rester quelques jours à Paris, si cela nous fait plaisir, et qu'ensuite nous reviendrons chercher des ordres de transport pour nous rendre dans nos dépôts respectifs. Nos trois jours de séjour à Paris sont bien employés. Nous sommes vraiment heureux de vivre et d'admirer tous les monuments et autres beautés de notre Capitale. Il nous aurait d'ailleurs fallu beaucoup plus de temps mais nos ressources diminuent très vite, et de plus nous avons hâte de revoir nos parents et nos amis. Le quatrième jour, comme nous n'avons presque plus d'argent, nous allons chercher nos ordres et prenons le train pour la Province. Après nous être embrassés et avoir promis de nous écrire, nous nous quittons, chacun de nous quatre se rend à la gare qui dessert son réseau.

Le lendemain, j'arrive à mon dépôt où je fais la connaissance des chefs qui me reçoivent vraiment bien. Dans la soirée, ils organisent une réunion à mon intention. Puis, je suis présenté au lieutenant Colonel auquel je dois narrer à nouveau mon évasion. Il me félicite chaleureusement et m'indique que je pourrai, si je le veux, être affecté aux troupes d'occupation d'Afrique. Je passe une visite et le Major m'accorde un mois de convalescence que je vais passer dans ma famille. Le jour de mon arrivée, au pays, c'était la fête ! Les trois quarts de la population et les autorités m'attendaient à la gare [de Bellegarde (Ain)] et je déjeune chez le Maire où je dois à nouveau conter mon odyssée avant de retrouver enfin dans ma famille [à Champfromier]. Tous étaient impatients de me voir, et en particulier ma mère [Marie-Françoise Ducret, veuve de Jean Ducret-Chevon décédé en novembre 1915, âgé de 67 ans]. Je profite de cette courte période de vie civile pour exécuter divers travaux des champs. La main-d'œuvre masculine était rare puisque presque tous les hommes valides étaient mobilisés. Pendant cette permission, j'ai le plaisir de revoir mon frère Louis qui était au front et avait obtenu quatre jours de son Colonel pour venir me voir. Nous passons ces jours près des parents et des amis et ce sont de bons moments ! La permission terminée, j'accompagne mon frère à la gare et moi je rejoins mon dépôt.

[1916-1919. Une autre idée de la guerre...]

[1916 (août). En Algérie, Oran, Arzew, Orléansville]

Nous étions en juin 1916 et il y avait encore beaucoup à faire. De retour dans la Capitale du Jura, je fais plus ample connaissance avec la ville et ses environs et, vers la mi-juillet, muni d'un ordre de transport, je rejoins à Marseille le dépôt du Prado. Pendant trois semaines, il m'est donné à connaître la cité phocéenne et à admirer ses différents aspects. On ne s'ennuie pas à Marseille, c'est une ville gaie et ses habitants sont vraiment des gens avenants et serviables, contents de vivre au pays du soleil et désireux que l'étranger participe à leurs joies. Au bout de trois semaines, j'embarque sur un bateau que l'on baptisera plus tard « La Mort des Africains », pour lors Le Sidi-Brahim.

Nous embarquons sur ce bateau de transport de troupes après plusieurs jours d'attente au Fort Saint-Jean. Au début de la nuit, je suis convoqué au poste de commandement et chargé de la police à bord. Pas de cigarettes, pas de chants, pas de lumière, le silence intégral, la mer n'est pas sûre. La traversée dure 52 heures. Le 8 août 1916, par une forte chaleur, je débarque à Oran [Algérie], accueilli par les you-you des mauresques venues attendre leurs tirailleurs arrivant du front en permission. Un sous-officier du 2^{ème} Zouaves [sa nouvelle affectation depuis le 4 août 1916, par décision ministérielle du 23 mai 1916], nous attend pour nous conduire aux casernes. Le lendemain, ayant troqué ma tenue de fantassin contre celle d'un zouave, je suis désigné pour la garde dans un Fort dominant la Mer « Santa-Cruz ». Comme c'est un dimanche, il me vient tout de suite à l'idée qu'on m'avait attendu pour monter cette faction ce jour-là. De cette garde, j'ai gardé un souvenir particulier. Mes compagnons avaient fait l'achat de pain frais et de vin blanc. Comme je n'étais arrivé que de la veille sur la terre africaine, je ne connaissais pas encore le pouvoir des figues de barbarie. Je les trouvais très bonnes et en consommais une assez grande quantité. Aussi, avec le pain et le vin, ce fut le « barrage » [sévère constipation] !

Les hommes du poste sommeillaient mais, croyez bien que moi, je veillais. Comme il faisait très chaud, l'après-midi nous faisons la sieste jusqu'à 17 heures après quoi, c'était la sortie en dehors des casernes et de la ville : promenades, exercices, manœuvres des armes et tirs. Ensuite nous rentrions pour la soupe, puis c'était à nouveau des sorties en ville, avec retour à 21 heures pour l'extinction des feux.

La vie de caserne était assez monotone quoique nous fussions souvent de garde à l'intérieur et à l'extérieur, mais ces gardes se prenaient presque toujours la nuit. Une des plus appréciées était la garde à la Marine car on s'y ravitaillait en vivres, en fruits et en pinard. La ville d'Oran était assez agréable, avec ses belles maisons, ses beaux monuments et de jolies rues, entre autre le boulevard Seguin. Il y faisait chaud, mais, le soir venu, la brise de la mer tempérerait la chaleur du jour. Plus au sud, c'est l'oranais où les cultures sont florissantes. La vigne y produit un raisin très sucré pour du vin de haut degré. J'ai gardé un bon souvenir de cette ville et de ses environs. Mais au bout de quelques semaines, nous quittons Oran pour un petit port de mer situé à trente kilomètres [à l'est d'Oran]. Ce port était Arzew, ville de trafic de charbon et de crin végétal, située dans un golfe. La mer y était peu agitée, aussi, bien plus tard, lors de la Seconde guerre mondiale, les Alliés utiliseront ce golfe qui se prêtait à l'abordage et où les plaines facilitaient le déploiement des troupes et des blindés. Là, logés dans les Halles, nous étions mieux, il y avait moins de discipline et bien moins d'exercices, c'était presque une villégiature ! Nous y avons passé trois mois sans histoire.

Puis, nous quittons ce petit port pour une ville plus importante, Orléansville [ville située entre Oran et Alger, sans être sur la côte], sur les rives du Chéelif. C'était une cité agréable construite le long du fleuve et d'un climat assez tempéré. Comme partout ailleurs, c'était la vie de caserne mais, contrairement à Oran, il y avait beaucoup d'arbres et il y faisait moins chaud. Le soir nous allions nous désaltérer dans les cafés de la rue d'Isly. La journée nous partions faire du service

en campagne et souvent sur les routes. Il nous arrivait de croiser des condamnés aux travaux publics qui cassaient des cailloux et qui nous demandaient des cigarettes ou du tabac, qu'ils chiquaient, ne pouvant pas faire de la fumée à cause des gardiens. Il y avait une chose qui, au début, attirait nos regards, c'était les étendues de piments rouges qui, à perte de vue, s'étalaient au bord du Chélif. Ces piments étaient très appréciés par les arabes qui en mettaient dans tous les plats y compris la soupe. Il fallait y être habitué car, pour ma part, en ayant goûté un jour, le lendemain j'en avais encore la langue paralysée...

[Tirailleurs déserteurs]

Après quelques semaines, il arriva des ordres de nous tenir prêts. Il courait des bruits divers mais c'était tout « des canards ». Un beau matin, nous embarquons dans un train puis dans des camions qui, après un nombre respectable de kilomètres, nous déposent à pied d'œuvre. Nous nous installons dans des fermes mises à notre disposition par les habitants puis, quelques jours après, accompagnés par des gens connaissant la région, nous cernons la montagne. Là se trouvaient beaucoup de tirailleurs qui, à la suite d'une permission, n'avaient pas rejoint leurs unités sur le front français. Ils étaient nombreux et chaque bateau venant de France en amenait des nouveaux. Au début, leurs parents et amis les ravitaillaient mais au bout d'un certain temps, ce n'était plus possible. Ils se constituaient en groupes, avec cadres, et descendaient alors dans les plaines, demandant aux colons européens d'assurer leur existence et leur subsistance. Au début, ces derniers s'étaient exécutés, mais par la suite ils avaient été rançonnés. C'était une situation qui ne pouvait plus se prolonger sans danger. Aussi il nous fallut abandonner les fermes et pendant près de trois mois nous avons fait de la « récupération ». Toute cette région retrouva son calme et sa sécurité.

[Une permission en mars 1917]

Notre mission était terminée, nous étions rentrés à notre dépôt d'Oran, et c'était la première quinzaine de mars 1917. Ayant droit à ma permission de détente, je pus m'embarquer un soir sur un bateau de la Compagnie Touache. L'embarquement se passa normalement et on quitta le port d'Oran après nous être munis de gros citrons qui nous rendaient bien service [?]. Nous avons quitté le port depuis une demi-heure lorsqu'arriva un violent orage au moment du souper. Plats de légumes, de viande et bidons de pinard qui avaient été montés sur le pont furent renversés par les vagues qui balayaient tout. Les victuailles s'engouffraient dans les cales et, à notre tour, nous devons y descendre pour ne pas être emportés par la mer. Et comme on naviguait sans lumière à cause des sous-marins, nous arrivions difficilement à trouver une place propre. La plus grande partie des cales était souillée de légumes et de liquide. C'était un peu visqueux, aussi il ne faisait pas bon se déplacer. Plusieurs des passagers voulant changer d'endroit firent de mauvaises chutes. Sur le bateau, il y avait aussi des civils, des femmes avec de jeunes enfants qui, par suite du roulis, étaient très malades. Aussi, ce n'étaient que plaintes et vomissements, et tout cela dans l'obscurité ! Les encouragements des chefs annonçant la fin de la tempête ne modifièrent guère ce climat dantesque et tout sommeil était impensable. La tempête fit rage une bonne partie de la nuit et, le matin, ayant dérivé, nous nous trouvions au large des côtes de l'Espagne. Dans la soirée, on arriva quand même à Marseille, bien contents de quitter le bateau où nous avons passé de si mauvaises heures et d'où se dégageaient encore des odeurs désagréables, même pour ceux qui avaient le nez bouché !

[Retour au service du Front Français... (mars 1917)]

Je ne m'arrêtais pas dans cette ville de Marseille et je rejoignais directement la gare Saint-Charles où je pris le train pour Lyon. Après une visite à des parents, je continue ma route et, le lendemain, je suis chez moi. J'avais une permission de onze jours, je la mets à profit pour rendre visite aux parents et aux amis. Mais contretemps à la veille de rejoindre l'Afrique, un télégramme m'ordonne de me rendre au dépôt de mon ancien régiment. C'est ainsi, qu'à la fin mars 1917,

je me retrouve sur le front français. Bien désagréable, je n'avais pas été renvoyé dans mon ancien régiment lui-même où j'aurais peut-être eu la chance de retrouver quelques anciens et ce fut pour moi une déception. Mais, dans cette vie du front et du combat, où nous faisons tous le même métier et courions les mêmes risques, il n'y avait de place que pour l'entraide et l'amitié [en quelques jours Camille était passé du 44e RI, par décision du 19 mars 1917 au 23e RI, en exécution du message téléphoné du 27 mars].

[Refus de l'idée d'être à nouveau fait prisonnier...]

Je ne craignais pas la bagarre mais je n'aurais pas voulu être à nouveau prisonnier. J'expliquais au Commandant du dépôt divisionnaire ma position. Il fut très compréhensif et quelques jours après, il me chargea d'une mission en arrière des premières lignes. C'était la garde des cantonnements où logeaient, de temps en temps, des troupes de passage. Ces lieux de campement comprenaient des tentes « Marabout » et souvent leurs piquets étaient arrachés par le vent et leurs toiles se repliaient sur les châssis de bois. Le travail ne manquait donc pas mais personne ne se plaignait. Concernant la nourriture, la subsistance venait d'un dépôt proche de nous, et nous n'avions donc pas de cuisine à faire. La nourriture était bonne et l'on pouvait s'approvisionner en pinard, ce qui nous remontait le moral et faisait paraître notre existence moins monotone. Il nous arrivait aussi de dormir le jour surtout lorsque la nuit n'avait pas été calme, pour cause d'alertes ou de vrais bombardements. Mon travail consistait à veiller sur l'entretien et la propreté des locaux après chaque occupation. Nous avions souvent des alertes et, la nuit, alors c'étaient des avions qui nous lâchaient parfois des fléchettes [véritables fléchettes en métal, avec de longues ailettes à l'arrière, et une pointe en forme de lourde balle de fusil, qui fendaient remarquablement l'air à la verticale] et des morceaux de ferraille. Nous avions, tout proche de nous, un gros noyer, plusieurs fois centenaire, qui était un abri idéal, aussi, nous n'avons jamais été blessés. Notre dépôt divisionnaire quitta le secteur pour une destination inconnue, peut-être Verdun. Il était à prévoir qu'un jour ou l'autre, nous changerions de région.

[Ma lettre à Clémenceau et retour en Afrique !]

Un jour, nous avons eu une troupe de passage, venant de l'arrière, qui nous laissa plusieurs de ces revues et journaux dont nous étions bien privés. Ce fut un plaisir de les lire car il y en avait de sarcastiques et de rigolos, en particulier « L'Homme Enchaîné », le journal dont Clémenceau était le directeur. Depuis quelques années, je connaissais déjà cet homme par ses interventions et ses attaques au Parlement. Je savais qu'il n'était pas tendre avec ceux de l'intérieur et il me vint à l'idée de lui écrire pour lui faire part de mes états de services et de la façon dont on interprétait la loi Mourier concernant les évadés [cette loi donnait aux évadés le choix de retourner au front, d'aller aux Dardanelles sous les ordres du Général Sarrail ou bien d'encadrer des travailleurs d'Afrique du Nord ; c'est ce dernier choix que Camille Ducret voulait faire, mais pour l'heure il n'avait pas encore été exaucé]. Quinze jours après, je recevais sa réponse : « J'ai été très intéressé par votre lettre. Je vois le Ministre de la Guerre demain, Monsieur Painlevé, à la suite de quoi, je pense, il y aura du nouveau pour vous ». Quelques jours après, Clémenceau remplaçait Painlevé au ministère de la guerre et, moi et mes hommes, recevions l'ordre de rejoindre le dépôt d'une Division Corse pas très éloignée de notre cantonnement. Le lendemain de l'arrivée, j'étais convoqué au P.C. du Colonel qui venait de recevoir un ordre lui demandant de me diriger sur le dépôt du 17^{ème} d'Infanterie à Lyon. Le lendemain, je prenais congé de mes hommes et me dirigeais, muni de tous mes papiers et d'une enveloppe fermée par des cachets de cire, sur la gare la plus proche. J'eus bien des difficultés à prendre le train car le Commissaire de gare avait reçu l'ordre de ne plus autoriser un homme valide à sortir du front, ordre de Clémenceau. Cependant, l'enveloppe cachetée et portant l'adresse du 17^{ème} le laissait perplexe. Au bout d'un moment, comme le train arrivait, il se décida à me remettre l'enveloppe, mais en ajoutant : « ça va, vous pouvez monter mais je ne crois pas que vous puissiez aller bien loin ». Je pus pourtant aller jusqu'au Bourget. Mais là, c'était la limite entre l'intérieur et le front. Je fus arrêté à la descente du train, qui n'allait pas plus loin, et conduit au service des renseignements. Je suis d'abord reçu froidement et presque avec méfiance. On me demande l'enveloppe et mes papiers. Ce n'est qu'au bout de vingt minutes,

qu'un officier me rapporte mes ordres et m'informe que le Commandant de la base va se mettre en communication avec le Ministère de la Guerre pour la décision à prendre. Il est dix heures du matin, ce même officier me donne rendez-vous pour seize heures. Je profite donc de ce temps d'attente pour faire un tour en ville et déjeuner, et même visiter les alentours. Après quoi, je me rends à l'heure convenue au même bureau où l'on apprend que je peux continuer ma route pour le dépôt du 17^{ème} à Lyon. Une demi-heure après, je prends le train, et au matin j'arrive à destination. Je ne croyais pas rester si peu longtemps au dépôt. Le chef ouvre l'enveloppe cachetée et la regarde. Mais il me fait savoir qu'il va me donner un ordre de transport pour le 252^{ème} Régiment d'Infanterie à Montélimar [affectation du 12 septembre 1917]. Je passe le restant de la journée à Lyon et, le soir, je reprends à nouveau le train pour ma nouvelle destination, qui n'est encore pas la dernière ... Arrivé de bonne heure dans la nuit, je fais un somme dans la salle d'attente puis, au matin, je me présente au poste de ce 252^{ème} d'Infanterie. Un planton me conduit dans une chambre où je m'installe de mon mieux. Le lendemain, je suis appelé au bureau du Commandant qui me signifie qu'il ne me prend pas en charge car je suis affecté au 3^{ème} Zouaves à Constantine...

Ayant droit à une permission de détente, il m'est très difficile de l'obtenir du Commandant pour lequel je ne suis rien. Il m'en donne néanmoins une partie, et je fais compléter le reste car je sais par expérience qu'une fois en Afrique il ne me sera pas facile de le faire. Je reviens donc à nouveau passer huit jours auprès de ma mère, puis je reprends le train pour Marseille et à nouveau me retrouve au dépôt du Prado où j'attends trois semaines avant de pouvoir prendre le bateau.

[Retour en Algérie, Constantine, nommé sergent (octobre 1917)]

Avec trois camarades, nous louions une chambre en ville près de la Canebière. Elle nous coûtait quatre francs par jours, ce qui faisait un franc chacun, mais au bout de quinze jours, nous n'avions plus d'argent ou du moins plus beaucoup. Nous achetons donc une tenue de toile au « Dépendez-moi ça » et nous nous embauchons au port de la Joliette pour le débarquement des marchandises. Nous sommes bien payés, 8 francs par jour pour huit heures de travail, mais c'est un boulot pénible. On travaille à la chaîne. Il y a un plateau de montée et un autre de descente. Pendant deux jours, nous déchargeons des dattes. Elles étaient très mûres et nous coulaient dans le dos. Aussi la chemise collait au corps, ce qui ne nous rendait pas le travail très agréable... Enfin, après quatre jours de travail, nous pouvons embarquer à destination de Philippeville [Skikda, à l'est sur la côte algérienne]. La traversée est longue à cause des détours rendus obligatoires par la présence de sous-marins allemands signalés dans les parages. Nous restons peu de temps dans cette ville, le même jour, nous prenons le train pour Constantine [entre Philippeville et la Tunisie, sur la côte algérienne]. A notre descente du train, un sergent nous conduit enfin aux casernes où se trouvent le 3^{ème} Zouaves et un dépôt de tirailleurs algériens. Nous sommes le 26 octobre 1917. Le lendemain, je suis d'abord convoqué au bureau où l'on me questionne, puis auprès du Commandant, lequel me fait beaucoup de compliments et m'informe de son intention, vu mes états de services, de me proposer comme Sergent. Je le remercie et, huit jours après l'entrevue, ma nomination, acceptée par le Général commandant la subdivision de Constantine, était lue dans la cour devant les troupes rassemblées [nomination du 15 novembre 1917]. C'est pour moi un honneur en même temps qu'un avantage appréciable, pour la paye et le traitement dans les trains et sur les bateaux. Je peux maintenant voyager en 2^{ème} Classe.

[Encadrement des travailleurs coloniaux marocains en France]

Quelques temps après, je suis demandé à la Direction où l'on m'apprend que je suis affecté à l'encadrement des travailleurs coloniaux en France [au Dépôt des travailleurs coloniaux] et qu'il me faut me préparer à prendre le commandement d'un groupement de deux cent cinquante marocains qui doivent arriver à la gare le lendemain. A l'heure convenue, les hommes, encadrés seulement de deux caporaux français, apparaissaient aux fenêtres des wagons. Le plus ancien des

caporaux me remet les papiers accompagnant le convoi et me donne quelques renseignements. Quelques instants plus tard notre train s'ébranle en direction de Philippeville. Arrivés dans ce port, je conduis ma troupe dans des casernes d'artillerie où nous resterons trois semaines. Je profite de ce premier déplacement, avec l'aide de mes deux caporaux, pour donner à ce convoi une formation semi-militaire. La plupart des hommes sous mes ordres sont illettrés, et de plus ils parlent des dialectes différents... Sur mes deux cent cinquante recrues, j'arrive quand même à en trouver une douzaine qui, s'ils n'ont pas le certificat d'études, sont néanmoins dégrossis, pour lire ou écrire. En fonction de leur degré d'instruction, je désigne trois sergents et neuf caporaux. Seul avec mes deux aides, ils nous faciliteront beaucoup la tâche. Fiers de leurs galons, nos sergents et caporaux marocains faisaient beaucoup de zèle, ils dépassaient même quelquefois la mesure et nous étions obligés de les modérer. Tous les jours, je réunissais les responsables pour m'enquérir de leur état matériel et du moral du groupement. Je leur demandais de faire preuve d'imagination et de les distraire le plus possible par des exercices et des jeux. Souvent j'assistais à ces passe-temps et ils étaient contents de me montrer de quoi ils étaient capables.

[Alger, Marseille, Le Mans]

Enfin, je reçois l'ordre d'embarquer pour Alger et, c'est avec, pour tout ravitaillement, quatre sacs de figues et quatre sacs de dattes que je prends le train. Le voyage dure deux jours. Nous faisons en route une grande halte près d'une gare. Sortis des wagons pour manger, les figues et les dattes sont distribuées et tous nous sommes contents. Dans cette station, comme il y a aussi une fontaine, les hommes en profitent pour se désaltérer et faire leur toilette. Le deuxième jour, dans l'après-midi, nous arrivons dans la capitale de l'Algérie, Alger la Blanche. La moitié du groupe est cantonné dans la caserne « Aux Bastions » et l'autre moitié dans celle de « Mustapha ». C'est là que j'ai la joie de retrouver un de mes camarades d'évasion qui, mordu par un chien enragé dans le sud de Rabat, est soigné à l'Institut antirabique d'Alger. C'est une belle rencontre qui nous vaut une nuit pleine de joies et de souvenirs !

Au bout de huit jours, j'embarque pour Marseille avec mes travailleurs sur un grand bateau à deux cheminées, Le Vénizélos. Ce bateau, loué à la France par Vénizélos, premier Ministre grec, était très beau et confortable et ne craignait ni le tangage ni le roulis. On y était bien et l'on n'y éprouvait aucune gêne. Des plantes vertes et des grandes glaces agrémentaient l'intérieur et faisaient ressortir les tentures rouges et des tableaux. Ce fut une belle traversée, une mer calme et un temps idéal !

Je n'oublierai pas ce départ au coucher du soleil où Alger la Blanche, dans son demi-cercle, se reflète dans la Méditerranée. Après trente heures de traversée, nous arrivons à Marseille et je conduis ma troupe au dépôt du Prado, le camp des coloniaux. Après les avoir installés dans leurs cantonnements et m'être assuré qu'ils avaient bien été pris en charge, je me rends au bureau du Colonel et lui remets les ordres en ma possession. Un planton me conduit au poste de commandement où je fais la connaissance de plusieurs sous-officiers. Comme moi, ils avaient ramené d'Afrique des groupes de travailleurs et attendaient une affectation. Après avoir pris un souper aux casernes, on me conduit à ma chambre où je me débarrasse de tous mes bagages. Puis, nous nous rendons en ville et descendons l'avenue du Prado. Nous y passons une partie de la soirée dans les cafés de la ville, à évoquer nos souvenirs tout en causant du présent et de l'avenir encore incertain.

Quelques jours après, je suis convoqué au bureau du colonel qui m'annonce que je dois partir le lendemain avec mes marocains pour le camp de Miramas [Bouches du Rhône, au NO de Marseille]. Sortant des bureaux, je rencontre un sous-officier qui, comme moi, est convoqué et me demande où je suis affecté. Etant lui-même de Miramas, il me demande si je pense que nous pourrions, avec l'acceptation des autorités, faire échange d'affectation. Je suis tout de suite d'accord car le Midi ne m'enchantait pas. Nous rentrons à nouveau au bureau et le chef accepte à la grande joie du camarade. Ceci retarde de quelques jours mon départ mais je n'ai pas perdu au change. Avec mes deux cent cinquante marocains j'embarque à la gare Saint-Charles pour la station

magasin du Mans [Sarthe]. Le voyage est assez long car plusieurs fois on met notre train sur des voies de garages. On est en novembre et il ne fait pas chaud, de plus beaucoup de vitres sont cassées. Mes travailleurs ne sont guère contents et leurs chefs réclament des boissons chaudes. C'est ainsi que je leur fais distribuer du thé et des biscuits en gare de Saint-Germain-des-Fossés [Allier]. Enfin, le deuxième jour, à 10 heures du soir, nous descendons en gare du Mans où étaient venus nous attendre le chef du groupement et ses adjoints. Nous sommes très bien reçus et il y a, à l'arrivée, distribution de couvertures. Le souper est prêt, il se compose de viande, de pommes de terre et comme boissons de thé et de café.

Les nouveaux arrivés font très vite connaissance avec les anciens car ils sont à peu près des mêmes régions. Une journée d'installation et, le lendemain, je les conduis au travail où ils sont affectés dans divers services de l'Intendance. Ils ne travaillent pas tous aux mêmes endroits et il y a plusieurs détachements. Comme ils se rencontrent en ville le dimanche, c'est donc souvent que nous avons des demandes de changement de groupe. Le motif invoqué est toujours la parenté. Ils sont presque tous frères ou cousins [à Champfromier, on connaît !]. Dans l'ensemble, ils sont assez bons travailleurs et l'Administration ne s'en plaint pas mais ils réclament souvent pour la nourriture. Il leur faut qu'elle soit bonne et variée et, pour le thé, il ne faut pas l'économiser... Tous les six mois, ils touchent une tenue vestimentaire complète. Ce ne sont pas des complets sur mesure, la veste n'est pas de la même couleur que le pantalon, mais tout est en bon état, de même que les chaussettes, les chemises, les caleçons et les chaussures. Toutes les semaines, ils vont aux douches et certains sont assez élégants. Le dimanche, ils mettent ce qu'ils ont de plus beau. Le cinéma est leur meilleure distraction. Certains font des conquêtes... et souvent ces filles conquises nous demandent des renseignements à leur sujet car ils leur proposent quelquefois le mariage. Mais nous déconseillons toujours ces unions car les mœurs et la façon de vivre ne sont pas les mêmes, et celles qui passèrent outre à nos conseils n'eurent pas à s'en féliciter. Ces hommes étaient méfiants et jaloux, et ne toléraient pas que leurs femmes sortent en dehors de leur présence. Tous les ans, ces travailleurs renouvelaient leurs contrats car ils touchaient des primes de rengagements. Cette vie devait assez bien leur plaire et le fait d'avoir une nourriture assurée et de l'argent de poche les incitaient à rester. De plus, ils envoyaient de l'argent à leurs parents qui en étaient très heureux. Et pour les y encourager, leurs familles leur disaient que tous les jeunes de leurs connaissances n'attendaient que le moment de partir pour gagner aussi de l'argent en France. Pour nous, il y avait un état de choses assez choquant, c'était que ces travailleurs gagnaient davantage que les cadres français qui en avaient leur responsabilité... Et eux, ils se trouvaient dans l'impossibilité d'envoyer le moindre secours à leurs familles... Il y eu plusieurs réclamations à ce sujet mais ce fut sans résultat. Aussi, quelques-uns des plus nécessiteux s'embauchaient pour quelques heures le soir, dans les cafés, les restaurants ou pour des spectacles. Quelques-uns aussi avaient fait venir leurs femmes, qui travaillaient soit dans les magasins soit dans les bureaux de l'Intendance. Elles prenaient leurs repas dans une cantine de la station où les prix étaient très modestes. Le logement posait aussi des problèmes et, souvent nous ne trouvions qu'une chambre pour un ménage. La ville était très agréable à vivre. Il y avait des marchés de légumes, de fruits et de volailles qui n'étaient pas chers. Il se buvait beaucoup de cidre car c'était le pays des pommes. Il y avait aussi des choses que l'on appréciait beaucoup, les vins d'Anjou et les terrines du Mans ! La ville possède un théâtre, un casino et un joli parc. Il y avait aussi les courses. C'était le pays des « Léon Bollée », les premiers constructeurs d'automobiles. Les chapons du Mans étaient partout connus et appréciés. La Sarthe traverse la ville et fait la joie des pêcheurs. Comme c'était presque partout la plaine, tout le monde circulait en bicyclette et, le dimanche, on pouvait voir des familles entières en promenade, en files échelonnées du plus grand au plus petit sur des vélos de toutes couleurs et tous calibres.

[Retour à Lyon (octobre 1918)]

Après huit mois passés dans cette région, je demande à me rapprocher de ma famille et, c'est ainsi que je suis dirigé, au mois d'octobre 1918, vers un groupement dans la capitale du Sud-Est [Lyon]. Cette formation comprend des arabes, des kabyles et des marocains, hommes de traditions différentes que nous devons séparer au cantonnement comme au travail car ils ne s'entendaient pas. L'encadrement y est toutefois plus facile car, contrairement à ceux du Mans, ces hommes sont plus instruits. Beaucoup ont leurs certificats et même le brevet. Les kabyles et les marocains, plus travailleurs, ont la préférence des employeurs. Par contre, on n'aime guère les arabes nonchalants et peu courageux qui se font souvent porter malade...

[L'armistice est signé mais ce n'est pas la paix...]

L'Armistice enfin arrive dans la joie générale. Aussitôt, la nouvelle connue, nous descendons dans le centre ville. La foule ne se contient plus, c'est du délire. Nous sommes comme portés par la masse qui est si dense que l'on ne voit plus que des têtes, tous les corps ne formant qu'un seul bloc. J'assisterai par la suite à d'autres manifestations très importantes mais rien ne pourra jamais être comparé à ce 11 novembre 1918 qui restera gravé dans la mémoire de tous ceux qui l'ont vécu.

Pour tout le monde, cela représente la fin des angoisses, de nos restrictions et de nos misères, la fin des combats et le commencement de jours nouveaux où nous allons vivre dans la paix retrouvée ! Nos pensées s'en vont vers ceux qui ont payé de leur vie ou de leurs mutilations cette paix doublée d'une victoire. C'est bien à eux que nous devons ces jours d'allégresse et de joie. Et, pour la grandeur de la France, il est indispensable que nous n'oublions jamais leurs sacrifices.

L'Armistice était signé mais ce n'était encore pas la paix. Aussi, rien n'était changé dans nos groupements de travailleurs coloniaux. Ce n'était qu'à la fin de 1919 que nous recevions des ordres concernant le renouvellement des contrats. Ceux-ci ne devaient plus dépasser la durée de six mois, le Gouvernement envisageant la dissolution de ces formations pour la fin de l'année. Plusieurs de nos travailleurs ne tenaient pas à rentrer en Afrique, soit question de travail, soit pour la raison qu'ils avaient fait des connaissances. Certains se mariaient après avoir fait des demandes de résidence. Ils allaient dans les quartiers industriels où ils trouvaient plus facilement le logement et l'emploi.

[Démobilisé le 31 août 1919]

Quant à nous, le même problème se posait. Nous attendions bien la démobilisation, qui se faisait par paliers, mais nous nous demandions pour la plupart quel nouveau travail allions-nous pouvoir trouver ? Et où allions-nous nous loger ? L'armée nous offrait bien des engagements mais c'était pour partir dans les Colonies et, comme nous y avons déjà été, cela ne nous emballait pas. Les mois passaient et nos camarades plus âgés nous quittaient. Ce n'était plus la même ambiance et ceux qui restaient attendaient leur tour d'être rendus à la vie civile. C'est ce qui m'arriva le 31 août 1919 où, après avoir rendu mes habits militaires, j'endossais le « complet Abrami » des démobilisés, d'une valeur de cinquante-deux francs.

[Epilogue]

[Camille Ducret-Chevron fut décoré de la Médaille des évadés avec citation à l'ordre de la Division (J.O. du 13 décembre 1927), de la Croix de guerre (une étoile d'argent), et de la Médaille commémorative interalliée, mais il refusa celle de la Légion d'Honneur.

Fin 1919, Camille Ducret épousa à Lyon sa marraine de guerre. Professionnellement il repartira de zéro, comme livreur en charrette à bras de produits chimiques pour la Galia à Lyon, et gravira à nouveau les échelons pour finir chef du personnel à l'OCP (Office Commercial Pharmaceutique).

Bien après la première guerre, quelques jours après Pâques 1944, dans un dernier affrontement avec les allemands, dix résistants viennent de trouver la mort dans un village voisin de Champfromier. Camille et son fils se trouvent hors de leur maison lorsque les allemands les aperçoivent. Ils leurs demandent leurs papiers. Mais ils n'en ont pas, ils ne les ont pas sur eux... L'heure est grave, ils risquent d'être embarqués dans on ne sait quelle spirale répressive... Mais la captivité en Allemagne lors de la guerre précédente aura au moins servi à quelque chose : Camille a appris sur place quelques mots d'allemand. Il parvient à expliquer où sont ses papiers. Ouf, ils sont laissés libres, un épilogue tardif heureux à la guerre de 1914-18 !]

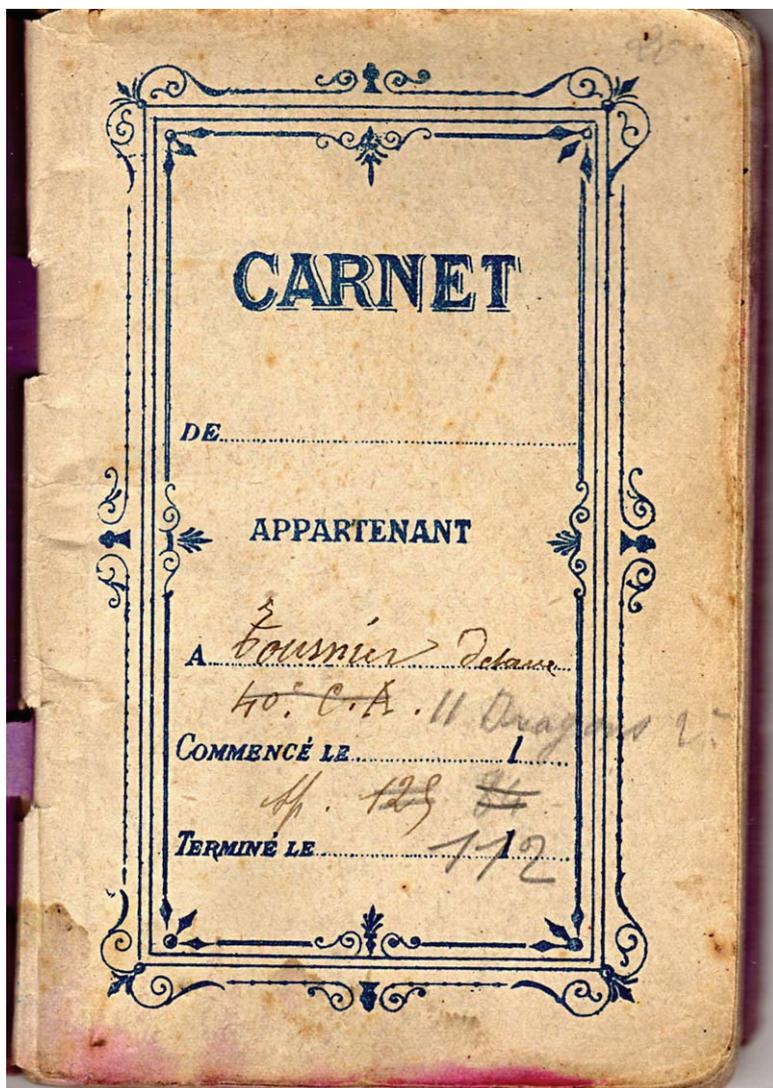
DÉTAIL DES SERVICES ET MUTATIONS DIVERSES	
Nommé le 22-11-55	Classé service armé en 1913. Incorporé au 44 ^e R. I. le 1-10-1913. Deux armées le 2-8-1914. Blessé le 11-1-1915 fait prisonnier à Soissons le 14-1-1915. Interné à Wesel, évadé d'Allemagne le 10-5-1916. Rentre au dépôt le 17-5-1916. Nommé Caporal le 1-6-1916. Affecté au 2 ^e Escadron à Gray le 1-8-1916. Rentre au dépôt du 44 ^e R. I. à Lons le Saunier le 19-3-1917. Envoyé en renfort au 23 ^e R. I. le 27-3-1917. Rentre au dépôt du 252 ^e R. I. le 9-9-1917. Passe au 3 ^e Escadron à Constantine le 26-10-1917. Nommé Sergent le 24-11-1917. Affecté au dépôt des troupes coloniales à Marseille le 4-10-1918. Démobilisé le 26-8-1919. D. O. M. le 15-10-1919.
	44 ^e Rég ^{nt} d'Infanterie, Montbéliard
	2 ^e Escadron à Oran
	44 ^e Rég ^{nt} d'Infanterie
	23 ^e Rég ^{nt} d'Infanterie, à Troyes
	252 ^e Rég ^{nt} d'Infanterie à Montbéliard
	3 ^e Rég ^{nt} de Hussards, Constantine
	Dépôt Travaillants Coloniaux
	3 ^e Rég ^{nt} de Hussards, Constantine
	193 ^e Rég ^{nt} d'Infanterie
21 ^e Rég ^{nt} d'Infanterie	
4 ^e Inf. M. B. L. M.	
SANS AFFECTATION	

Source principale : Jean Ducret-Chevron (Texte dactylographié). **Compléments**, AD01, Registre matricule 1R 0154 (Camille Ducret, Matricule 908) ; Mémoire des hommes, 26 N 633/8 (Journaux de marches et Opérations des corps de troupe, 44^e RI, 2^e Bataillon, du 31 juillet au 14 août 1914).



Camille Ducret, décoré de la Médaille Militaire,
bien après la guerre

LE CARNET D'OCTAVE TOURNIER, un POILU de CHAMPFROMIER



Reproduction interdite. Tous droits réservés.

Présentation



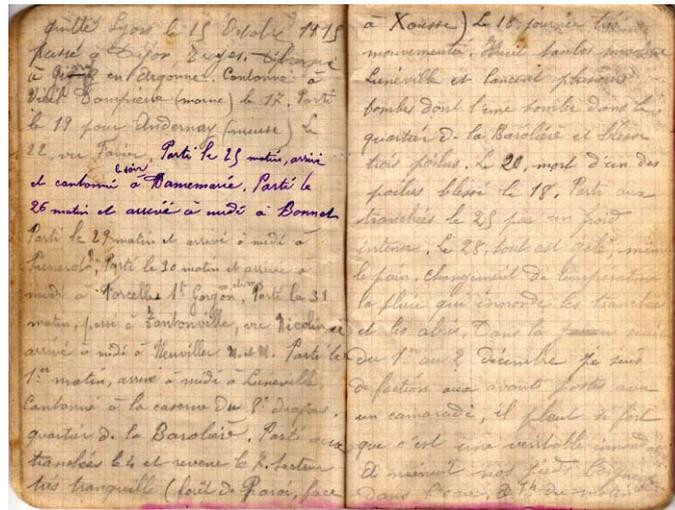
Contrairement au mémoire précédent, rédigé avec le recul des années, le présent carnet comporte les annotations portées au jour le jour, ou presque, par Octave Tournier sur le livret qu'il eut avec lui tout au long de la guerre. Si les mentions d'arrivée à telle heure et départ à telle autre ne sont plus aujourd'hui d'une grande nouveauté, par contre ils mettent en valeur les rares fois où les sentiments transparaissent et les exploits anonymes du quotidien. Ainsi en est-il du copain sauvé de la noyade certaine dans le noir absolu, de ce kilomètre parcouru en rampant dans la boue avec le péroné fracturé, des 52 chevaux tués en une fois rien que dans une même batterie, des filles qui viennent vous embrasser à la signature de l'armistice.

Octave Tournier a reçu deux citations, la croix de Guerre et la médaille militaire. Cette première guerre achevée, en juin 1922, alors qu'il est sous-brigadier des douanes à St-Genis-Pouilly, il est reçu deuxième au concours pour le grade de brigadier. Comme on avait pu s'en apercevoir dans les articles de presse, par exemple pour les 30 francs dit versés à chaque soldat par la municipalité de Champfromier et que lui n'avait pas reçus (21/03/1918), il sait défendre ses intérêts, et surtout ceux des autres. Syndicaliste engagé, il est resté dans toutes les mémoires pour avoir contré Aristide Briand à la tribune de la Société des Nations à Genève ! Membre de la CGT à un haut niveau, cela lui vaudra de perdre son emploi avant d'être réintégré. Durant la seconde guerre mondiale, il sera un relai pour ceux qui voulaient entrer dans la résistance et il hébergera une épouse juive avec ses deux enfants. Octave et Augustine eurent trois enfants, une fille (épouse Bertinotti) et deux fils, ceux-ci tous deux morts dans la résistance, l'un au camp de Neuengamme, l'autre lors d'une mission dans les combats pour la libération de Lyon, le corps calciné par les Allemands. Faisant suite à Marius Chapuis dont il ne partageait pas vraiment les opinions..., Octave Tournier sera promu maire de Champfromier en novembre 1944, et il gèrera la fin de la Seconde guerre mondiale jusqu'aux élections de mai 1945. Né en 1888, Octave Tournier est décédé à Champfromier en 1980, âgé de 92 ans, après avoir tant donné à Champfromier et à la France.



Les noces d'or, en 1964

Un carnet mis à jour, à l'encre ou au crayon à papier



[1915 (Un copain tombe de nuit dans un puisard)]

Quitté Lyon le 15 octobre 1915, passé à Dijon, Troyes, débarqué à Givry en Argonne [département de la Marne, région Champagne-Ardenne]. Cantonné à Vieil-Dompierre (Marne) le 17. Parti le 19 pour Andernay (Meuse). Le 22, vu Favier. Parti le 25 matin, arrivé et cantonné le soir à Dannemarie. Parti le 26 matin et arrivé à midi à Bonnet. Parti le 29 matin et arrivé à midi à Punerol (?) Parti le 30 matin et arrivé à midi à Forcelles St Gorgon, Meurthe-et-Moselle [région Lorraine]. Parti le 31 matin, passé à Tantonville, vu Nicolin et arrivé à midi à Neuwiller, Meurthe et Moselle. Parti le 1er au matin, arrivé à midi à Lunéville. Cantonné à la caserne du 8^e dragon, quartier de la Barollière.

Parti aux tranchées le 4 [novembre 1915] et revenu le 7. Secteur très tranquille en forêt de Paroi, face à Xousse [54370]. Le 18, journée très mouvementée. Huit Taubes [Avion allemand monoplane dont la forme générale rappelle celle d'un oiseau en plein vol (Taube, pigeon en allemand)] survolent Lunéville et lancent plusieurs bombes dont l'une tombe dans le quartier de la Barollière et blesse trois poilus. Le 20, mort d'un des poilus blessés le 18. Parti aux tranchées le 25 par un froid intense. **Le 28, tout est gelé, même le pain.** Changement de température, la pluie qui inonde les tranchées et les abris.

Dans la nuit du 1^{er} au 2 décembre, je suis de faction aux avant postes avec un camarade, il pleut si fort que c'est une véritable inondation. A minuit nos pieds baignent dans l'eau, à 1 h du matin il nous est impossible de sortir du poste sans traverser un mètre d'eau. Nous sommes obligés de grimper sur le toit de l'abri et de là, gagner le poste en traversant les barbelés au risque de se faire zigouiller. A 3 heures du matin nous reprenons la faction, la nuit est si noire que je ne vois pas mon copain qui me touche. Nous ne pouvons plus aller à l'abri, nous restons au pied d'un arbre sous une pluie diluvienne.

Mon copain tombe dans un puisard que nous n'avions pas vu et qui avait au moins 2 mètres de profondeur et qui était plein d'eau. Avec mille précautions, je parviens en me tenant d'une main à un arbre et de l'autre lui empoignant le bras, je parviens à le retirer de sa fâcheuse position. Il est trempé jusqu'aux os. Il rentre au poste pour se sécher, seulement le feu baigne dans l'eau et les copains de repos enlèvent l'eau et la boue à mesure avec des gamelles que l'on porte [qui servent à apporter] la soupe. Heureusement que l'on s'habitue à tout. Mon soulier s'est décousu et l'eau rentre à flot, **je reste ainsi 2 jours les pieds dans l'eau.** Nous n'avons pas de l'eau propre pour nous laver. Le 4 [décembre] au matin, je n'y tiens plus, j'attache ma serviette au bout d'une perche pour la faire tremper dans le fond de la tranchée et je me débarbouille comme

je peux avec une eau jaunâtre, mais cela me fait du bien. Nous rentrons le 4 au soir avec de la boue jusque sur les épaules.

Dans la journée du 27 un lieutenant du 14^e dragon a refusé de me laisser prendre un quart d'eau pour boire parce que je n'étais pas de son régiment. Parti aux tranchées le 16. Le 17, un aspirant du 14^e dragon est tué non loin de moi d'une balle aux poumons et le 18 un de mes camarades, Favier, est blessé d'une balle à l'épaule. Rentré à Luneville le 22. Le 24, nous partons en repos à St Reminont par Bayon [Bayon (54290)]. Je suis d'abord logé chez Mme Gay, puis chez Mme Hosmann.

Le jour de Noël, nous avons eu pour menu un peu de soupe, des haricots et une couenne de lard. Par contre **le nouvel an a été meilleur**. A 9 h du matin, le lieutenant a commencé par nous payer 10 bouteilles de champagne, des cigares et des cigarettes ainsi que des biscuits. A 11 heures, c'est un véritable repas de noce. Nous avons du jambon, du bœuf, des haricots, du civet de lapin, de la confiture et des pommes comme dessert, le café et de la gnole. Nous avons un litre de vin chacun et une bouteille de champagne pour 4 et un bon cigare de 21. En un mot, **nous avons tous la cuite**.

[1916 (Alternance de tranchées et de cantonnements)]

Le mois de janvier [1916] se passe agréablement car nous sommes bien soignés par Mme Hosmann. Nous en partons le 29 pour Frolois [(54160) à 20km de Nancy]. Tout le monde pleurait en nous voyant partir et nous-mêmes, nous avons le cœur gros de quitter de si braves gens. **Le Maire nous paye le vin blanc vieux** à moi et à mon camarade Arnaud. Par contre à Frolois **nous sommes reçus comme des chiens** et les gens ont les doigts crochus. Heureusement nous n'y restons pas longtemps ; nous en partons le 7 février pour Richardménil [54630]. Là, nous trouvons un accueil assez bon. Nous mangeons chez Mme Noël.

Le 9, nous allons prendre les tranchées entre Parroy [54370] et Arracourt [Wiki : village-frontière avec l'Allemagne entre 1871 et 1914.]. Le 12 nous subissons un violent bombardement. Ils nous envoient **plus de 500 obus, dont deux éclatent à 1 mètre de moi** et me couvrent de terre. Nous rentrons le 14 à 11 h1/2 du soir tout mouillés et remplis de boue jusqu'à la ceinture. Le lendemain matin nous allons aux douches à Neuf-Maisons dans une grande fonderie de fer que nous visitons en partie.

Le 26 au soir, au moment où nous nous y attendons le moins on nous prévient de nous tenir prêts à partir dès le lendemain matin. On pense tous que c'est pour aller du côté de **Verdun** où la bataille fait rage. Le 27 nous partons à 8 h du matin et nous dirigeons sur Roville près Bayon [54290], sûrement pour être près de la gare et embarquer au moment voulu.

Le 2 mars, nous allons à cheval rendre visite à la tombe de Mr Chaix-Bryand, ancien capitaine du 4^e escadron tué le 25 août 1914 à Roselieure. Il fut le premier mort de l'escadron.

Le 3, nous avons 4 appels de 15 h à 22 h. **Le 4, alerte pour les tranchées**. Le 5, alerte pour embarquer. Le 6, nous quittons Roville [Roville-devant-Bayon (54290)] pour Lemenil-Mitry [54740]. Nous sommes **logés dans le château du général de Mitry** qui au début commandait le 2^e corps dont faisait partie la 6^e D.C. Le 7 au matin nous quittons Lemenil pour Laneuveville. **Le 9 nous partons aux tranchées**. Bombardement intermittent sur l'artillerie. Le 20 nous ramassons de la salade dans le clos du château de Batelemont, un obus tombe à côté de nous sans faire aucun mal. Nous rentrons le 21 après avoir passé 12 jours de beau temps.

Le 9 avril nous quittons le secteur d'Arrecourt et le 11 nous retrouvons la forêt de Parroy. Je fais partie de l'équipe qui y va comme travailleur. Le 16, petite escarmouche d'avant-postes ; un homme est blessé et un maréchal des logis du 25 Dragons est tué. Les boches également ont eu un blessé prisonnier et un sous-officier tué. **C'est moi, avec quelques copains qui les avons enterrés tous les deux**.

Nous sommes relevés le 22 et rentrons à Laneuveville. Nous en partons le 22 pour Fontenoy-la-Joûte. [(54122) canton de Baccarat]. Le 12 mai, je pars aux tranchées, forêt de Parroy, face au village de Parroy, notre 2^e ligne se trouve au bord de l'étang de Beaussupré. La nuit de notre arrivé nous avons un commencement d'attaque, de la part des boches, précédée d'un violent bombardement avec tir de barrage. Aucune perte de notre côté ; un prisonnier boche blessé. Rentré des tranchées le 24 et **parti en perme le 26 (mai)**.

Rentré le 6 juin à Azerailles [54122] où l'on m'apprend que le régiment est parti pour Vitrimont [54300] où je le rejoins le soir. Le 12, lundi de la Pentecôte, nous quittons Vitrimont pour Marainville (Vosges) [88130]. **Les gens y sont à moitié boche**; malgré cela je trouve un bon lit.

Le 17 nous partons aux tranchées à **Arracourt, village complètement évacué par les civils**. Nous sommes cantonnés dans les maisons et profitons du mobilier que les gens n'ont pas eu le temps d'emporter.

Le 23, **je fais deux cercueils** pour les brigadiers Dudreuil et Thomas, tués en patrouille dans la nuit. Ils ont été enterrés à Valey. Dans la nuit du 28 au 29 une nouvelle patrouille s'est rencontrée avec des boches. Nous avons eu 2 blessés, légèrement. La même nuit, étant de faction devant les barbelés, **un boche est surgi à 6 mètres devant moi**. J'ai tiré plusieurs balles sur lui ainsi que des grenades. **Mais le matin en allant visiter la place, je n'ai rien vu**.

Nous sommes relevés le 29 (juin) à 23 h et nous couchons à Dombasle [(54110) Meurthe et Moselle]. Le lendemain matin **nous prenons le train pour rentrer au cantonnement**. Quitté le secteur d'Arracourt le 20 juillet pour entraîner les chevaux. Fais partie de **l'équipe des moissonneurs du 7 au 13 août** chez Mr Drouin. Quittons Marainville le 14 au matin pour aller à Bouxurulles [(88130) Vosges] où nous ne passons que la nuit. Partons le 15 au matin pour Bult [88700] (Vosges). Le 19 nous reprenons les tranchées à Neuviller [sur Favre ?] (gauche ? de Badonviller) [54540].

Le village qui est à nous est complètement démoli. Dans la nuit du 25 au 26 nous sommes **attaqués par une compagnie boches avec arrosage de shrapnels** [*shrapnel : obus rempli de projectiles, du nom de l'inventeur du minuteur qui provoque l'explosion*]. L'attaque est repoussée sans aucune perte de notre côté.

Dans la nuit du 26 au 27 (août) **un territorial de faction à ma gauche se laisse choper endormi par les boches** qui l'emmènent dans leurs lignes. Nous quittons les tranchées le 31 août pour rentrer au cantonnement le 1^{er} septembre au matin. Mais pendant notre absence le régiment a changé et c'est à Fontenoy-la-Joûte que l'on nous conduit. C'est toujours chez Mr Dely que je suis logé. **Le 12 (septembre) nous repartons aux tranchées et rentrons le 24** sans incidents.

Repartons le 6 octobre et rentrons le 18. Parti en permission le 29 pour rentrer le 10 novembre. Le lendemain, 11, je pars aux tranchées et rentre le 23. Le 2 décembre je suis vacciné pour la 7^e fois contre la typhoïde.

Parti aux tranchées le 5, rentré le 17, **passé un bon Noël**. Le 30 je pars comme **ordonnance de mon officier** qui s'en va à l'escorte du 40^e C.A., suis cantonné à St Clément [54950].

[1917 (Blessé en allant porter un ordre en 1^{ère} ligne)]

Le 26 janvier 1917 je pars en permission et passe la journée du 27 aux Aynans. Rentré à St Clément le 7 février.

Le 25 je reçois une dépêche m'annonçant la **naissance de mon fils Charles** né le 24. Parti en permission de 4 jours le 25 au soir et rentré le 8 mars. Parti le 8 avril de St Clément pour **chercher un cheval à Lyon. Poussé jusqu'à Champf** [Champfromier] le 10. Reparti le 12 de Lyon,

arrivé à St Clément le 14, parti en permission de 7 jours le 16 mai et rentré le 30 à Remiremont [(88200) Vosges], quartier Gobert.

Vu Desnond le 2 juin, 97^e d'Infanterie. Quitté Remiremont le 11 juillet pour Faucogney (Hte Saône) [70310]. Parti le 12 pour Ronchamp (Hte Saône) [70250] et reparti le 13 pour Montbéliard (Doubs) [25200] où nous devons rester. Le 16 on nous fait déménager à nouveau pour aller 12 km plus loin, à Beaucourt (Ht-Rhin) [(90500) Territoire de Belfort], petite ville industrielle où se trouvent les usines Jappy et Peugeot qui occupent en ce moment 8000 ouvriers. Suis cantonné à l'Hôtel des Voyageurs et **la 1^{ère} nuit je couche dans un corbillard**. La nuit suivante l'officier me trouve un lit dans la maison où il couche chez Mme Vinter, anglaise de naissance.

Le 27 août, je change de cantonnement et suis logé chez Mr le Docteur Farciol. Je pars en perme le 12 septembre. Déménagé de Mijoux le 20 et rentré à Beaucourt le 24.

Le 17 octobre je suis relevé de l'État Major du 40^e C.A. et suis **affecté au 11^e Dragons 2^e escadron 73^e D.I.**, cantonné à Fèsches-l'Eglise [(90100) Ht. Rhin]. Le 1^{er} novembre je prends la garde au Général (Leboc) à Suarce [90100]. Le 5 j'assiste comme piquet au conseil de guerre de la 73^e à Suarce et m'y trouve avec Vion-Delphin, venu comme témoin dans une affaire.

Le 10 je monte en 1^{ère} ligne à Largizen [68580], Alsace reconquise, entre Seppois [68580] et Alkirk. Le 18 nous sommes en 2^{ème} ligne et **je suis désigné pour être agent de liaison** au poste du capitaine. Le 25 nous sommes attaqués par les boches qui se font précéder d'un violent bombardement. Sur l'ordre de Mr Couter, sous-lieutenant, **je dois aller en 1^{ère} ligne donner ordre aux camarades de battre en retraite** et aller dans l'abri de cet officier **chercher le revolver** qu'il y avait laissé. Pour cela **je dois traverser tout le tir de barrage que les boches font entre la 1^{ère} et la 2^{ème} ligne**. Dans le boyau où je me trouve **les éclats pleuvent autour de moi. L'éclatement des grosses marmites et la chute des arbres coupés net par les obus font un vacarme infernal**. J'ai l'intuition que je ne m'en tirerai pas indemne et tous les camarades qui m'ont vu partir ont eu la même pensée que moi.

En effet comme j'atteignais la première ligne, je sens **quelque chose de lourd qui me tombe sur la jambe gauche qui fourmille et refuse dès lors de me porter**. Un gros éclat ou culot d'obus m'était tombé sur la jambe après avoir touché le bord de la tranchée, ce qui m'évita ainsi d'avoir la jambe écrasée ou coupée. Ne pouvant aller plus loin et entendant les boches qui envahissaient notre 1^{ère} ligne, **je fis vivement demi-tour en me trainant sur les coudes et le genou valide**. En arrière, en 2^{ème} ligne je trouve le boyau obstrué par un chevalet de barbelés que l'on y avait fait tomber pour empêcher de venir par là. Il m'était donc impossible d'aller plus loin dans l'état où j'étais ou de grimper sur la tranchée. A mon appel **un sous-officier m'entend et vient me tirer de ma critique position**. Ne me croyant que contusionné, je refuse de me laisser emporter et je me traîne jusqu'au poste du Capitaine où les brancardiers viennent me chercher car cette fois je sens que je ne peux aller plus loin. Du poste de secours où l'on me transporte, je n'y fais qu'un court arrêt car je n'ai point de plaies à panser. On me transporte deux kilomètres plus loin, à l'ambulance de Largizen ; **il est 7 h du soir, l'attaque a commencé à midi et j'ai été blessé à 1 heure**.

A Largizen, le Major me dit que **je n'ai qu'une simple contusion**, ce qui m'étonne beaucoup car je ne puis poser le pied. Au lieu d'être évacué plus loin comme les camarades, je passe la nuit à cette ambulance et j'en profite pour me sécher un peu, car je suis trempé et couvert de boue. **Je me suis entraîné sur une longueur d'un kilomètre dans l'eau et la boue** ; il avait plu toute la nuit et la matinée. Le 22 au matin à la visite du Major, il s'aperçoit cette fois que j'ai une **fracture du péroné** et je suis évacué dans l'après-midi sur l'ambulance de Morvillard [Morvillars ? (90120)]. J'y arrive à la nuit et l'on me passe dans un bon bain qui me redonne un peu l'aspect d'un homme. Le lendemain on me passe aux rayons X... et une douzaine de majors me tripotent les uns après les autres. C'est la journée où j'ai le plus souffert. Dans la salle où je me trouve, **je suis avec presque tous les camarades qui ont été blessés avec moi**,

six au total. Un autre a été tué et 5 ont été portés disparus. Les boches n'ont pu rester sur notre 1^{ère} ligne car une violente contre-attaque des nôtres les en a chassés immédiatement.

Le lendemain on retrouve un camarade **enterré vivant** dans une sape [tranchée] à moitié effondrée et deux autres sont aussi retrouvés, mais écrasés et déchiquetés.

Dans le **communiqué français** du 22 novembre [1917], on lit : « **un coup de main allemand dans la Haute Alsace a complètement échoué** ». Il n'a pas échoué pour tout le monde. Le 24 je reçois la visite de tous les camarades rescapés et de mon officier qui vient m'apprendre qu'il m'a **proposé pour une citation**.

Le 22 décembre je sors de l'hôpital avec une permission de 20 jours.

[1918 (Les civils évacuent ; fourgonnier)]

Le 17 janvier 1918, je passe la journée à Gray [70100] pour me faire rééquiper. Arrive à l'escadron le 19 et le soir le Colonel me remet la **Croix de guerre**.

Le 24, je me fais porter malade pour rhumatismes articulaires et je rentre à l'infirmerie. J'en sors le 30 pour rentrer comme **fourgonnier** [conducteur d'un fourgon attelé]. Suis cantonné chez Mr Gerber J. qui nous considère, comme de la famille.

Le 11 mai nous quittons ces braves gens pour aller à Bretagne [90130]. Le 19, jour de Pentecôte, nous laissons Bretagne pour aller embarquer à Belfort, direction la Somme. Nous embarquons à 1 h [1 h 20] du matin pour partir à 4 h et débarquer à Gailfontaine (Seine Inférieure) [(76870) Seine Maritime] le 21 à midi. Nous partons immédiatement pour aller cantonner à St Thibault [(60210) Oise] où nous arrivons à 8 h. Nous payons le vin 4 fr et le cidre 0,20 à 0,30 le litre. Partons le 23 pour Méricourt (Somme) [Méricourt-sur-Somme 80340 ?] où nous restons jusqu'au 29. Départ à 20 heures pour arriver le 30 à 1 heure à Thieulloy-la-Ville [(80290) Somme]. Repartons à 13 heures pour arriver à 21 h à Troissereux [(60112) Oise].

C'est là que nous voyons les premiers effets de l'offensive boche sur Soissons. Les évacués arrivent par centaines et les camions ne cessent de passer emportant les troupes sur le front. Les hommes, les canons, les chevaux même sont transportés en autos. Nouveau départ le 31 à 13 heures pour arriver à 23 h à Liancourt [(60140) Oise]. Nous sommes salués par les Taubes. La veille ils ont lâché une bombe juste où nous cantonnons. Plusieurs maisons sont démolies, mais pas de victimes.

Départ le 1^{er} juin à 18 h; passons à Creil [60100] à 20 heures au moment où tous les civils s'en vont se coucher dans les caves, abris ou les champs pour se préserver des Gothas [*Gotha : avion allemand, bombardier biplan en service à partir de fin 1916*]. Arrivons le 2 juin à 4 h à Nanteuil-le-Haudouin [(60440) Oise]. **Le pays est presque tout évacué car la bataille fait rage à quelques kilomètres en avant.**

Repartons à 18 h pour arriver à Coulombs (Seine et Marne) [Coulombs-en-Valois ? (77840)] le 3 juin à 2 h. En route avons été mitraillés et bombardés par les Taubes ; ils mettent le feu à un dépôt de munitions. **Le patelin où nous sommes est complètement évacué par les civils qui sont partis sans rien emporter. Aussi nous trouvons de tout** et l'on en profite pour se remettre des deux jours que l'on n'a pas été ravitaillé. **Les officiers nous y encouragent.** Les poules et les lapins ont chaud. C'est honteux de voir le gaspillage qui se produit dans le mobilier et le linge laissé par ces gens.

La bataille fait rage en avant du patelin et nous sommes toujours sur le qui-vive. Les boches commencent à bombarder le village, plusieurs ont déjà été amochés. Nouveau départ le 5 (juin) à 21 h pour arriver à Tancrou (S. et M.) [77440]. Mais nous n'y restons que jusqu'au 7. A 17 heures, nous retournons dans un bois au sud-est de Coulombs.

En route, **deux roues de mon fourgon se cassent** et nous passons la nuit sur la route. Le lendemain nous emmenons le fourgon à Vendrest [77490] pour le réparer. Nous en repartons le 9 (juin) au soir pour aller rejoindre l'escadron qui est retourné à Tancrou la nuit précédente. Nous n'étions pas trop mal à Vendrest, assez loin des obus, et nous nous faisons une bonne petite popote. Arrivé à Tancrou à 21 heures.

Le 11 (juin) **je pars ravitailler nos poilus qui sont en ligne ; je me fais marmiter et canarder par les avions**. En rentrant à Tancrou, j'apprends que l'escadron est parti pour Rademont [77440] où je le rejoins le 12 à 1 heure, éreinté et **mes chevaux fourbus ; ils avaient fait 80 km**. Je lâche mes chevaux dans un champ et me couche au pied d'un arbre. Je me réveille à 8 h, mes chevaux couchés à côté de moi. La nuit suivante je couche sous la tente que nous avons montée et à 1 h 10 nous sommes tous réveillés par l'éclatement de plusieurs bombes que les Gothas viennent de lancer à 200 mètres de nous sur un dépôt de munitions, mais elles n'ont pas atteint leur but.

Nous quittons Rademont le 14 (juin) à 21 heures, pour arriver le 15 à 1 heure à Echampeux. Partons d'Echampeux le 1^{er} juillet pour Vanry, commune de Jouarre [hameau de Vanry Jouarre 77640]]. En partons le 2, mais restons en panne à Jouarre avec 3 roues brisées. Rejoignons l'escadron le 3 à Charnesseuil [(77750) C^{nc} de St Cyr]. Le 5 nous partons à 10 heures du soir pour St-Ouen où nous arrivons à 1 h du matin. Nous sommes logés dans le château de Mr Chazal, gendre de Mr Méline, sénateur. Nouveau départ le 6 (juillet) à 9 h du soir pour arriver à 6 h à Viffort [02540] (Aisne). Le 9 [Juillet 1918] nous sommes **alertés toute la nuit**. Des patrouilles partent toute la nuit. Départ le 10 à 21 heures pour arriver à 3 heures le 11 à Montfaucon [02540]. Les 13, 14, 15, alertes jours et nuits. La nuit du 14 au 15 **bombardement formidable de part et d'autre**.

Le 39^e d'artillerie qui se trouve avec nous a eu **52 chevaux de tués** rien que dans la même batterie, un homme tué et beaucoup de blessés. **Beaucoup aussi d'obus à gaz**. Le 17 (juillet) **je pars avec le fourgon forge** [*fourgon de forgeron ambulante*] pour aller rejoindre l'escadron qui se trouve aux Orgerieux (est de Viffort). Nous revenons le soir pour y retourner le matin du 18.

Nous cassons une roue du fourgon et pour cette raison ne rentrons pas le soir. Le 19 (juillet) au soir nous suivons l'escadron qui va à Montgrimon [02330] (Commune de Pargny) [Pargny-la-Dhuys]. Là **je suis relevé de fourgonnier par un camarade qui a deux frères tués et je suis affecté au 1^{er} peloton**. Le lendemain je fais pendant 3 jours la cuisine des hommes du convoi qui est resté ici à attendre l'escadron qui est parti à la poursuite des boches. Ils reviennent nous rejoindre le 26 (juillet) et nous partons le 28 pour Montlevont [02330]. Repartons le 29 pour Baulne [Baulne-en-Brie 02330]. Le 2 août, je pars en équipe pour récupérer le champ de bataille en avant de Celles-les-Condé [02330].

Dans l'après-midi un cycliste vient nous prévenir de rentrer immédiatement, l'escadron ayant reçu l'ordre de se joindre à des chasseurs et des hussards pour former un régiment complet et se mettre **à la poursuite des boches qui reculent en vitesse**.

Dans la nuit **le régiment traverse la Marne** à Dormans [(51700) Marne] et ne parvient à rejoindre les boches que du côté de Fismes [51170]. **Mon escadron est chargé de réduire un nid de mitrailleuses**. Plusieurs copains sont blessés ; **les chevaux sont mitraillés par des avions** et échappent à ceux qui les tiennent. Quelques-uns sont tués et une vingtaine s'enfuient sans pouvoir les retrouver. Comme je suis resté au convoi, je ne pars de Baulne [Baulne-en-Brie 02330] que le 3 (août) au matin pour venir cantonner à Passy-Grigny [51700] (Marne), **village tout démoli comme tous ceux que nous traversons**. Nous en partons le lendemain matin pour rejoindre le régiment, mais après avoir fait une vingtaine de kilomètres on nous fait faire demi-tour et revenons à Passy-Grigny. **Voilà deux jours que nous ne sommes pas ravitaillés** et ce soir j'ai été [je suis allé] **mendier une gamelle de soupe à une cuisine de fantassins** qui sont avec nous.

Dans la soirée le ravitaillement est tout de même arrivé. Aujourd'hui 5 (août), nous faisons notre cuisine, je viens de trouver une table [sic] d'haricots verts que nous allons bouffer à midi.

Ces derniers jours la Division a fait **de nombreux prisonniers dont l'officier** qui commandait les crapouillots [mortier de tranchée dont l'utilisation est croissante au cours de la guerre, leur tir courbe étant adapté à la guerre des tranchées] boches qui nous tiraient dessus le jour où j'ai été blessé en Alsace. A quatre heures du soir nous recevons l'ordre que nous sommes relevés et nous partons à 5 h pour arriver à 1 h du matin à St Martin d'Abloi [51530], d'où nous repartons le 6 (août) à 17 h pour arriver le 7 à 1 h à Thibies [Thibie 51510] et repartir à 5 heures pour St-Germain-la-Ville où nous arrivons à midi. Nous y restons 2 jours. **C'est la noce pendant les deux jours car nous trouvons du pinard à volonté après en avoir été privés pendant deux mois.**

Nous en partons le 9 à midi pour arriver à 17 h à Changy [51122] d'où nous repartons le 10 à 8 h pour arriver à 13 h à Contrisson [55800] (Meuse). Nous sommes enfin arrivés au cantonnement de repos ; le 14 au soir je pars en permission et prends le train le 15 à 0 h 30 à Sommeille [55800].

Rentre de permission le 1^{er} septembre. Rejoins le régiment dans les bois entre Auzéville (Meuse) et Clermont-en-Argonne [55120]. Le 7 **je redeviens fourgonnier** en remplacement d'un copain évacué. Le 21 nous quittons le camp Riboulot à 8 h pour arriver à 21 h à Vanault-les-Dames [(51340) Marne]. Depuis quelques jours une **épidémie de fièvre espagnole sévit dans le régiment, presque la moitié sont déjà évacués**. Quittons Vanault le 24 (septembre) à 22 heures pour faire l'attaque de Champagne et arrivons dans un bois entre Auve [51800] et Erpont [Herpont (51460)] où nous passons la nuit. Les officiers comme les hommes couchent au pied des arbres. Nous repartons le soir du 25 (septembre) pour aller à Auve. Le 26 au soir nous en repartons pour aller au camp Rougon entre Somme-Tourbe [51600] et Somme-Bionne [51800]. Nous partons le 27 au soir pour Somme-Suippe [51600].

Nous sommes en pleine bataille ; depuis deux jours c'est un véritable roulement de canon et l'offensive se poursuit dans de bonnes conditions. Ce matin, 3200 prisonniers boches ont défilé devant moi ; 1000 avaient déjà passé avant.

La grippe espagnole fait tellement de ravages chez nous, qu'on est obligé de nous retirer à l'arrière. Le 3 (octobre) nous quittons Somme-Suippe pour aller à Poix [51460]. Le 10, je remplace au ravitaillement mon camarade Boucard qui s'en va en perm. Nous ravitaillons à Somme-Suippe. Le 27 nous quittons Poix pour aller cantonner à Orbéval [51200] C^{mme} de Valmy où nous ravitaillons. Nous quittons la 73^e D.I. pour la 2^e D.M. et embarquons le 29 à Gizaucourt pour venir débarquer le 30 au soir à Beaucourt [90] (Ht. Rhin). Nous allons cantonner à Bourogne [90140] où nous restons jusqu'au 2 novembre, jour de notre départ pour Thiancourt. [90100] Ravitaillement à Morvillars [90120]. Je quitte le ravitaillement le 7 pour **redeviens fourgonnier**. Partons le 8 pour Hérimoncourt [25310] (Doubs) En repartons le 9 (octobre) pour Audincourt [25400].

Le 11 (octobre) à 9 h nous apprenons la **signature de l'armistice**. C'est une joie générale ; **tout le monde s'embrasse dans les rues** ; c'est la fête toute la nuit et même le lendemain. Partons d'Audincourt le 13 pour revenir à Thiancourt. Nous y restons jusqu'au 17, jour de notre départ pour Pfirt (Alsace) reconquise. **C'est nous les premières troupes françaises qui y pénétrons aux trousses des boches qui s'en vont**. Nous sommes reçus aux cris de « **Vive la France** ». Tous les villages sont décorés aux couleurs françaises. **Les jeunes filles viennent nous embrasser**. C'est la **fête qui recommence pour toute la nuit** car nous couchons à Pfirt avec les légionnaires. La ville est toute illuminée, par une retraite aux flambeaux avec notre musique et par tous les civils qui avaient pris des fusées boches ainsi que leurs torches de résine.

Dans la journée j'ai été en patrouille dans les villages de... [sic] Nous sommes portés en triomphe, l'on nous offre à boire et à manger et malgré leurs privations ils trouvent quand même des douceurs à nous offrir. Le 18 (octobre) nous partons pour Oltingen ; nous sommes là comme des rois. Tout le monde couche dans des lits. Le 23 je pars en perm (permission) et viens prendre le train à Belfort.

C'est le 9 décembre que **je rejoins mon régiment qui est à Mulhouse pour servir d'escorte à Mrs Poincarré, Clémenceau, Foch etc. qui viennent visiter** la ville le 10. Jamais je n'avais vu pareille fête. Toute la population s'était portée sur le passage du Président pour l'acclamer et lui lancer des fleurs.

Le 29 je passe à l'E. M. [État-major] pour **remplacer l'ordonnance du Major** pendant sa permission.

[1919 (Démobilisation définitive le 11 juin)]

Le 10 janvier 1919 nous quittons Mulhouse pour aller **cantonner** à St Amarin (Alsace reconquise). Nous en repartons le 12 ; traversons le col de Bussang sous le tunnel du même nom et venons cantonner à Ramonchamp [(88160) Vosges]. Nous y arrivons avec une tempête de neige et sommes cantonnés sous des hangars. Le lendemain matin nous en repartons par la neige, mais personne ne regrette ce village. Nous venons à Vagney [88120] (Vosges) où nous sommes tout à fait bien. Partons le 17 pour Jarménil [88550], puis le 18 pour Fontenay et le 19 pour Dompbail [88700].

Le soir je vais dire bonjour à la famille Dely de Fontenoy-la Joute. Le lendemain matin nous partons de Dompbail pour Luneville où nous sommes cantonnés au quartier de la Barollière. Le 24 (janvier) je suis **relevé de mes fonctions d'ordonnance du Major**. Le 27 fais partie du personnel de la cantine militaire pour faire et servir le jus aux permissionnaires. Suis relevé le 28 au soir pour partir le 29 avec le régiment pour Lemainville (M. et M.). Le lendemain nous partons pour Pierre-la-Treiche [54200] M. et M.

Nous partons le 1^{er} février pour Vaucouleurs (Meuse) [55140]. Mais comme **je me suis fait porter malade le matin**, je suis transporté sur un fourgon jusqu'à l'étape et là je suis évacué sur l'hôpital civil de la localité. Sorti de l'hôpital le 27 avec **convalescence de 10 jours et une permission de 20 jours**.

Pendant ma permission, **naissance de ma fille Jeanne le 16 mars**, ce qui me rend démobilisable du 27 au 30. A l'expiration de ma perm, c'est-à-dire le 2 avril je vais me faire démobiliser à Lyon, 7^e cuirassiers, à la date du 3. Le 13 (avril) je suis **remobilisé dans les bataillons douaniers** et rejoins le dépôt, Caserne Reuilly, Paris. De là je suis dirigé sur la 2^e C^{ie} à **Ferney-Voltaire (Ain)** où j'arrive le 18 (avril). J'en repars le même jour en permission exceptionnelle de 3 jours. Le 22 je rejoins **Crassy, mon poste d'affectation**. J'y reste jusqu'au **11 juin, date à laquelle je suis définitivement démobilisé**. Après huit jours de permission je rejoins mon poste d'avant guerre, Mijoux, le 20 juin 1919.

Amen.

[Additifs]

[Le carnet comporte plusieurs additifs, comme le Communiqué officiel du 3 août 1915 à 15 heures, une copie de citation, un résumé des grandes dates, de nombreuses pages d'adresses postales qui, pour les poilus, sont souvent barrées et reprises plus loin en fonction de leurs diverses affectations, enfin quelques histoires ou plaisanteries coquines d'hommes seuls durant de nombreux jours et autant de nuits...]

[2^e Citation]

Citation à l'ordre du Régiment du 8 mai 1918. Agent de liaison a parfaitement assuré son service pendant l'attaque du 3 mai 1918, donnant à tous l'exemple du plus bel entrain, riant et plaisantant, sans se soucier des barrages.

[Adresses (extraits montrant la variété des adresses, puis autre extrait semblant concerner des personnes de Champfromier)]

Dernier, 13 rue de Constantine, Alger ; Charles **Grenettier**, 108 avenue Victor Hugo, Paris 16^e ; **Mr Aug. Roi**, Busy-Larnod, Besançon ; **Bouttaz**, 47 rue Sébastien Gryphe, Lyon ; **Larresse**, 5 rue Dugas-Montbel, Lyon, etc.

Ducret Louis, 8^e Dragons, 2^e escadron 124 ; **Evrard F.** 133^e 23^e C^{ie} ; **E. Juillard** à Rang-les-L'Isle (Doubs), Service des voies et communications, Groupe 3, Poste 7 ; **Nicollet G.**, réserve sanitaire N°21 SP 45 ; **Alice Tournier** [sœur d'Octave] chez Mmes Villard au château de Vanchy par Bellegarde (Ain) ; **Aimé Tournier** chez Mme Navarro, 3 rue de Paris, B... Alger ; **A. T.** [Aimé Tournier] chez Mme Rocheblanc, 1 ter rue Michelet, Alger ; **T.A.** [Aimé Tournier] Villa Pansy, rue de Zaâtcha, Boulevard Bru, Alger ; **Camille Tournier**, chef de gare, Les Aymans par Luce (Hte Saône) ; **Tournier Eugène**, 9^e art. 5^e batterie, 161 ; **Tournier Maurice**, 1^{er} groupe d'aviation, 8^e C^{ie}, Longevie-les-Dijon, Côte d'Or ; **Tournier Octave** [Lui-même], 40^e C.A., sp. 125 ; **Mermet J.**, 97 rue Molière (barré), Lyon, 11 rue Ste Catherine ; **Richerot**, 73 chemin de Bellecombe, Lyon, etc.

[Quelques coquinerias d'hommes (lectures particulières...)]

100 HO7+LHO+1 100

Réponse : Sent la chaussette plus elle a chaud, plus elle sent !

Femme franc	16 =Femme Française
Écoutez ce que je vous	10 =...
Pour baiser à votre	13
Il faut être à	6
Et se fendre en	4
Pour obtenir le jus 10	<u>20</u>
Total	69

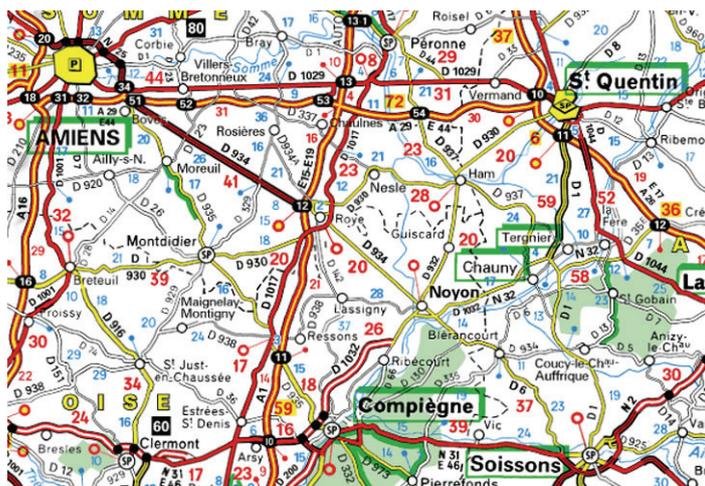
Tu ou tu	= où entres-tu
Mal tu mal	= tu entres mal
Pas ni pas	= ni entre pas
Mieux ou mieux	= ou entre mieux !

PHOTOS DU QUOTIDIEN d'un poilu dans la SOMME en 1916

Octave Tournier de Champfromier (Ain), possédait une collection privée de photos de guerre, annotées au dos, portant souvent la mention d'un village, d'un territoire ou d'un bois de la Somme et la date de 1916. Mais compte tenu de l'incohérence des lieux et des dates avec ses affectations personnelles durant cette période, ces photos ne peuvent que concerner non lui-même, mais un de ses amis. Il est probable que ces photos furent offertes à Octave par une famille de Champfromier dont le fils avait perdu la vie vers 1916/18. La mention d'un Sergent Collet au dos d'une des photos datée d'octobre 1916 aurait pu être une piste, mais celui-ci n'a pu être identifié avec certitude à Champfromier.

Les photos furent presque toutes prises dans le département de la Somme, le plus souvent aux environs de Noyon (dans un étroit triangle délimité par Compiègne, Noyon et Amiens), sinon à proximité du croisement de l'actuelle autoroute A1 avec la Chaussée Brunehaut qui relie Amiens et St-Quentin. Les clichés, de qualité, sont variés. En seulement une vingtaine de photos, on appréhende une bonne partie de l'univers des Poilus, de leur quotidien (sauf évidemment les actions de combats, le photographe étant probablement l'un des leurs). On découvre les tranchées du poste de commandement, des poilus jouant aux cartes dans l'herbe, d'autres allant remplir toutes les gourdes pour la « Corvée de pinard », un campement, l'église de Folies (près de Roye) en ruine, l'envol d'une « saucisse » (dirigeable), le camp de prisonniers allemands de Wiencourt, le canon allemand de 105mm pris le 1^{er} juillet 1916 et le Bois dévasté des Satyres près de Soyécourt, tous ces clichés étant autant de témoignages inédits.

Pour les photos qui suivent, les annotations portées aux versos ont été intégralement recopiées, y compris les guillemets !



Extrait (sans détails) de carte Michelin (remerciements à ViaMichelin)



Tranchées à Belval, près Lassigny [60130 (Ouest de Noyon)], janvier 1916



*A Belval, chemin creux,
Poste de commandement.
Même lieu ; boîte à lettres
"Hommes de liaison".*



*Place d'armes aux tranchées de Belval,
février 1916*



*Les Bocages, février 1916
[60310 Thiescourt (au sud de Lassigny)]*



Les Bocages, février 1916



Les Bocages, février 1916



*Page précédente : Travaux de batteries,
près de Marquilliers [80700, à l'ouest, un peu au sud
de Roye], mars 1916*



Une partie de cartes, près de Marquilliers, avril 1916



"Corvée de pinard" à la Poste, près Conchyles-Pots [60490, dans l'Oise, au sud de Roye], avril 1916



Un zèbre à cheval, Bois allongé près Beuvraignes [80700, au sud de Roye], juin 1916



Bois de Beaucourt, « l'ordinaire" [sic] [(80110) Beaucourt-en-Santerre]



Au bois de Beaucourt, juin 1916



"Saucisse", Bois de Beaucourt, juin 1916



"Une saucisse", Bois de Beaucourt, juin 1916



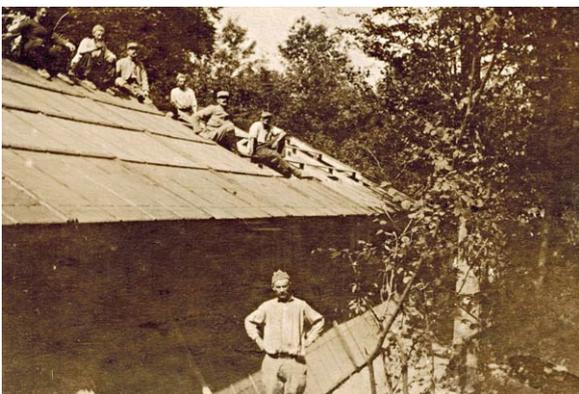
Eglise de Folies
[80170 Folies, au NO de Roye]



Eglise de Folies



Près de l'église de "Folies", nord de Montdidier



[Sans annotation]



Camp de prisonniers allemands, près de Wiencourt, juillet 1916
[(80170) Wiencourt-L'Equipée, 20 km au nord de Roye]



Canon de 105mm allemand, pris le 1^{er} juillet 1916 près de Deniécourt [80200 Estrées-Deniécourt, 20 km au nord de Roye]



Deniécourt [Soyécourt]



Bois des Satyres [Soyécourt]



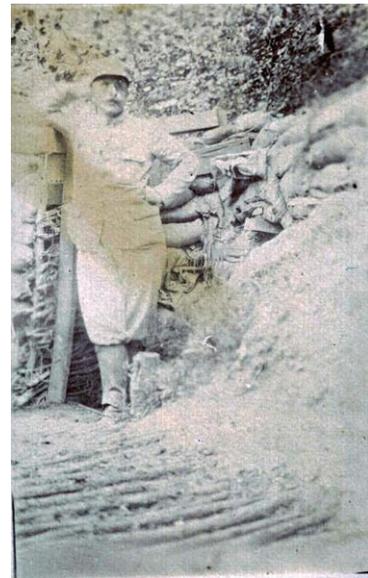
Bois des Satyres [Soyécourt]



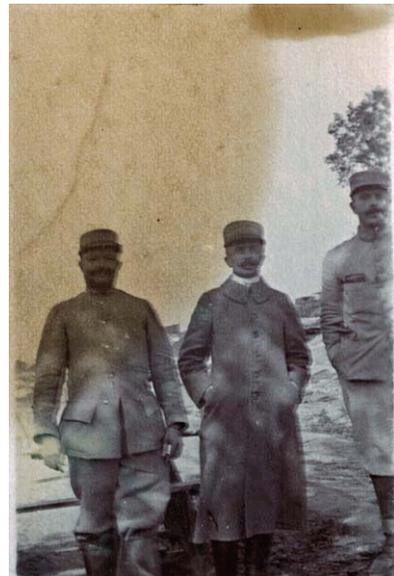
"Carrière" près du Bois des Satyres, octobre 1916, sergent Collet [de Champfromier ?]



*Maison à Foucaucourt, octobre 1916
[Foucaucourt-en-Santerres,
20 km au nord de Roye]*



*Devant un abri, oct. 1916
Ravin des baraquettes, près Herleville.
[Non dénommé, est-ce donc avec son appareil photo
que furent prises toutes les autres photos ?]*



*[Sans nom, il y aurait donc au moins un ami très connu du
photographe, ou du moins du détenteur de ces photos. On semble
reconnaître les poilus de gauche sur plusieurs autres photos...]*

ILS ONT SURVECU A LA GUERRE...

Poilus de familles de Champfromier

Tous les poilus ne sont pas morts à la guerre. Malgré la saignée générale de la France – environ un poilu sur six n'est pas revenu –, heureusement pour les autres, ils fondèrent généralement une famille au retour, et nous, lecteurs de cet ouvrage, sommes souvent leurs descendants. Il eut été très facile de faire le récit des états de service militaire de chacun des poilus de Champfromier. Il suffit de recopier les fiches matricules. Nous ne le ferons pas, pour laisser à chacun le plaisir de découvrir le passé de ceux des poilus qui sont de leur famille, si toutefois c'est un plaisir car certaines fiches nous informent de ce que l'on ne souhaite pas toujours savoir, de celui qui inventa probablement un motif pour se faire réformer à celui qui est cliniquement donné pour atteint de « débilite mentale », et il en va de même de toute la gamme des blessures de guerre. Nous indiquerons plus loin, comment chacun pourra s'informer, s'il le souhaite.

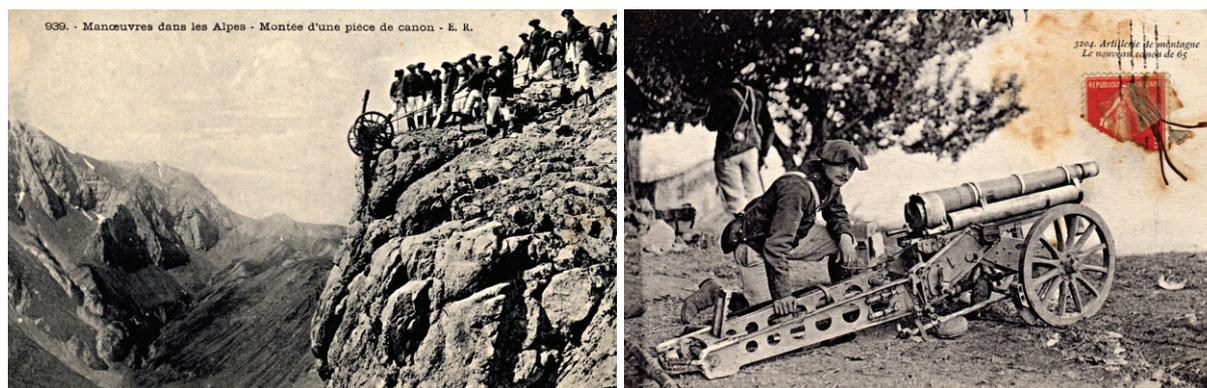
Ci-après, nous ne présenterons seulement qu'une bonne vingtaine de poilus, généralement en tant que représentants des principales plus vieilles familles de Champfromier, d'autres en référence à des particularités (mutilés, prisonniers, etc.). Sauf mention contraire, tous sont nés à Champfromier et presque tous sont fils de cultivateurs. Mobilisés, les jeunes avaient pris le tram à Champfromier pour rejoindre leur casernement. Des réservistes avaient été affectés à des scieries (y compris à Champfromier). Ces poilus sont souvent restés à l'ombre, et n'ont guère reçu de médailles commémoratives. Alphonse Ducret, Francisque Genolin et Camille Ducret furent faits prisonniers le même jour 13 janvier 1915, probablement au même endroit près de Soissons, dans le même 44^e RI. Ils revinrent sans se plaindre.

Bornet François. Cheveux blonds, yeux orangé verdâtre [sic], nez moyen, oreilles écartées ourlées, visage long, taille 1,69 m, François-Marie-Antoine Bornet est né le 30 juillet 1890, cadet d'une fratrie de 4 enfants. Il est incorporé au 4^e RI de Campagne en octobre 1911 et est réformé en novembre 1914 pour abcès en région lombaire [Reg. matricule 963]. François eut 4 enfants, dont Marcel, cultivateur à Communal. Son frère aîné **Alphonse** (né le 1^{er} mars 1881), yeux bleus, mention à fossette, taille 1,64 m, avait été affecté au 8^e Régiment de Chasseurs à cheval en novembre 1902 et renvoyé en disponibilité en 1905. Il est rappelé en août 1914 et passe au 23^e RI en 1915, et au 4^e Escadron de Train en janvier 1918, avant d'être démobilisé le 23 février 1919 [Reg. matricule 1265]. Leur frère **Joseph** est Mort pour la France devant Verdun en 1916.



Les frères François et Alphonse Bornet (ce dernier étant de la classe 1901, photo du centre)

Chapuis Marius. Bien connu à Champfromier pour en avoir été le maire durant la Seconde guerre mondiale, Narcisse Marius Chapuis est né à Lyon 1^{er} arrondissement le 30 mai 1878. Ancien opérateur en Russie pour le compte des frères Lumière, on pouvait s'attendre, comme lui demandait sa famille, de couvrir photographiquement ses périodes au service de l'armée, mais il n'envoya que des cartes postales. Il fut incorporé au 12^e Cuirassiers en 1898. Brigadier, mis en congé en 1902 il est rappelé et mobilisé en août 1914 au 1^{er} RA de montagne à Grenoble, et passe en 1917 au 6^e RI coloniale [Reg. Matricule de Lyon Central 245]. Parmi sa nombreuse correspondance, on peut retenir celle datée de Grenoble, du 4 octobre, où il est employé à la batterie, et du 13 novembre 1914 où, visiblement inquiet avant son départ... (et pour l'avenir ?), il demande à sa femme de venir chercher personnellement Marguerite (Juilland) à Champfromier (pour l'emmener à Lyon)... (Cartes ci-dessous).



Manœuvre dans les Alpes (montée d'une pièce de canon) et le nouveau canon de 65

Collet Louis. Né le 16 août 1896, Marius Louis Auguste Collet, fut le seul des quatre enfants de sa fratrie à atteindre l'âge adulte. Dit né à « Champagne » sur son registre matricule (en fait à Champfromier), cheveux et yeux châtain clair, front fuyant, nez petit rectiligne, visage rond, taille 1,68 mètres, dans l'armée active il passa du 18^e Dragons à Auxonne et au 11^e Cuirassiers à Rambouillet en 1916, au 5^e Cuirassiers à Tours et au 12^e Cuirassier à nouveau à Rambouillet en 1918, avant d'être réformé temporairement puis définitivement (fracture du calcaneum droit avec déformation du pied, fracture du péroné). Il est « blessé le 29 mai 1918 près d'Epagny, Aisne, fracture du péroné, excellent fusilier mitrailleur, a contribué par les feux de son arme à ralentir la progression de l'ennemi ». Croix de guerre et autres. Citations [Reg. Matricule 181]. Il fut **l'un des deux mutilés de guerre** (avec Vincent Ducret) à être présent lors de l'inauguration du Monument aux Morts. Après avoir vécu au Crêt del Chat, il fut horloger à Montanges, dès 1937.

Coudurier François. Bien que né le 22 juillet 1870, François-Marie Coudurier (yeux bleus, front découvert et taille de 1,65 m) a néanmoins participé à la Première guerre mondiale. Incorporé au 23^e RI en 1891, et libéré en ayant obtenu le traditionnel certificat de bonne conduite, puis nommé caporal en 1909, il est rappelé en août 1914. Mais vu sa tranche d'âge, et comme bien d'autres, il est mis en sursis puis détaché, en novembre 1917 chez Ducret (scierie) à Champfromier (Ain), et même en août 1917 détaché dans ses foyers, comme agriculteur [Reg. matricule 1239]. Aîné de quatre enfants, il s'était marié en 1897 avec Marie Bornet, et avait eu plusieurs enfants, dont Félix, futur maire de Champfromier.

Coutier Joseph. Cinquième d'une fratrie de 5 enfants, François-Joseph-Paul Coutier est né le 26 février 1874. Yeux bleus, mesurant 1,74 m, il est engagé volontaire au 4^e RI de Marine pour 3 ans, dès le 18 mars 1892. Marié en 1910 et ayant 3 filles, il est rappelé et mobilisé en août 1914, puis, par décision du 5 juillet 1915, il affecté comme employé chez Cyrille Ducret à Champfromier, et détaché dans ses foyers, agriculteur, en septembre 1917 [Reg. matricule 1264]. Il aura encore plusieurs enfants. Ses cinq filles seront alliées avec les principales familles ancestrales de Champfromier (Voir plus loin, un extrait de sa fiche matricule).

Ducret-Thadet Alphonse. Petit dernier d'une famille de 6 enfants, Eugène-Alphonse Ducret-Thadet, est né le 30 juin 1892 au Réret. Cheveux châtain clair, yeux bleu clair, visage rond, taille 1,74 m, il fut de l'armée active dans les 44^e RI à Montbéliard dès le 10 octobre 1913. Fait **prisonnier** le 13 janvier 1915, interné à Cassel [Allemagne], il reste très longtemps en captivité et ne revient qu'après guerre, le 27 janvier 1919 (voir à Francisque Genolin, fait prisonnier le même jour, et aussi le récit de la capture de Camille Ducret-Chevron) [Reg. Matricule 907]. De retour de captivité, on n'a jamais entendu Alphonse parler de la guerre. Il était revenu avec un beau revolver (30 cm de long), occulté lui aussi, probablement caché pour que des enfants ne se blessent par mégarde avec cette arme. **Son frère Joseph** (né en 1887) avait aussi fait la guerre. Il en était revenu avec une balle dans le ventre, qu'il garda toute sa vie. Il fut blessé le 23 septembre 1914 à Vingray (?) par l'éclatement d'un obus, avec plaie légère à la face et à la main droite, puis grièvement blessé le 13 janvier 1915 au nord de Soissons à Crouy (Bucy le Long), avec plaie par éclat d'obus à la jambe droite. Il fut cité à la division « Bon chasseur », et reçut la Médaille militaire J.O. du 25/01/1938 [Reg. Matricule 671].

Ducret-Humbert Antonin. Yeux bleus, visage allongé, taille 1,70 m, François Léopold Antoine Ducret, est le deuxième d'une fratrie de 5 enfants, né le 24 septembre 1879. Incorporé au 4^e RA en 1900, il devient 1^{er} canonnier sergent en septembre 1902. Rappelé et mobilisé le 1^{er} août 1914, il passe au 8^e RA à pied le 1^{er} mars 1916, et est nommé au grade de brigadier le 1^{er} juillet de la même année. Il passe au 86^e RA lourde en décembre 1916, avec le grade de maréchal des logis en octobre 1917 [Reg. matricule 1287]. Il avait épousé Marie Genolin en 1911 mais n'eut qu'une fille atteignant l'âge adulte.

Ducret-Gauchet Joannès. De ses vrais prénoms Jean Marie Albert, « Joannès » Ducret est né le 11 juillet 1878, dernier fils d'une fratrie de six enfants. Cheveux, sourcils et yeux châains, de menton rond et de visage ovale, mesurant 1,63 m, il est affecté dans l'active au 133^e RI. en 1899. Rappelé en août 1914, il est classé au Service auxiliaire pour surdité par sclérose des deux oreilles. Il est « détaché chez Ducret Victor à Champfromier (Jules-Victor Ducret, scierie), du 21 septembre au 31 décembre 1916, (puis, suivant avis du contrôleur de la main-d'œuvre de Lyon-Nord) maintenu détaché (scieur de bois) jusqu'au 30 avril 1917 à l'usine Jules [sic] Ducret, scierie de Champfromier (Ain) (...) jusqu'à l'achèvement des travaux intéressant la Défense Nationale ». Médaille de la Victoire et Médaille Commémorative de la Grande Guerre [Reg. Matricule 1152]. Après guerre, il fut cultivateur à Conjocle.

Ducret-Meunier Joseph. Joseph Edouard est né le 26 novembre 1875 et mort au Pas-du-Bœuf en 1937 en revenant d'un travail de bucheron. La croix située à l'emplacement de sa chute fut offerte par l'UNC (Union Nationale des Combattants). Cheveux et yeux châtain, de taille 1,59 m, il avait été affecté au 23^e RI en novembre 1896. Rappelé en août 1914, il avait rejoint la 7^e Territoriale en mars 1918, puis fut démobilisé par le 133^e RI en janvier 1919 [Reg. Matricule 1323]



Ducret-Lyset Joseph. Fils de Victor, de la branche **Ducret-frères** de la scierie de Champfromier, aîné d'une fratrie de 6 enfants, Hilaire-Joseph-Marie Ducret est né le 15 août 1899. Son signalment est celui d'un homme de cheveux noirs, yeux « gris fascine », front moyen fuyant, nez busqué moyen, visage large, taille 1,65m. Compte tenu de son âge, il ne fut incorporé dans l'armée active que le 18 avril 1918 (campagne d'Allemagne), au 23 RI de Bourg, puis passa au 77 RI en 1919 avec nomination au grade de caporal. Dans la réserve, il fut rattaché à la scierie Bertrand Marius de Vieu d'Izenave en 1939, puis muté aux « Etablissements Ducret frère » à Champfromier [Reg. Matricule 1272]. Il défila à Paris pour les Fêtes de la Victoire, le 14 Juillet 1919.

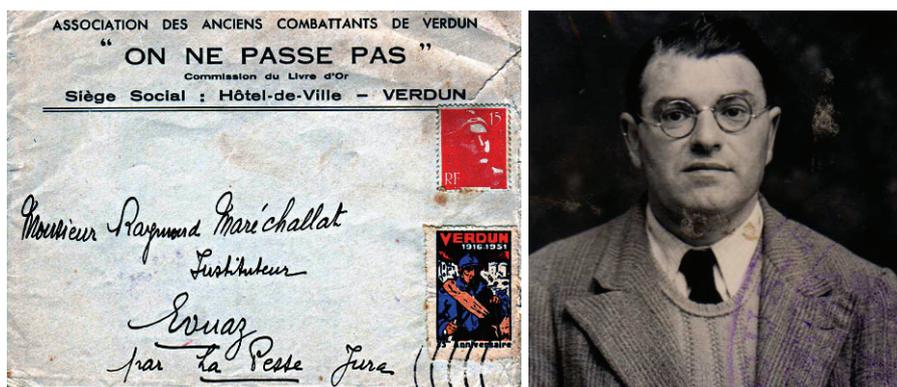
Ducret-Nance Maxime. Yeux bleu clair, nez « vexe long », visage long, taille 1,63 m, Jules Maxime Alfred Ducret est né le 2 février 1892, deuxième d'une fratrie de 4 enfants. Il est incorporé en octobre 1913 au 5^e RI de Campagne à Besançon et démobilisé en août 1919. Après guerre, il habita Bourg (au PLM), Paris et Arlod [Reg. matricule 906]. Son frère cadet **Henri Nance**, né en 1904, a donc eu la chance de passer à travers la guerre.

Ducret-Besson Vincent. Huitième d'une fratrie de dix enfants (dont six viables) Edouard Vincent Antoine est né le 14 juin 1896 (à la **Chandelette**) et il poursuivra des études au petit séminaire à Belley. Cheveux et yeux châtain clair, front moyen fuyant, gros nez rectiligne, visage rond et taille de 1,69 m, il sera incorporé en 1915 dans l'armée active au 23RI à Bourg puis au 133 RI à Belley en 1917, avant d'être pensionné pour amputation du bras gauche. Blessé le 16 septembre 1916 à Bouchavesnes à la joue gauche par un schrapnel (dont il gardera un handicap à vie), il est à nouveau blessé le 3 juin 1918 à Château-Thierry par un éclat d'obus avec amputation [Reg. Matricule 188]. Il fut **l'un des deux mutilés de guerre** (avec Louis Collet) à être présent lors de l'inauguration du Monument aux Morts. Après la guerre il fut préparateur chez les soyeux à Lyon.

Evrard Lucien. Né le 9 décembre 1899, il fut cultivateur, employé du tram (1931), cantonnier (1937) et préposé des Postes -1962), demeurant au Pont d'Enfer. Il était de la dernière classe ayant pu participer à la fin de la guerre, mais il fut ajourné pour faiblesse en 1918. Il eut néanmoins des affectations militaires jusqu'en 1940 (Base aérienne de Bron) [Reg. Matricule 1277].

Genolin-Pochy Francisque. Yeux bleu clair, visage large, taille 1,72 m, Jeanny Francis Genolin, né le 14 août 1893 est le cadet de deux enfants (et le seul ayant eu une postérité, l'actuelle branche de Genolin). Comme presque tous les conscrits de Champfromier à cette époque, il était cultivateur, fils de cultivateur, et avait le niveau d'instruction 3 (niveau Instruction primaire, à situer entre le niveau 2 « Sait lire et écrire » et le niveau 4 « a obtenu le brevet de l'enseignement primaire »). Il est incorporé au 44^e RI de Montbéliard le 28 novembre 1913 et est porté « disparu à Soissons le 13 janvier 1915 » (Avis ministériel du 24 juillet 1915). En fait, il est « fait **prisonnier** le 13 janvier 1915, en captivité à Cassel (voir aussi la captivité d'Alphonse Ducret, le même jour), rapatrié le 30 décembre 1918 ». Il reprend néanmoins du service et passe au 23^e RI le 1^{er} avril 1919, n'étant démobilisé que le 5 août 1919 [Reg. matricule 1013].

Maréchat Raymond. Jules-Raymond Maréchat, le bien connu ancien instituteur de la Combe d'Evuaz, est né le 12 avril 1897 à Pont de Vaux (Ain). Cheveux et yeux noirs, de taille 1,73 m, il commença dans l'armée active au 133^e RI (engagé volontaire le 11 janvier 1915) avant de passer au 42^e RI, puis au 44^e RI. Il est nommé caporal en 1917. Il est blessé le 21 août 1916 à Maurepas, avec plaie au cuir chevelu et région frontale, par éclat de grenade. Il reçut les croix de guerre et du combattant, fut fait chevalier de la Légion d'Honneur par décret du 29 mai 1936. Il eut une pension pour « reliquat de trépanation frontale droite (blessure de guerre) ». Après avoir demeuré à Nantua puis Oyonnax en 1920, à Mijoux en 1923, il arrive à Champfromier, Combe d'Evuaz le 7 décembre 1924 où il est instituteur [Reg. Matricule de recrutement 43]. Très apprécié de la population, on se souvient que, compte tenu de sa trépanation, il avait obtenu ce poste à la Combe d'Evuaz, au grand air et avec peu d'élèves.



Enveloppe de l'Association des anciens Combattants de Verdun : On ne passe pas

Marquis Jean. Cheveux et sourcils roux, yeux bleus, nez mince, grande bouche, taille 1,70 m, Jean-Marie-Alfred Marquis est né le 17 juin 1879. Il est incorporé au 4^e RA en novembre 1900, et mis en disponibilité en septembre 1903 avec certificat de bonne conduite. Il est nommé gendarme à cheval à la 6^e Légion de gendarmerie en juillet 1904. Passé à la 7^e Légion en mai 1914, fait brigadier en 1915, chef de brigade en 1918, il reçoit une médaille de bronze en 1919 « Par décret du Président de la République, en date du 2 décembre 1919 (...) a reçu une médaille pour le motif suivant : le 24 août 1919 à l'Isle-sur-le-Doubs, voulant disperser avec 5 gendarmes de la brigade un attroupement d'environ 60 ouvriers Alsaciens, tous armés de bâtons et en état d'ivresse, qui formaient un barrage dans les rues, a reçu plusieurs coups de bâtons dont l'un sur le sommet de la tête, qui lui a occasionné une forte contusion. A pu néanmoins procéder à l'arrestation de son agresseur bien que les camarades de celui-ci fussent venus à son secours » [Reg. Matricule 1251].



5 juillet 1915. Tout va bien. Jean écrit cette carte à « Mademoiselle Marquis, institutrice en retraite à Champfromier » (Marie Marquis est une tante de sa cousine Augustine) : « Chère marraine, nous avons quitté le pays où depuis 6 mois je vous adressais ma correspondance, pour venir au repos à 25 km sur l'arrière [du front]. Quel changement, on n'entend plus le bruit du canon et on voit tout le monde dans les champs occupé à moissonner. Cela produit un drôle

d'effet. Avant de quitter la maison que nous avons habitée si longtemps, notre propriétaire [la femme] a voulu qu'on se fasse photographier et elle s'est placée au milieu de nous. Je vous adresse l'une de ces photos sur laquelle vous verrez que je suis en bonne santé.

Votre filleul qui vous embrasse [Signature : J. Marquis]. »



5 février 1916. On commence à espérer revenir bientôt... Carte à la même Marie Marquis « Chère marraine, toujours en très bonne santé, comme du reste vous pouvez le constater sur la présente. J'espère être relevé dans le courant de mai et vous revoir tous à cette époque. Votre filleul qui vous embrasse » [Signature : J. Marquis].

Marquis Louis. Né le 10 avril 1898 à Communal, hameau de Champfromier, Louis-Henry Marquis était le dernier né d'une fratrie de 7 enfants. Incorporé en mai 1917, dans l'active, il fut toujours dans l'artillerie lourde (107^e à Dôle, 105^e à Joigny, 110^e, etc.). Son physique se caractérisait par des cheveux châtain clair, des yeux bleus, un nez busqué et petit, une taille de 1,71 m [Reg. Matricule 1088].



Louis Marquis (Groupe français de Milan, Italie, 25/12/19)



En 1917 « Un bonjour de Dole (dans la 107^e RA). Je vous (envoie) ma binette (la retrouverez-vous sur la photo ?) mais elle n'est pas belle. Une autre fois ce sera mieux (...) Je pense bien que vous n'allez pas tarder à m'écrire ». (Carte rédigée au crayon à papier, signature de Louis)

Nicollet Gustave. Fils cadet de la famille, François Jules Henri Nicollet est né le 5 juillet 1881. Son signalement est très détaillé : cheveux châtain foncé, yeux marron verdâtre, visage rond, oreilles petites, menton saillant, sourcils écartés, taille 1,67 m et touffe de poils à la joue gauche ! Engagé volontaire pour 4 ans le 25 août 1911, il est incorporé au 2^e régiment de dragons, puis au 99^e RI, passe dans la réserve active le 25 août 1913, avec le traditionnel certificat de bonne conduite. Il est rappelé à l'activité le 16 novembre 1914, passera au 334^e RI, blessé à l'œil droit le 26 septembre 1918 par l'éclatement d'une torpille. Il est hospitalisé à Lyon, à Avignon puis à Nîmes. Il est classé au service d'acuité visuelle après confusion par guerre) » et démobilisé le 22 mars 1919 (où il sera cafetier cité à l'ordre de deux régiments en à 2 étoiles de bronze, cité encore le comme un « combattant très blessé au cours de l'attaque d'une défendue par des mitrailleuses ennemies au cours des combats du 26 septembre au 6 octobre 1918 ». Il reçoit enfin la médaille militaire (J.O. du 17 octobre 1930) [Reg. matricule 952 (au nom de Miccollet !)]. Signalons que la médaille attribuée en reconnaissance n'arriva que moins d'un an avant son décès, survenu le 18 avril 1931 à Champfromier. Cette mort précoce est attribuée au fait qu'il fut gazé trop gravement [Champfromier, Moissons de la mémoire, note p. 149].



Nicollet Jules. Ancien maire de Champfromier, François-Jules-Henri Nicollet, deuxième d'une fratrie de quatre enfants (dont Gustave, ci-dessus), est né le 5 juillet 1881. Cheveux et sourcils blonds, yeux bleus, taille 1,70 m, incorporé au 23^e RI en 1902, il est réformé temporairement en 1905 pour « imminence de tuberculose » et rappelé en 1906. Il est marié avec Julienne Vallet, dont il a eu un fils (Gaston) quand il est rappelé à l'activité, mobilisé, le 1^{er} août 1914 et passe au 28^e RI en 1915. Il participe à trois campagnes contre l'Allemagne en guerre du 13 août 1914 au 26 juin 1915. Pour plus de précisions, on sait qu'il fut d'abord à l'arrière au dépôt, puisqu'il est allé au front du 27 mars au 22 avril 1915, puis qu'il revint de nouveau à l'arrière (peut-être pour y être soigné ?) et est réformé en octobre 1915 [Reg. Matricule 1227]. De retour à Champfromier, il aura encore 5 autres enfants. Il est décédé en 1954.



Poncet Marius. Bien que n'étant pas né à Champfromier, ni même y demeurant à ses vingt ans, c'est une figure du lieu pour avoir terminé sa vie à Champfromier (rue de la Forge) après avoir été chauffeur de Raymond Poincaré, Président de la République, pour ne citer ainsi qu'une seule des plus belles fonctions qui lui sont attribuées. On le donne aussi « Taxi de la Marne ». Marius-Elysée-Edouard Poncet est né le 6 octobre 1885 à Lélex (Ain). Yeux bleus, front découvert, petit nez, grand (1,72 mètres), surtout par rapport à celle qui sera son épouse,

il habita principalement Paris, dans le 6^e arrondissement, à partir de 1910, et arriva au bourg de Champfromier le 12 juillet 1933. Il avait le 3^e degré d'instruction. Incorporé au 2^e Dragons en 1906 (cavalier), puis au 14^e escadron du train, il se rengage pour deux ans à compter du 1^{er} octobre 1908. Il fut blessé en service commandé dans les circonstances suivantes : le 7 décembre 1909 à 6 h 45 du soir, alors qu'il venait de donner les derniers soins à ses chevaux, en passant près du cheval du Général Michel, il a reçu un coup de pied à la figure, côté gauche, au-dessus de l'œil. Il passe dans la réserve en 1910. Durant la guerre, on sait qu'il est militarisé dans le Corps des Gardiens de la Paix du département de la Seine et laissé à la disposition du Préfet de police par décret du 7 août 1914. En 1918, il est maintenu dans son emploi par décision de M. le sous-secrétaire d'Etat de l'Administration de la guerre [Reg. Matricule 1392].

Tournier-Gros-Jean Arthur. Cheveux et sourcils châains, yeux bleus, front découvert, menton rond, visage allongé et taille 1,63 m, Alphonse Cyrille Arthur Tournier est né le 8 janvier 1889 (quatrième d'une fratrie de 7 enfants). Il est incorporé au 3^e Bataillon de Chasseurs à pied en octobre 1910 et est renvoyé en disponibilité dans ses foyers en septembre 1912, muni du traditionnel certificat de bonne conduite. Il est rappelé et mobilisé le 2 août 1914, blessé et évacué dès le 28 août 1914 au combat de Crouy, atteint par un éclat d'obus à la cuisse gauche (médaille interalliée de la Victoire). Il passe au 21^e de Chasseurs à pied en mai 1915 [Reg. matricule 611]. Ses frères cadets **Gabriel et Louis** sont Morts pour la France en 1916.



Arthur, le 11 avril 1917 (à gauche) et à St-Dié (Vosges), assis à gauche

Tournier-Leule Victor. Cheveux châtain foncé, yeux marron clair, front large vertical, nez rectiligne petit, visage ovale, sa fiche matricule le donne de taille 1,65 m. Bien qu'effectivement le plus petit de sa fratrie, il était un peu plus grand et, quant à sa couleur de cheveux, il était surtout presque chauve, un couvre-chef de l'armée lui allait bien ! Louis Victor Fernand Tournier est né le 3 juillet 1898, cinquième d'une fratrie de 6 enfants. Il est incorporé le 2 mai 1917 au 172^e RI à Montluçon, puis au 139^e RI à Aurillac en 1918 et au 4^e Régiment des Tirailleurs Indigènes le 29 juillet 1919. Victor est dit cafetier en 1937 (Là aussi, on peut corriger, étant patron de l'Hôtel Tournier à Champfromier dès 1933). Dans la réserve, il fut affecté à la scierie Deguerry Nestor à Outriaz, puis à celle des Ducret frères à Champfromier en 1939 [Reg. matricule 1116]. Son jeune frère Laurent, séminariste, est Mort pour la France.



Victor Tournier (3^e au dernier rang), sans date

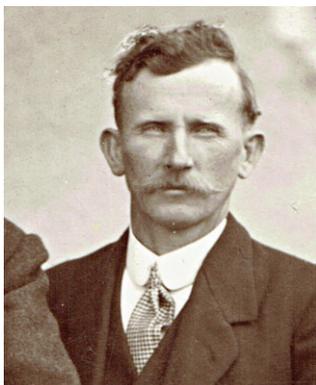


*Victor, en bas à gauche, carte cette fois datée du 7/12/1919,
mention « Souvenir des Signaleurs Téléphonistes, Bad Ems (Allemagne) »
A noter que la correspondance au verso de la carte est évidemment... en morse !*

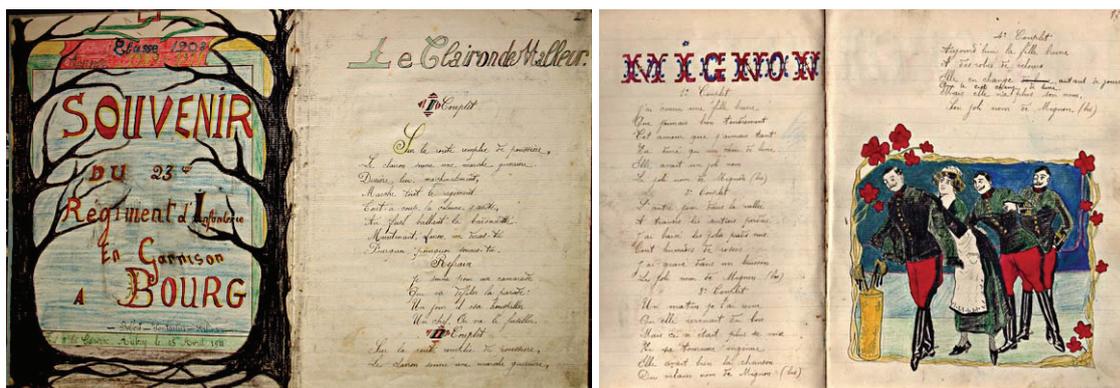
Vallet Eugène. Bien que n'étant pas né à Champfromier (mais le 15 février 1894 à Le Sap, Orne) et ayant vécu à Oyonnax, il y est connu pour avoir eu ses parents à Communal, et y avoir posé (illégalement) un avion en 1930 ! Durant la guerre, il s'est distingué et fut cité à l'ordre de l'aéronautique de la 6^e armée le 22 juillet 1918 « Jeune pilote plein d'entrain, arrivé à l'escadrille en pleine bataille, a assuré immédiatement les protections des biplaces de reconnaissance, et bien qu'ayant la mitrailleuse enrayée a continué l'accompagnement du biplace attaqué par une forte patrouille ennemie. Au cours d'une mission éloignée, a fait preuve d'un allant incomparable en défendant la reconnaissance qu'il protégeait contre un adversaire supérieur en nombre ; est rentré avec son avion criblé de balles ». Autre citation du 18 octobre 1918 « Sous-officier, pilote d'un calme et d'un sang froid remarquables, spécialisé dans la prise des photographies en monoplace (...) » [Reg. matricule 1246].

Vallet Henri. De père né à Montanges, Marius Albert Henri est le troisième de quatre enfants, et naît le 23 novembre 1867 à Champfromier. Cheveux, sourcils et yeux châtain, d'une taille de 1,62 m, lapidaire, il est d'abord dispensé de service pour frère (Antonin) y étant mort. Il est toutefois incorporé au 133^e RI de novembre 1896 à septembre 1897. Rappelé à l'activité au 1^{er} août 1914, il est d'abord employé une semaine à la réquisition, puis il est mis en sursis d'appel pour battage (des blés) à Champfromier, du 1^{er} août au 31 octobre 1917. Il passe ensuite dans la Territoriale [Reg. matricule 1298]. Il eut 8 enfants et est à l'origine de la branche actuelle de tous les Vallet de Champfromier.

Vuillermoz Antonin. Né le 22 août 1888, Antide Antoine Vuillermoz avait les yeux bleus, cheveux et sourcils blonds, un front découvert, menton rond, visage ovale et taille de 1,64 m. Il fut incorporé au 23^e RI le 7 octobre 1909 et renvoyé en septembre 1911 avec certificat de bonne conduite. Il est rappelé à l'activité et mobilisé le 1^{er} août 1914. Il est réformé temporairement le 20 janvier 1916 pour plaie par balle au poignet droit (soigné à l'Hôpital-Dépôt des convalescents à Bourg, et ressorti le 17 avril). Il rentre à nouveau à l'Hôpital mixte de Bourg le 6 juin 1915 pour fracture des os du carpe et déformation de la main [Reg. matricule 549]. De cette branche, il est le seul à avoir eu une postérité ; Louis, son unique frère aîné, est Mort pour la France en 1918.



Antonin est connu pour avoir été président de plusieurs associations locales. Il fut décoré de la Croix de chevalier du Mérite Social, pour services rendus aux œuvres sociales, à Champfromier, par arrêté en date du 14 septembre 1963, avec diplôme imprimé par le Ministère du Travail. En tant que conscrit sa famille conserve précieusement son précieux Livre de Garnison, un recueil de 86 chansons orné de très jolis dessins de sa main, le tout rédigé dans les années 1909-1911 : « SOUVENIR du 23^{ème} Régiment d'Infanterie en garnison à BOURG-Belfort-Pontarlier-Salins ». Retenons : J'ai peur d'aimer, Elle était trop jolie, Fleurs et cœurs, Carmencita, La Marseillaise, Le Clairon de Malheur, Etoile des Neiges, Ferme tes jolis yeux, Les roses blanches, etc.



Extraits du livre de garnison d'Antonin Vuillermoz

En savoir plus sur tous les autres Poilus de Champfromier

L'un des membres de votre famille n'a pas été cité dans cet ouvrage, ou bien vous voulez en savoir plus, connaître son profil physique, son suivi militaire, ses faits d'arme et ses décorations, ses adresses successives, ou (attention...) pourquoi il a été réformé ? Rien de plus simple, quelques secondes suffisent ! Rendez-vous sur le site **Mémoire des Hommes** (<http://www.memoiredeshommes.sga.defense.gouv.fr>) du Ministère de la Défense. S'il est Mort pour la France, alors vous aurez accès au fichier des 1,3 millions de fiches individuelles de ces militaires. Et dans tous les cas vous aurez accès aux registres matricules (toutes guerres et pour tous). Pour chaque poilu, il suffit de connaître la classe (année de sa naissance plus 20 ans) et le numéro matricule relevé dans le tableau qui suit. Vous aurez alors très facilement accès à sa fiche en ligne (jusqu'à 4 ou 5 photos, si la fiche fut complétée par divers papiers masquant certaines parties) et là, vous pourrez à votre aise, lire, et même copier, imprimer ou tirer des photographies ! Ayant connaissance des régiments, vous pourrez ensuite consulter les journaux de marche, au jour le jour, avec parfois des encarts annotés de cartes d'Etat Major (en fin de cahier), lesquelles permettent de localiser parfaitement les principales batailles. Ces journaux comportent les noms des officiers, et parfois aussi ceux de la troupe. Et si vous avez besoin d'aide, n'hésitez pas ! Ci-dessous, quelques extraits :

Fiche matricule de Joseph Coutier (1264)

Etat civil, Signalement (profil), Décision du Conseil, Détail des services, etc.

Détail : « (...) employé chez Cyrille Ducret à Champfromier ; mobilisé et détaché à l'établissement susdit le 15 juillet 1915 »

Liste des matricules des hommes de Champfromier

Conformément aux indications précédentes, voici le fichier des matricules militaires donnant accès au site en ligne des fichiers matricules des 257 hommes nés à Champfromier et encore vivants au début de la guerre de 14-18 (ou sans mention qu'ils soient décédés au préalable). Les noms sont standardisés mais les prénoms sont tels qu'ils figurent au registre des naissances. Ce fichier est extrait du fichier des naissances du site de PHC, lequel donne en dernière colonne tous les compléments utiles.

Nom stand.	Prénoms lus	Classe	Matr.				
				DUCRET	Félix Joseph	1896	1177
ANTELLI	Léon Ernest	1916	?	DUCRET	Félix Joseph Rémy	1917	1114
BARBIER	Hippolyte Auguste	1897	1282	DUCRET	Félix Martin	1900	1232
BENOIT	Jules Gaston	1915	93	DUCRET	Ferdinand Joseph	1907	671
BENOIT	Jules Gustave Clovis	1903	1216	DUCRET	François Calixte Jean	1894	1310
BERROD	Joseph Achille	1898	1165	DUCRET	François Henri	1902	1308
BLANC	Henri Xavier	1901	?	DUCRET	François Jean Marie	1900	1201
BLANC	Jean Louis	1888	1363	DUCRET	François Léopold Antoinin	1899	1287
BLANC	Louis Silvin	1901	?	DUCRET	Henri Narcisse	1904	1169
BOISSEAU	Antoine	1908	548	DUCRET	Hilaire Joseph Marie	1919	1272
BONNEVILLE	Apollinaire Charles Henri	1905	475	DUCRET	Jan Ernest	1895	1018
BONNEVILLE	Charle Achile	1901	1252	DUCRET	Jean Alfred	1887	824
BONNEVILLE	Jules Alix Victorin	1899	?	DUCRET	Jean Julien	1897	1273
BONNEVILLE	Jules Sauveur	1898	1161	DUCRET	Jean Louis Marie	1892	1202
BONNEVILLE	Maxime Ferdinand	1900	?	DUCRET	Jean Marie Albert	1898	1152
BORNET	Clément Cyrille	1905	497	DUCRET	Jean Marie Joseph	1900	1205
BORNET	François Marie Antoine	1910	963	DUCRET	Jean Marie Joseph	1889	1163
BORNET	Joseph Emile	1890	1327	DUCRET	Joanny Alfred	1896	1178
BORNET	Joseph Marcel	1903	1194	DUCRET	Joseph Auguste Alexandre	1887	1265
BORNET	Jules Alphonse	1901	1265	DUCRET	Joseph Claudius	1898	?
BORNET	Marie Joseph Valérien	1888	?	DUCRET	Joseph Edouard	1895	1323
BORNET	Urbain Frédéric	1903	1219	DUCRET	Joseph Eloi Ferdinand Cyrille	1895	1895
BRIFFOND	François Alphonse	1892	1231	DUCRET	Joseph Marin	1895	1331
BRIFFOND	Joseph Edouard	1895	1296	DUCRET	Jules André Camille	1912	908
BRUN	François Eugène	1887	771	DUCRET	Jules François Victor	1891	1043
BURDALLET	César Louis	1891	559	DUCRET	Jules Joseph	1890	1281
BURDALLET	Philibert Lucien	1897	476	DUCRET	Jules Joseph	1900	1204
CHEVRON	Emmanuel Joanny	1889	1140	DUCRET	Jules Marie Constant	1906	972
CHEVRON	François Marie	1896	1187	DUCRET	Jules Maxime Alfred	1912	906
CHEVRON	Jean Marie Félix	1901	1261	DUCRET	Julien Félix Eloi	1907	694
CHEVRON	Jean Marie François Etienne	1908	562	DUCRET	Louis Antoine	1892	1260
CHEVRON	Jean Marie Régis Antonin	1897	1268	DUCRET	Louis Francisque Elie	1911	920
CHEVRON	Joseph Victorin	1905	484	DUCRET	Louis François Elie	1896	1166
COLLET	André François Anselme	1905	470	DUCRET	Louis Jean Roland	1908	536
COLLET	Claude Marie Félix	1888	908	DUCRET	Louis Joseph	1893	1365
COLLET	Jean Edouard	1908	506	DUCRET	Louis Joseph	1913	996
COLLET	Marius Louis Auguste	1916	181	DUCRET	Louis Justin François Xavier	1913	997
COUDURIER	François Marie	1890	1239	DUCRET	Louis Martin	1891	1074
COUDURIER	Joseph Théophile	1890	1222	DUCRET	Louis Victor	1900	1253
COUDURIER	Louis Emile	1919	1261	DUCRET	Louis Victor Joseph Marie	1904	1189
COUDURIER	Louis Emile	1894	1289	DUCRET	Luc Félix Ernest	1903	426
COURBE	François	1892	1227	DUCRET	Maxime Marie Jean Baptiste	1902	338
COUTIER	François Joseph Paul	1894	1264	DUCRET	Narcisse Léon Marie	1898	1183
COUTIER	Joseph	1917	1110	DUCRET	Pierre Clovis César	1910	950
COUTIER	Maxime Elie Ernest	1901	?	DUCRET	Pierre Victor Camille	1918	1053
COUTIER	Paul Ernest	1899	?	DUCRET	Victor Auguste Phélicien	1895	1272
COUTIER	Pierre Louis Roland	1911	918	DUJOUX	Camille Marie Marcel	1919	1301
DEVAUX	Henry Félix	1898	1287	DUJOUX	Claudius Joseph	1913	998
DUBUISSON	Claude Lucien Antonin	1891	1036	DUJOUX	Félix Arthur Maxime	1916	189
DUCRET	Aimé François	1893	1183	DUJOUX	Félix Gustave Calixte	1915	111
DUCRET	Anthelme Aristide	1891	936	DUJOUX	François Emilien	1892	1222
DUCRET	Antoine Marie Joseph François Victor	1891	1069	DUJOUX	Jean Nestor	1894	1319
DUCRET	Antonin Louis Eugène	1904	1149	DUJOUX	Jules Alfred	1918	1054
DUCRET	Auguste Félix Victor Cyrille	1905	495	DUJOUX	Jules Cyrille	1892	1240
DUCRET	César François Elie	1893	1303	DUJOUX	Lucien Antoine	1888	871
DUCRET	Edgar François Marie	1903	1188	DUJOUX	Théodose Marius Euguste	1908	569
DUCRET	Edouard Vincent Antoine	1916	188	DURAFOUR	Alexandre Emile	1906	959
DUCRET	Elie Félix	1887	820	DURAFOUR	Arthur Félicien	1896	?
DUCRET	Emile Francisque	1911	?	DURAFOUR	Arthur Séraphin	1887	71
DUCRET	Ernest Joseph Victor	1919	1271	DURAFOUR	Joanny Auguste	1897	1347
DUCRET	Eugène Alphonse	1912	907	EVARD	Félix César	1908	522

Nom stand.	Prénoms lus	Classe	Matr.					
EVRARD	Henri Lucien	1919	1277		PELLIN	Marcel Joseph Dominique	1916	416
EVRARD	Louis Félix Antoine	1899	1245		PERNOD	Marcel Joseph Alphonse	1916	231
FAILLARD	Joseph Auguste Marcel	1912	989		PERRIN	Célestin Charles Antonin	1889	1189
GAILLARD	Henri Joseph	1915	?		PERRIN	Joseph Humbert	1904	1171
GAILLARD	Paul Georges	1913	?		PERRIN	Louis Marie	1894	1300
GENOLIN	François Félix	1902	618		PETIT	Louis Joseph	1891	318
GENOLIN	Joanny Francis	1913	1013		PEZIEU	Clair François	1912	942
GENOLIN	Léon François Marius	1906	920		PICOD	Georges Henri	1909	111
GINDRE	Joanny Francisque	1900	799		PICOD	Léon Constant	1907	226
GIREL	Anthelme Céleste	1901	434		PILLARD	Arthur Claudius	1906	954
GRENARD	Alix Elizé	1917	1126		PILLARD	Edouard Jean Marie	1890	1244
GRENARD	Antide Lucas Maxime	1919	1294		PILLARD	Henry Charles François	1892	1259
GRENARD	Elie Antide Alber	1904	1165		PILLARD	Léon Prosper Alphonse	1905	503
GRENARD	Eugène Louis Maxime	1911	838		PILLARD	Louis Albert	1916	234
GRENARD	Francisque Gustave Henri	1917	1127		PILLARD	Louis Alfred Alphonse	1909	635
GRENARD	Henri Clovier Edouard	1905	542		PILLARD	Marie Jules Antonin	1911	958
GRENARD	Joseph Cyrille	1902	654		PONCET	François Joanny	1904	1202
GRENARD	Léon Gustave Alix	1911	935		RENDU	Auguste Louis	1891	1111
GRENARD	Louis Adolphe	1888	907		RENDU	Charles Edouard Delphin	1893	1323
GRENARD	Louis Antoine	1898	1172		RENDU	Cyrille Léon	1888	?
GRENARD	Louis Germain Hilaire	1892	1255		RENDU	Léandre Olivier	1890	1290
GRENARD	Maxime Léon François	1910	?		RENDU	Paul Zéphirin	1893	?
GRENARD	Séraphin André	1905	524		RENDU	Silvain Archil	1895	?
GRISARD	Gaston Jules François	1913	1361		RENDU	Victorin Aristide	1892	?
GROS	Clovis Léon Antide	1906	1277		RICHEROT	Alfred François Camille	1904	1150
GROS	Jean Marie Camille	1889	1187		RICHEROT	Joanès Marie Joseph	1902	611
GROS	Jean Marie Victor	1891	1029		ROBEZ	Camille Maurice	1915	777
GUDIN	Antoine Jean Camille	1905	?		ROMAND	Gustave Alexandre	1891	?
GUICHON	Camille Octavien	1907	1218		ROMAND	Jan Elizé	1888	886
GUICHON	Claudius Antonin Lucien	1910	1114		ROMAND	Louis Jules François	1914	1232
GUICHON	Eugène Louis Gustave	1903	1357		ROSSAT	Fleury Denis	1908	1153
GUICHON	François Alix	1894	?		SEIGNE	Joseph Jules	1891	1057
GUICHON	Henri Mariuse	1905	?		SEIGNE	Jules Emile	1905	?
GUICHON	Léon Erneste	1911	?		SEIGNE	Léon Maxime	1904	1104
GUICHON	Louis Erneste Maxime	1909	432		SOLLBERGER	Emile Ernest	1919	?
GUICHON	Louis Henry Calixte	1902	643		TABORIN	Albert Félicien	1911	967
GUICHON	Marcel Louis Gaston	1904	1140		TAVERNIER	Cyprien François Joseph	1899	1294
GUTTIN	Alfred Louis	1918	?		TAVERNIER	Jean Alphonse	1912	956
HUMBERT	Camille Henri	1905	555		THIBOUX	Gaston Auguste	1899	244
JULIAN	Albert Louis Félix	1915	131		TOURNIER	Alfred Léon	1908	553
JULIAN	André Marie 2	1887	?		TOURNIER	Alphonse Cyrille Arthur	1909	611
JULIAN	Elie François	1894	1307		TOURNIER	Alphonse Joseph Henry	1902	622
JULIAN	François Alexandre	1893	1318		TOURNIER	André Eugène Marie	1889	1149
JULIAN	François Marie Emile	1888	855		TOURNIER	Camille Joseph Arsène	1895	1281
JULIAN	Henry Claudius	1898	1116		TOURNIER	Claudius Marius Delphin	1898	1155
JULIAN	Joseph Anthelme	1897	1261		TOURNIER	Francisque Marie Jules Félix	1902	636
JULIAN	Léopold Jules François	1890	1241		TOURNIER	Jean Marie	1891	1024
JULIAN	Louis Marie	1891	1017		TOURNIER	Jean Marie Joseph Gabriel	1903	1226
JULIAN	Marcel Alphonse	1918	1081		TOURNIER	Joseph François Eugène	1909	621
MARION	Claude Marie	1889	?		TOURNIER	Joseph Henri Victor	1914	1242
MARQUIS	Jean Emile Marius	1907	653		TOURNIER	Jules Marie Antonin	1890	1210
MARQUIS	Jean Marie Alfred	1899	1251		TOURNIER	Laurent François Marie	1912	961
MARQUIS	Louis Joseph	1918	1088		TOURNIER	Louis Marie César	1896	1156
MARTIN	Auguste Emile	1890	1277		TOURNIER	Louis Marie Félix	1906	951
MARTIN	Marcel César Fernand	1912	931		TOURNIER	Louis Victor Fernand	1918	1116
MATHIEU	Victor Eugène	1897	?		TOURNIER	Marie Joseph Emile	1893	1296
MERMET	Gaston Jules Octave	1918	1089		TOURNIER	Marie Lucien Félix	1887	1352
MERMET	Jul Vital	1891	1046		TOURNIER	Octave Louis Félix	1908	507
MERMET	Louis Charles Joanni	1919	1403		TUREL	Joseph Marie Jules	1895	328
MERMET	Louis Henri Félix	1913	1029		VALLET	Marius Albert Henry	1895	1298
MONNET	Henri Victor	1915	405		VERNAY	Léon Arthur	1894	?
NICOLLET	François Jules Henry	1901	1227		VION	Jules Léon	1910	916
NICOLLET	Joannès Marius	1917	1147		VUILLERMOZ	Antide Antonin	1908	549
NICOLLET	Joanny Gustave	1911	952		VUILLERMOZ	Joseph Céleste	1901	1209
NICOLLET	Joseph Marius Gustave	1916	226		VUILLERMOZ	Jules François	1888	?
NICOLLET	Jules Joseph	1901	1217		VUILLERMOZ	Louis Henry	1903	1227
NICOLLET	Louis Jean Antoine	1905	533		VUILLERMOZ	Lucien Hypolite Désiré	1918	1123
PAGET	Joseph Eugène	1892	?		VUILLERMOZ	Paul Gabriel	1912	?

Les journaux de Marche des Régiments et autres corps d'armée permettent de suivre jour par jour les déplacements de chaque Poilu. On retrouvera les itinéraires des poilus de Champfromier en de nombreux régiments, comme au 44^e RI (celui de Camille Ducret), mais le plus souvent au 133^e RI, le « **Régiment des Lions** » (ou au 333^e RI, son régiment de réserve) caserné en 1914 à Belley, fort de Pierre-Châtel, au fort des Rousses et au fort l'Ecluse.

DATES.	HISTORIQUE DES FAITS.
31 Juillet	<p style="text-align: right;">1</p> <p>Le H^{te} est en garnison E.M. 1^{er} B^{on} et 3^e B^{on} à Lons le Saunoy 2^e B^{on} à Montbéliard avec détachements au fort du Comoy et au fort du Mt-Bert. Le régiment reçoit l'ordre d'exécuter un exercice Complet de mobilisation - Cet exercice commença à 5 heures, il comporte l'achat des chevaux des 2 échelons.</p>
1 ^{er} Août.	<p>A 18 heures le Colonel reçoit le télégramme « Faites partir troupes de Couverture. » Le 1^{er} échelon du régiment (E.M., C^{tr}R., 1^{er} B^{on} et 2^e B^{on}) doivent partir dans la journée. Il est formé en deux trains qui vont débar- quer à Belfort et sont de là dirigés sur Phaffans.</p>
2 Août.	<p>La 1^{re} Division à laquelle le régiment appar- tient dès le temps de paix a pour mission de couvrir au N.E. la mobilisation de la Place de Belfort, en liaison à droite avec la 8^e D^{on} de cavalerie à laquelle le 2^e B^{on} du H^{te} parti de Montbéliard sert de soutien à sa gauche avec la 1^{re} Division.</p>
3 Août.	<p>Le régiment cantonne à Phaffans mais le 2^e B^{on} n'a pas rejoint.</p>

Journal de Marche du 44^e RI (début de la guerre)

L'APRES-GUERRE...

L'après-guerre est diversement appréhendé, suivant son âge, sa situation personnelle et celle subie par sa famille. C'est la joie, mais l'armistice n'est pas la fin de la guerre. Camille Ducret n'est rendu à la vie civile que le 31 août 1919. Le banquet des démobilisés de Champfromier, le 28 septembre 1919, est significatif des attentes des uns et des autres. De nombreuses photos sont prises à cette occasion, mais certaines ne mettent en valeur que des hommes à côté de gerbes du souvenir, tandis que d'autres montrent les mêmes hommes souriants autour de Léon Gehrig à l'accordéon. En 1922, des dépouilles de soldats n'étaient pas encore de retour au cimetière de Champfromier et il n'y avait que peu de temps que les tribunaux avaient attribué les mentions de Mort pour la France et désigné les enfants pupilles de la nation (1919). Il est alors grand temps d'honorer nos anciens par un monument commémoratif aux Morts pour la France. Les inaugurations se multiplient, à Chézery le 4 juin 1922, puis à Dortan, Champfromier et Plagne le dimanche 13 août 1922. L'année suivante, c'est une plaque commémorative que la commune apposera aussi sur les murs de l'église.

Le banquet des démobilisés

Le banquet des démobilisés de Champfromier eut lieu en septembre 1919. Il est annoncé dans la presse locale. La volonté de regrouper les démobilisés pour perpétuer le souvenir côtoie les plaisirs de la table et du bal avec ses gracieuses jeunes filles : « Le dimanche 28 septembre, les démobilisés de la commune de Champfromier organisent un banquet qui sera servi par les bons soins de nos deux hôteliers démobilisés, M. Favier Régis et M. Juilland Emile. Ce banquet sera servi dans une des grandes salles des écoles et le menu sera des mieux choisis. Les démobilisés n'ayant encore pas adhéré à la liste, sont priés de se faire inscrire avant le dimanche 21 courant, chez les deux hôteliers ou au camarade Ducrest Eloi. A cette occasion, un grand bal sera organisé, avec le concours des gracieuses jeunes filles de la commune. Le prix du banquet est fixé à 15 fr. apéritif et vin vieux compris ».



*L'hommage aux disparus. A gauche, Victor Tournier. Porte drapeau, Vincent Ducret.
A gauche de la couronne de droite, en tenue grise, Joseph Ducret-Lyset.*



La fête. Citons, tout au premier plan, Jules Ducret-Meunier (le quatrième, de petite taille et baissant un peu la tête) ; Léon Gehrig à l'accordéon ; Félix Ducrest, en tenue claire derrière l'accordéoniste, et sa femme Marthe Juilland lui tenant le bras. Victor Tournier, le plus à droite (excepté la personne isolée). Au deuxième rang, Eloi Ducrest (à gauche de Victor).

Les commentaires de la semaine suivante dans la presse rapportent le déroulement des manifestations et témoignent d'une belle réussite :

« Champfromier. Le banquet des Poilus. - La fête organisée dimanche dernier par les démobilisés de la commune, a eu un succès qui a dépassé toutes les espérances des organisateurs. Le matin, à 9 h. 30, le cortège se forme devant la mairie et drapeau en tête, porté par un de nos glorieux mutilés, M. Vincent Ducret, défile avec un ordre parfait pour se rendre à l'église et au cimetière où de superbes couronnes ont été déposées en l'honneur de nos glorieux soldats tombés pour la défense de notre pays.

A midi un banquet de près de cent couverts était servi dans la salle des écoles, qui avait été dignement pavoisée pour cette circonstance. Au dessert, après plusieurs chansons, très bien interprétées par plusieurs de nos démobilisés, une quête fut faite pour l'achat de la couronne, ainsi que pour les Mutilés de la région de Bellegarde ; la quête pour les Mutilés a produit la somme de 75 fr. qui fut adressée à M. Margueron, président de la section.

Le soir, un grand bal réunissait danseurs et danseuses qui s'en sont donné à cœur joie jusqu'à une heure assez avancée de la nuit. En somme, bonne journée pour tous nos Poilus et jamais fête ne fut célébrée avec une union si parfaite. Nos félicitations aux dévoués organisateurs ainsi qu'aux jeunes filles qui ont prêté leur concours pour cette belle fête. »

L'inauguration du Monument aux Morts

Comme presque partout en France, à Champfromier le Monument est construit juste en face de la mairie-école. Pour l'inauguration, L'Avenir Régional du 17 août consacre une demi-page à l'évènement :

« Cette cérémonie a revêtu le caractère d'une imposante manifestation d'union et de reconnaissance. Dès 9 heures du matin, un service solennel, célébré à l'église, réunissait les parents des morts, les démobilisés et toute la population. Après la messe, M. le chanoine Tournier, de Belley, un enfant de Champfromier qui avait tenu à revenir dans son pays natal à l'occasion de la glorification des héros de la commune, prononça une émouvante allocution, dans laquelle il retraça l'héroïsme des glorieux morts et prêcha l'union à tous les survivants, pour conquérir la paix, après avoir gagné la guerre.

Le cortège se forme ensuite. Précédé de la Société musicale de St-Germain-de-Joux et des enfants des écoles de Champfromier, ayant à leur tête les orphelins et orphelines de guerre, que suivent la municipalité, les familles, les invités et une foule considérable, il se rend au pied du monument, élevé devant la mairie, sur les plans de M. Jacolin, ancien agent-voyer. Le motif est un imposant monolithe de pierre de taille, surmonté du coq gaulois et édifié par M. Richerd, entrepreneur à St-Germain-de-Joux. Cette œuvre est d'un bel effet artistique.

La cérémonie. M. Ducret, le sympathique maire de Champfromier, prend le premier la parole et prononce le discours suivant :

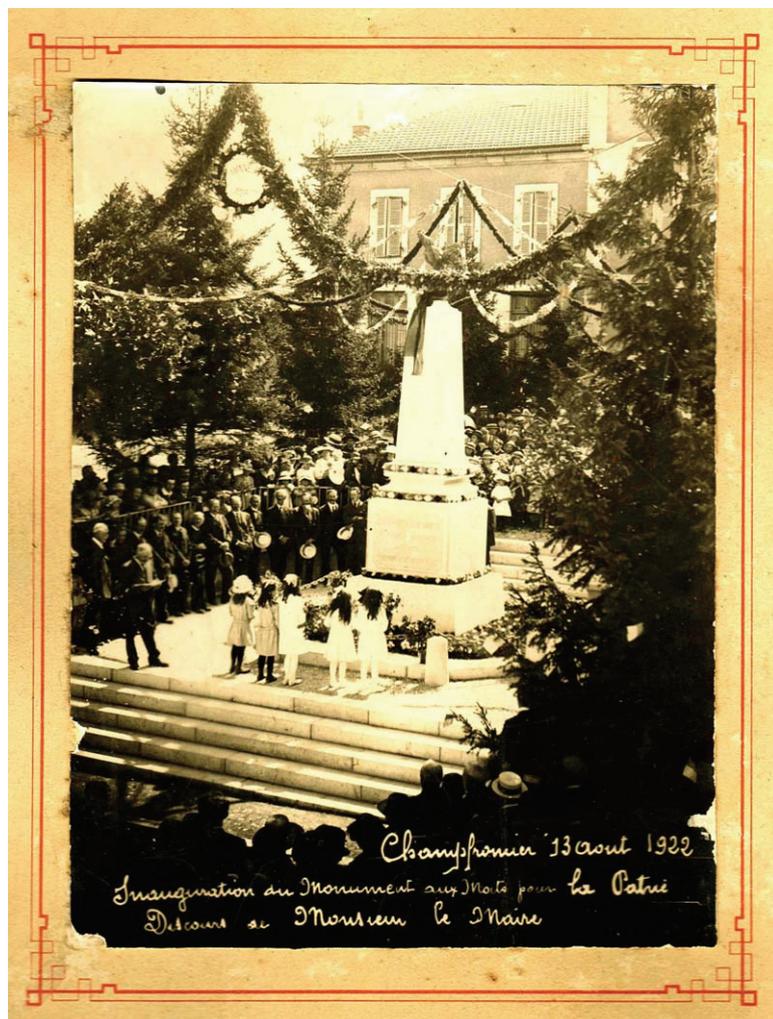
Mesdames, Messieurs, Chers concitoyens,

Devant ce monument élevé à la mémoire des enfants de la commune tombés pendant la dernière guerre, j'ai le devoir d'apporter l'hommage de notre amour et de notre reconnaissance. Ils étaient tous, avant le déchaînement de la tourmente, jeunes, beaux, forts. Les uns, voyaient l'avenir s'ouvrir riant devant eux ; les autres, un peu plus âgés et déjà pères de famille, cultivaient avec amour, les champs de leurs pères. Hélas ! la guerre est venue et a pris successivement et les uns et les autres. Tous se sont admirablement conduits, comme de braves paysans qu'ils étaient. C'est que l'homme des champs est de par sa profession un lutteur. Pour protéger ses récoltes et assurer son existence, il doit lutter contre les éléments déchaînés et contre une foule d'ennemis. Quand il s'est agi de repousser l'Allemand qui menaçait le sol de ses ancêtres, il a apporté au combat la même ténacité dans l'effort, la même obstination.

Hélas ! Beaucoup d'entre eux ne sont pas revenus ! Leurs noms sont maintenant gravés sur ce monument. Ils sont tombés un peu partout, en 1914, sur l'immense front de bataille de la Marne ; en 1915, dans le Pas-de-Calais ou sur les cimes des Vosges ; en 1916, la plupart à Verdun, sur les bords de la Somme ou en Alsace ; en 1917, dans l'Argonne ou sur le Chemin des Dames ; en 1918 sur les rives de l'Aisne et de la Somme, soit en repoussant les derniers assauts de l'ennemi aux abois ou en le poursuivant dans sa retraite. A tous ces morts nous devons le pieux hommage de notre gratitude.

Nous nous inclinons également devant tous les êtres qui leur étaient chers : leurs vieux parents dont ils étaient l'espoir et l'orgueil ; leurs épouses et leurs enfants privés de celui qui était leur soutien. Nous avons placé ce monument là, devant la porte de nos écoles et devant la mairie, pour qu'il nous rappelle à tous nos devoirs. Au citoyen, il dira que, au-dessus de intérêts égoïstes de chacun de nous, il y a ceux de la collectivité, il y a surtout l'honneur et l'indépendance du pays qu'il faut défendre. Aux enfants, il rappellera tous les sacrifices que leurs pères ont faits pour qu'ils puissent vivre dans la paix et dans la dignité. Il leur dira que la meilleure façon de se

montrer dignes de nos grands morts, ce sera de grandir en force et en sagesse, d'être laborieux, tolérants les uns les autres, de s'aimer mutuellement et surtout de rester plus tard unis comme eux l'ont été dans ce combat. A ces conditions, le sacrifice de ceux dont nous honorons aujourd'hui la mémoire n'aura pas été vain.



Inauguration du Monument au Mort (13 août 1922)

Puis l'appel des morts est fait par MM. Ducret Vincent et Collet Louis, mutilés de guerre. Ensuite, M. Bertola, conseiller général du canton vient saluer les héros de la commune de Champfromier tombés pour la Patrie. Il constate que la manifestation de ce jour a une double signification, celle du triomphe de la justice, et celle de l'indépendance et du droit. Elle sera aussi une leçon pour les enfants, qui se souviendront qu'il faut parfois, à l'heure du danger, sacrifier sa vie pour la Patrie et pour l'Humanité. Comme leurs aînés, ils sauraient accomplir leur devoir. Faisant l'historique de la guerre, M. Bertola constate que ses résultats sont navrants. Nous restons avec une dette formidable, des réparations à effectuer, des ruines à relever. Il faut donc que nos ennemis s'acquittent de leur dette, mais il faut aussi que nous sachions éviter de nouvelles guerres, en procédant à l'œuvre de réconciliation de tous les peuples, par l'amour, la justice et la vérité. Aidons le peuple allemand à établir son hégémonie dans la République, tendons-lui la main et effaçons la haine [...]. M. le docteur Juillard, maire de Châtillon-de-Michaille, apporte le salut cordial des habitants de sa commune [... (il regrette la fourberie actuelle de l'Allemagne et que l'union ne soit plus aussi solide entre les Alliés)]. M. Balézi, conseiller de préfecture, remplaçant M. le Préfet de l'Ain, empêché, rappelle les souffrances [...].

Pendant toute la cérémonie, l'excellente Société musicale de Saint-Germain-de-Joux, sous la conduite de son chef dévoué, M. Magnard, exécuta les plus beaux morceaux patriotiques de son répertoire. Puis les enfants des écoles, les jeunes gens et jeunes filles, réunis en chorale mixte, et fort bien dirigés par M. et Mme Favre, les sympathiques instituteurs, entonnèrent successivement l'Ode de Victor Hugo, puis le chant de Bouchort Aux Morts pour la Patrie, et se font chaleureusement applaudir. Un groupe de fillettes avait été placé devant le monument. Il représentait la France, entourée de l'Alsace et de la Lorraine, et était composé de Mlles Marthe Tavernier, Marie Ducret (présumée l'une des six pupilles de la Nation), Simone Coutier, Marthe Ducret et Denise Ducrest ; ces deux ^[sic] fillettes récitèrent la jolie poésie de Xavier Privas, Pour nos Morts. Cette cérémonie fut particulièrement impressionnante, et la foule se retira vivement émue.

Le Banquet. A midi, dans les salles des écoles, un grand banquet était offert par les municipalités aux invités, aux familles des morts, aux démobilisés. A la table d'honneur, aux côtés de M. Eugène Chanal, sénateur, nous remarquons MM. Bertola, conseiller général ; Jacquemet, conseiller d'arrondissement ; Balézi, conseiller de préfecture ; Bernard, sous-préfet de Nantua ; Ducret, maire de Champfromier ; Victor Ducret, adjoint, et les membres du conseil municipal ; Evrard, président de la Société de secours mutuels ; docteur Juillard, maire de Châtillon-de-Michaille ; docteur Guillermet, maire de Saint-Germain-de-Joux ; Pochet, maire de Montanges ; Blanc, maire de Forens ; Reybier, maire de Giron ; Matrat, maire de Confort ; Blanc, adjoint de Chézery ; chanoine Tournier, de Belley ; Michaux, directeur de l'Avenir Régional ; Jacolin, ancien agent-voyer ; Richerd, entrepreneur ; abbé Roupioz, curé de Champfromier ; Berthod, lieutenant des Douanes, et de nombreuses personnalités. Le repas, copieux, au menu exquis, fut très bien servi par les restaurants Juillard, Ducret et Vve Favier.

Au dessert, M. Chanal, notre dévoué sénateur, prend le premier la parole [... (Excuse de l'absence le matin, inaugurant le Monument de Dortan, félicitation à M. Ducret, maire, pour son élection au conseil d'arrondissement, évocation des difficultés à la conférence de Londres et souhait de faire confiance à M. Poincaré. Discours de MM. Bernard, Balézi, Bertola et Ducret, qui remercie ses hôtes)].

Nous ne terminerons pas ce compte rendu, sans féliciter la population, les jeunes filles et jeunes gens en particulier, pour leur empressement et leur dévouement. Le comité d'organisation mérite également tous les éloges, pour la façon dont il a su orner le monument et organiser la cérémonie qui s'est déroulée d'une façon parfaite. La municipalité a, de son côté, su faire les choses largement et dignement. Nous la remercions, ainsi que toute la sympathique population de Champfromier. L. M. » [Fin de l'article (suit celui de l'inauguration du Monument de Plagne, sur une demi-colonne)].

Ici, pas de haine, du moins dans les discours, on tend même déjà la main à l'ancien ennemi. Les élus, politiques et personnalités semblent plus tournés vers l'avenir que vers le passé, attendant toutefois avec inquiétude de savoir qui va payer les dettes. En contre-point on se reportera à l'article paru dès la semaine suivante dans le même hebdomadaire, avec le retour à Champfromier du corps du soldat François Michollet et un témoignage beaucoup plus proche des Morts pour la France que ceux des discours honorant leurs épreuves à travers ce monument.

La plaque apposée dans l'église

L'église de Champfromier rappela aussi de ne pas oublier ses paroissiens Morts pour la France, par l'apposition d'une plaque. Un devis adressé en date du 23 décembre 1923 par A. Roche, sculpteur de Lyon, en avait été reçu par la municipalité. Initialement placée sur un pilier à droite du chœur de l'église, cette plaque est de nos jours repositionnée au fond de l'édifice, près de l'escalier en colimaçon, avec l'additif des morts des autres guerres.

Les indications portées sur cette plaque présentent quelques différences avec celles du Monuments aux Morts. Sur la plaque de l'église, quatre poilus sont regroupés dans une liste des disparus, Joseph Dujoux, Louis Tournier, Léon Genolin et Joseph Nicollet, ce qui est étonnant pour les deux derniers. Par contre Louis Ducret, celui mort en 1916, aurait certainement dû s'y trouver. Les morts de 1914 ne sont ni dans l'ordre chronologique des décès ni dans l'ordre alphabétique. Laurent Tounier (séminariste) est dit abbé. Les deux Louis Ducret ne sont différenciés que par l'année de leur décès.



Projet et réalisation de la plaque de l'église

Les anciens des deux guerres

Terminons cet ouvrage par une reconnaissance collective. Une guerre mondiale n'avait pas suffi, on en connut une seconde, puis la France eut aussi d'autres conflits. Ainsi le Monument aux Morts reçut-il d'autres noms, et d'autres anciens prirent place aux cérémonies, au côté des derniers poilus (Photo ci-dessous prise le 11 novembre 1964).



1) Alphonse Blanc (du Bordaz) ; 2) Alphonse Ducret (de la rue Neuve) ; 3) Louis Nicollet ; 4) Philippe Pernod ; 5) Octave Tournier ; 6) André Laffay ; 7) Raymond Tournier (du Bordaz) ; 8) Hubert Molard ; 9) Cyrille Grenard (de la Caserne) ; 10) Raymond Ducret (Rue de la Poudrière) ; 11) Raymond Richerot (Rue de L'Eglise) ; 13) Jean Vallet ; 15) Henri Ducret, dit Le grand du Dragon (?) ; 16) Raymond Maréchalat ; 25) Marie-Louise Dhériat ; 26) Charles Todeschini ; 28) Aymé Vuillermoz ; 33) Albert Tournier (Bébert) ; 34) Lucienne Allombert (épouse Raymond Ducret, branche Cyrille) ; 35) Marie-Thérèse Tournier (Mimi) ; 36) Aimée Famy (épouse André Tournier) ; 39) Antoinette Mathieu (épouse du n° 7) ; 40) Mme Marthe Juilland (épouse Pernod, n° 4).

NE LES OUBLIONS PAS

Nos poilus ont des sépultures disséminées en divers endroits, à Champfromier pour quelques-uns d'entre eux, mais le plus souvent près de leur lieu de décès au front. Pour plusieurs leur corps n'a pas été retrouvé. Ne les oublions pas ; en passant devant la sépulture de ceux qui sont identifiés, ayons aussi une pensée pour tous les autres.



Deux des sépultures (C. Ducret et J. Coutier) de nos poilus au cimetière de Champfromier

***Nos poilus, ne les oublions pas,
c'est par eux que nous sommes là !***

CONSEQUENCES LOCALES de la GUERRE

La première guerre mondiale a naturellement eu quelques effets à Champfromier et, comme partout, le premier étant une pénurie d'hommes, de travailleurs, certains des survivants étant mutilés ou **handicapés** à vie, plus ou moins lourdement. Durant la guerre, la municipalité a fait face aux emplois communaux des mobilisés, remplacés par des retraités (gardes), et a pris des dispositions inhabituelles (pas d'affouage en 1914, fourniture de bois à l'armée, allocations diverses aux mobilisés, subventions au comité de réception des grands blessés à Bellegarde, etc.). Mais il n'y a rien eu de spectaculaire et, le maire (Marius Ducret) n'ayant pas changé, la guerre n'a eu que peu d'incidence durant les 25 années de ses mandats successifs.

Champfromier étant alors une commune dont la seule maigre ressource ne sortait pas du domaine agricole, **cette guerre a amplifié le phénomène de délaissement des granges isolées**, en particulier de celles en altitude. Les ruines actuelles de Sur les Prés en sont le triste plus bel exemple. Inversement la connaissance de la France, de ses voies de communication et de ses villes, a amplifié des **recherches professionnelles vers d'autres lieux**.

Concernant le patois local (le **franco-provençal**), la vie dans les tranchées a certainement aussi accéléré sa disparition à Champfromier. Si l'on sait que des régiments (133^e et 40^e RI) ont regroupé les poilus de notre pays, les correspondances aux dos des cartes postales prouvent que le patois n'était plus guère utilisé à l'écrit, et la promiscuité avec d'autres poilus de France a dû nécessiter l'utilisation du français pour mieux se comprendre. De nos jours, il n'y a même plus aucun des anciens parlant ou comprenant ce patois à Champfromier. **Poilu**, devenu synonyme de combattant, est un mot du français. **Boche** est probablement une forme réduite de *alboche* (allemand).

Quelques poilus sont morts alors qu'ils étaient mariés. Pour les veuves, il était alors important que les tribunaux (Nantua et autres localités) reconnaissent que le défunt époux était Mort pour la France, afin qu'elles puissent bénéficier d'une **pension de veuve de guerre**.

Pour trois familles, il y eut aussi des enfants, orphelins de leur père Mort pour la France (la fille de Simon Ducret, les jumelles de François Humbert et les trois enfants de François Courbe-Michollet du Poisey). Ces six enfants furent reconnus **pupilles de la Nation** par jugement du Tribunal. Pour tous, la séance se déroula le même jour à Nantua, le 21 février 1919. La presse publia leurs noms quelques mois plus tard [L'Avenir Régional du 19 juin 1919].

Sans père pour apporter un minimum de ressources au foyer, l'une de ces enfants a ainsi pu être scolarisée à l'école libre d'Ambérieu-en-Bugey (ce qui n'aurait pas été envisageable en temps de paix, vu les maigres ressources familiales).

Ces six pupilles sont tous morts à un âge respectable (plus de 78 ans de moyenne d'âge), la dernière en 2010, âgée de 97 ans. Parfois l'époux mourait quelques années après la fin de la guerre, après avoir été reconnu gazé dans les tranchées et les veuves pouvaient alors obtenir de la France une licence de bureau de tabac.

ABREVIATIONS, SOURCES, ERRATA, ETC.

Abréviations

Cie : Compagnie

RA, RI : Régiment d'artillerie, d'Infanterie

Sources

Rappelons que les sources d'archivages sont essentiellement les Registres matricules et les Journaux de marche, disponibles en ligne sur Internet (Site Mémoire des Hommes).

La presse locale fut aussi précieuse par la publication de multiples petits faits sans lesquels on ignorerait que la vie et la mort continuaient aussi au village. Les archives municipales ont permis de compléter les généalogies.

Pour les autres sources, en particulier iconographiques, elles s'identifient généralement aux familles de Champfromier.

Errata et compléments sur le web

Malgré la diversité des recherches effectuées et le grand nombre de personnes qui ont apporté leurs connaissances à la réalisation de cet ouvrage, il est toujours des erreurs et des données qui arrivent après publication ! Compléments, erreurs et nouvelles photos seront proposés au fur et à mesure de leur signalement, mais sur le web, dans une page du site de l'association PHC :

http://champ.delette.free.fr/publications_phc/_poilus_errata

Remerciements

Les photos locales proviennent pour la plupart des albums et collections privées apportées lors de la réunion publique PHC qui s'est tenue par à la mairie le 29 janvier 2014. Nous en remercions vivement tous les participants et, en particulier, ceux des plus anciennes familles de Champfromier (Bornet, Chevron, Coudurier, Coutier, Ducret, Martin, Nicolle, Tavernier, Tournier, Vallet, Vuillermoz, etc.) qui avaient déjà apporté leur contribution à l'association PHC depuis parfois plusieurs années, lors des premiers préparatifs. Nous tenons à y associer tous ceux, hommes et femmes, qui auraient bien voulu participer mais qui n'ont rien, ni photos, ni même récits concernant ces poilus (et l'auteur est bien placé pour savoir qu'un père qui a perdu dans une guerre sa femme, sa mère et sa maison, n'a pas toujours eu l'envie d'en parler, même à ses proches...) Et nous n'oublions pas ces autres contributeurs, restés discrètement anonymes, qui ont désiré honorer un père, un grand-père, un oncle ou un grand-oncle en souhaitant n'être autre qu' « *un habitant, un homme, une femme, de Champfromier* ».

L'auteur, et l'association Patrimoine et histoire de Champfromier, remercient de même les archives départementales de l'Ain pour leur disponibilité et leurs mises à dispositions innovantes (archives en ligne), Gilles Moine (pour les archives de la Tribune), la mairie de Champfromier (consultation des archives communales et subvention spécifique), Michel Blanc et Eric Toiseux pour leur participation de longue date, et plus spécifiquement pour cet ouvrage, Jean-François Terraz (préface), Guy Pernet (photos de Camille Ducret), Mireille Terraz et Marie-Claude Bordat pour la relecture et leur aide à la publication.

SOMMAIRE

Préface	5
Présentation	6
LE LIVRE d'OR des POILUS de CHAMPFROMIER	7
COMPLEMENTS au LIVRE D'OR des POILUS de CHAMPFROMIER.....	27
MEMOIRES DE CAMILLE DUCRET, un POILU de CHAMPFROMIER	39
Présentation	39
[1913. Partir au service militaire].....	40
[1914. Les débuts de la guerre, Batailles de l'Ourcq et de la Marne]	42
[1915. Hospitalisé, prisonnier en Allemagne].....	53
[1916. S'évader, retrouver la Liberté]	58
[1916-1919. Une autre idée de la guerre...]	64
[Epilogue].....	71
LE CARNET D'OCTAVE TOURNIER, un POILU de CHAMPFROMIER.....	73
Présentation	74
Un carnet mis à jour, à l'encre ou au crayon à papier	75
PHOTOS DU QUOTIDIEN d'un poilu dans la SOMME en 1916.....	85
ILS ONT SURVECU A LA GUERRE.....	91
En savoir plus sur tous les autres Poilus de Champfromier	101
Liste des matricules des hommes de Champfromier	102
L'APRES-GUERRE... ..	105
Le banquet des démobilisés.....	105
L'inauguration du Monument aux Morts.....	107
La plaque apposée dans l'église	110
Les anciens des deux guerres	111
NE LES OUBLIONS PAS	112
CONSEQUENCES LOCALES de la GUERRE.....	113
ABREVIATIONS, SOURCES, ERRATA, ETC.....	114
Abréviations	114
Sources	114
Errata et compléments sur le web.....	114
Remerciements	114
SOMMAIRE	115

Crédits photographiques : Tous droits réservés (Familles de Champfromier et La Tribune)

Mise en page achevée le 12 juin 2014.